Parlement européen
2024-2029

Commission spéciale sur le bouclier européen de la démocratie

2025/2069(INI)

12.2.2026

AMENDEMENTS
1407 - 1655

Projet de rapport
Tomas Tobé
(PE775.431v01-00)

Conclusions et recommandations de la commission spéciale sur le bouclier européen de la démocratie
(2025/2069(INI))

AM_Com_NonLegReport

Amendement 1407
Kim Van Sparrentak, Hannah Neumann
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 55

Proposition de résolution	*Amendement*
55. souligne que le bouclier européen de la démocratie doit avoir une forte dimension extérieure; se félicite de l'inclusion, dans la communication conjointe, d'actions spécifiques visant à soutenir les pays au-delà des frontières de l'Union, notamment en facilitant le renforcement des capacités afin d'améliorer la résilience des pays candidats et candidats potentiels face aux activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger et aux ingérences hybrides, ainsi qu'en soutenant les médias et le journalisme indépendants et en renforçant leur capacité à surveiller la désinformation sur les médias sociaux avant et pendant les élections;	55. souligne que le bouclier européen de la démocratie doit avoir une forte dimension extérieure; se félicite de l'inclusion, dans la communication conjointe, d'actions spécifiques visant à soutenir les pays au-delà des frontières de l'Union, notamment en facilitant le renforcement des capacités afin d'améliorer la résilience des pays candidats et candidats potentiels face aux activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger et aux ingérences hybrides, ainsi qu'en soutenant les médias et le journalisme indépendants et en renforçant leur capacité à surveiller la désinformation sur les médias sociaux avant et pendant les élections; ***estime que la répression transnationale devrait être incluse dans la liste; souligne que les capacités et l'engagement peuvent varier entre les pays candidats ou candidats potentiels, et demande par conséquent une approche différenciée et adaptée au contexte dans la mise en œuvre du bouclier européen de la démocratie, reflétant les différents niveaux de capacité institutionnelle, d'expertise et d'engagement politique; souligne que, indépendamment de cela, des critères clairs liés aux valeurs de l'Union doivent être maintenus;***

Or. en

Amendement 1408
Jaroslav Bžoch

Proposition de résolution
Paragraphe 55

Proposition de résolution	*Amendement*
55. souligne que le bouclier européen de la démocratie doit avoir une forte dimension extérieure; se félicite de l'inclusion, dans la communication conjointe, d'actions spécifiques visant à soutenir les pays au-delà des frontières de l'Union, notamment en facilitant le renforcement des capacités afin d'améliorer la résilience des pays candidats et candidats potentiels face aux activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger et aux ingérences hybrides, ainsi qu'en soutenant les médias et le journalisme indépendants et en renforçant leur capacité à surveiller la désinformation sur les médias sociaux avant et pendant les élections;	55. ***souligne que, sur demande, l'Union devrait être prête à aider les pays candidats à lutter contre la désinformation liée aux processus électoraux, notamment par l'échange d'informations et le partage de connaissances;*** souligne que le bouclier européen de la démocratie doit avoir une forte dimension extérieure; se félicite de l'inclusion, dans la communication conjointe, d'actions spécifiques visant à soutenir les pays au-delà des frontières de l'Union, notamment en facilitant le renforcement des capacités afin d'améliorer la résilience des pays candidats et candidats potentiels face aux activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger et aux ingérences hybrides, ainsi qu'en soutenant les médias et le journalisme indépendants et en renforçant leur capacité à surveiller la désinformation sur les médias sociaux avant et pendant les élections;

Or. en

Amendement 1409
Nathalie Loiseau, Sandro Gozi, Cynthia Ní Mhurchú, Bart Groothuis, Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Paragraphe 55

Proposition de résolution	*Amendement*
55. souligne que le bouclier européen de la démocratie doit avoir une forte dimension extérieure; se félicite de l'inclusion, dans la communication conjointe, d'actions spécifiques visant à soutenir les pays au-delà des frontières de	55. souligne que le bouclier européen de la démocratie doit avoir une forte dimension extérieure; se félicite de l'inclusion, dans la communication conjointe, d'actions spécifiques visant à soutenir les pays au-delà des frontières de

l'Union, notamment en facilitant le renforcement des capacités afin d'améliorer la résilience des pays candidats et candidats potentiels face aux activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger et aux ingérences hybrides, ainsi qu'en soutenant les médias et le journalisme indépendants et en renforçant leur capacité à surveiller la désinformation sur les médias sociaux avant et pendant les élections;

l'Union, notamment en facilitant le renforcement des capacités afin d'améliorer la résilience des pays candidats et candidats potentiels face aux activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger et aux ingérences hybrides, ainsi qu'en soutenant les médias et le journalisme indépendants et en renforçant leur capacité à surveiller la désinformation sur les médias sociaux avant et pendant les élections; ***insiste sur la nécessité de disposer d'un financement adéquat, y compris d'un financement de base, par exemple via le mécanisme «Europe dans le monde», afin de soutenir les médias indépendants dans les pays voisins;***

Or. en

Amendement 1410
Fabrice Leggeri

Proposition de résolution
Paragraphe 55

Proposition de résolution	*Amendement*
55. ***souligne que le bouclier européen de la démocratie doit avoir une forte dimension extérieure; se félicite de*** l'inclusion, dans la communication conjointe, d'actions spécifiques visant à soutenir les pays au-delà des frontières de l'Union, notamment en facilitant le renforcement des capacités afin d'améliorer la résilience des pays candidats et candidats potentiels face aux activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger et aux ingérences hybrides, ainsi qu'en ***soutenant les médias et le journalisme indépendants et en*** renforçant leur capacité à surveiller la désinformation sur les médias sociaux avant et pendant les élections;	55. ***souligne que, sur demande, l'Union devrait être prête à aider les pays candidats à lutter contre la désinformation liée aux processus électoraux, par l'échange d'informations et le partage de connaissances; relève*** l'inclusion, dans la communication conjointe, d'actions spécifiques visant à soutenir les pays au-delà des frontières de l'Union, notamment en facilitant le renforcement des capacités afin d'améliorer la résilience des pays candidats et candidats potentiels face aux activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger et aux ingérences hybrides, ainsi qu'en renforçant leur capacité à surveiller la désinformation sur les médias sociaux

avant et pendant les élections;

Or. en

Amendement 1411
Beata Szydło, Mariusz Kamiński

Proposition de résolution
Paragraphe 55

Proposition de résolution	*Amendement*
55. souligne que le bouclier européen de la démocratie doit avoir une forte dimension extérieure; se félicite de l'inclusion, dans la communication conjointe, d'actions spécifiques visant à soutenir les pays au-delà des frontières de l'Union, notamment en facilitant le renforcement des capacités afin d'améliorer la résilience des pays candidats et candidats potentiels face aux activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger et aux ingérences hybrides, ainsi qu'en soutenant les médias et le journalisme indépendants et en renforçant leur capacité à surveiller la désinformation sur les médias sociaux avant et pendant les élections;	55. souligne que le bouclier européen de la démocratie doit avoir ***avant tout*** une forte dimension extérieure; se félicite de l'inclusion, dans la communication conjointe, d'actions spécifiques visant à soutenir les pays au-delà des frontières de l'Union, notamment en facilitant le renforcement des capacités afin d'améliorer la résilience des pays candidats et candidats potentiels face aux activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger et aux ingérences hybrides, ainsi qu'en soutenant les médias et le journalisme indépendants et en renforçant leur capacité à surveiller la désinformation sur les médias sociaux avant et pendant les élections;

Or. en

Amendement 1412
Ana Catarina Mendes, Kathleen Van Brempt, Sandro Ruotolo, Vasile Dîncu, Csaba Molnár, Juan Fernando López Aguilar, Pina Picierno, Christel Schaldemose

Proposition de résolution
Paragraphe 55 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	55 bis. souligne que les objectifs et le champ d'application protecteur du bouclier européen de la démocratie

devraient s'étendre explicitement aux pays candidats, avec la nécessité d'une approche différenciée et adaptée au contexte, compte tenu de leur exposition accrue aux activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger, aux menaces hybrides et aux tentatives visant à porter atteinte aux institutions démocratiques; rappelle que le renforcement de la résilience démocratique dans ces pays est essentiel non seulement pour la crédibilité du processus d'élargissement de l'Union, mais aussi pour la sécurité et la stabilité démocratique de l'Union dans son ensemble; invite la Commission et le SEAE à veiller à ce que les pays candidats soient systématiquement associés aux actions, aux mécanismes de soutien et aux mesures de renforcement des capacités pertinents dans le cadre de la dimension extérieure du bouclier européen de la démocratie; invite la Commission à encourager et à faciliter la participation active des pays candidats à tous les instruments et initiatives pertinents relevant du bouclier européen de la démocratie;

Or. en

Amendement 1413
Beata Szydło, Mariusz Kamiński

Proposition de résolution
Paragraphe 55 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	55 bis. observe que Moscou a depuis longtemps pour objectif d'affaiblir le lien transatlantique et d'éloigner les États-Unis de l'Europe, et se déclare préoccupé par toute initiative susceptible de nuire à la coopération entre l'Europe et les États-Unis;

Or. en

Amendement 1414
Ana Catarina Mendes, Kathleen Van Brempt, Sandro Ruotolo, Vasile Dîncu, Csaba Molnár, Juan Fernando López Aguilar, Pina Picierno, Christel Schaldemose

Proposition de résolution
Paragraphe 55 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	55 ter. invite la Commission à soutenir les pays candidats et candidats potentiels dans l'élaboration et la mise en œuvre des règles de l'Union en matière de numérique et de médias, en facilitant les échanges avec les autorités des États membres, afin d'éviter les lacunes réglementaires et les effets d'entraînement transfrontières; souligne la nécessité d'un engagement structuré de la Commission auprès des plateformes en ligne dans les pays candidats, en particulier dans le contexte des élections, afin de garantir la responsabilité des plateformes, l'atténuation des risques et la conformité, plutôt que des mesures ad hoc ou dictées par les crises;

Or. en

Amendement 1415
Ana Catarina Mendes, Kathleen Van Brempt, Sandro Ruotolo, Vasile Dîncu, Csaba Molnár, Juan Fernando López Aguilar, Pina Picierno, Christel Schaldemose

Proposition de résolution
Paragraphe 55 quater (nouveau).

Proposition de résolution	*Amendement*
	55 quater. note le rôle prépondérant joué par Taïwan dans le développement de technologies de pointe et de sa vaste expérience en matière de défense contre les attaques hybrides et les activités de

manipulation de l'information et d'ingérence menées par la Chine; estime que ces considérations devraient figurer au premier plan au moment d'évaluer les possibilités de renforcer la coopération et les échanges multilatéraux; appelle de ses vœux des échanges réguliers entre l'Union et ses homologues taïwanais sur les questions de sécurité et un renforcement de la coopération pour lutter contre les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger et le sabotage de câbles sous-marins;

Or. en

Amendement 1416
Petar Volgin, Christine Anderson

Proposition de résolution
Paragraphe 56

Proposition de résolution	*Amendement*
56. soutient l'idée de tirer parti des voies diplomatiques pour renforcer les capacités dans les régions prioritaires; estime que le rôle des délégations de l'Union et des ambassades des États membres de l'Union est essentiel pour mieux comprendre les circonstances locales ***susceptibles de conduire à l'ingérence étrangère et pour apporter une réponse adaptée***; ***note qu'il est possible pour les délégations de l'Union et les ambassades des États membres de soutenir l'organisation de campagnes de sensibilisation dans les pays d'accueil; souligne l'importance d'associer les missions et opérations relevant de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) aux actions envisagées dans la communication conjointe; invite les États membres et le SEAE à intégrer des activités de renforcement des capacités et des formations sur les***	56. soutient l'idée de tirer parti des voies diplomatiques pour renforcer les capacités ***diplomatiques*** dans les régions prioritaires; estime que le rôle des délégations de l'Union et des ambassades des États membres de l'Union est essentiel pour mieux comprendre les circonstances locales;

menaces hybrides dans les mandats individuels des missions et des opérations, afin d'améliorer la préparation des homologues nationaux;

Or. en

Amendement 1417
Beata Szydło, Mariusz Kamiński

Proposition de résolution
Paragraphe 56

Proposition de résolution	*Amendement*
56. soutient l'idée de tirer parti des voies diplomatiques pour renforcer les capacités dans les régions prioritaires; estime que le rôle des délégations de l'Union et des ambassades des États membres de l'Union est essentiel pour mieux comprendre les circonstances locales susceptibles de conduire à l'ingérence étrangère et pour apporter une réponse adaptée; note qu'il est possible pour les délégations de l'Union et les ambassades des États membres de soutenir l'organisation de campagnes de sensibilisation dans les pays d'accueil; souligne l'importance d'associer les missions et opérations relevant de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) aux actions envisagées dans la communication conjointe; invite les États membres et le SEAE à intégrer des activités de renforcement des capacités et des formations sur les menaces hybrides dans les mandats individuels des missions et des opérations, afin d'améliorer la préparation des homologues nationaux;	56. soutient l'idée de tirer parti des voies diplomatiques pour renforcer les capacités dans les régions prioritaires; estime que le rôle des délégations de l'Union et des ambassades des États membres de l'Union est essentiel pour mieux comprendre les circonstances locales susceptibles de conduire à l'ingérence étrangère et pour apporter une réponse adaptée; note qu'il est possible pour les délégations de l'Union et les ambassades des États membres de soutenir l'organisation de campagnes de sensibilisation dans les pays d'accueil***, à condition que ces activités restent strictement factuelles, axées sur la sécurité et respectueuses des contextes politiques et sociétaux locaux***; souligne l'importance d'associer les missions et opérations relevant de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) aux actions envisagées dans la communication conjointe; invite les États membres et le SEAE à intégrer des activités de renforcement des capacités et des formations sur les menaces hybrides dans les mandats individuels des missions et des opérations, ***lorsque cela est pertinent et approprié, dans le plein respect de leur nature civile ou militaire et de leurs objectifs prioritaires en matière de sécurité,*** afin d'améliorer la préparation

des homologues nationaux;

Or. en

Amendement 1418
Jaroslav Bžoch, Marieke Ehlers, Virginie Joron

Proposition de résolution
Paragraphe 56

Proposition de résolution	*Amendement*
56. ***soutient l'idée de tirer parti des voies diplomatiques pour renforcer les capacités dans les régions prioritaires;*** estime que le rôle des délégations de l'Union et des ambassades des États membres de l'Union est essentiel pour mieux comprendre les circonstances locales susceptibles de conduire à l'ingérence étrangère et pour apporter une réponse adaptée; note qu'il est possible pour les délégations de l'Union et les ambassades des États membres de soutenir l'organisation de campagnes de sensibilisation dans les pays d'accueil; ***souligne l'importance d'associer les missions et opérations relevant de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) aux actions envisagées dans la communication conjointe;*** invite les États membres et le SEAE à ***intégrer des activités de renforcement des capacités et*** des formations sur les menaces hybrides dans les mandats individuels des missions et des opérations, afin d'améliorer la préparation des homologues nationaux;	56. estime que le rôle des délégations de l'Union et des ambassades des États membres de l'Union est essentiel pour mieux comprendre les circonstances locales susceptibles de conduire à l'ingérence étrangère et pour apporter une réponse adaptée; note qu'il est possible pour les délégations de l'Union et les ambassades des États membres de soutenir l'organisation de campagnes de sensibilisation dans les pays d'accueil; invite les États membres et le SEAE à ***veiller à ce que*** des formations sur les menaces hybrides ***soient intégrées*** dans les mandats individuels des missions et des opérations, afin d'améliorer la préparation des homologues nationaux;

Or. en

Amendement 1419
Kim Van Sparrentak
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 56

Proposition de résolution	*Amendement*
56. soutient l'idée de tirer parti des voies diplomatiques pour renforcer les capacités dans les régions prioritaires; estime que le rôle des délégations de l'Union et des ambassades des États membres de l'Union est essentiel pour mieux comprendre les circonstances locales susceptibles de conduire à l'ingérence étrangère et pour apporter une réponse adaptée; note qu'il est possible pour les délégations de l'Union et les ambassades des États membres de soutenir l'organisation de campagnes de sensibilisation dans les pays d'accueil; souligne l'importance d'associer les missions et opérations relevant de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) aux actions envisagées dans la communication conjointe; invite les États membres et le SEAE à intégrer des activités de renforcement des capacités et des formations sur les menaces hybrides dans les mandats individuels des missions et des opérations, afin d'améliorer la préparation des homologues nationaux;	56. soutient l'idée de tirer parti des voies diplomatiques pour renforcer les capacités dans les régions prioritaires; estime que le rôle des délégations de l'Union et des ambassades des États membres de l'Union est essentiel pour mieux comprendre les circonstances locales susceptibles de conduire à l'ingérence étrangère et pour apporter une réponse adaptée; note qu'il est possible pour les délégations de l'Union et les ambassades des États membres de soutenir l'organisation de campagnes de sensibilisation dans les pays d'accueil; ***se déclare donc préoccupé par les informations faisant état d'un risque de réduction des délégations de l'Union et de leur personnel, en particulier dans le contexte de l'intensification des défis internationaux et des tensions géopolitiques;*** souligne l'importance d'associer les missions et opérations relevant de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) aux actions envisagées dans la communication conjointe; invite les États membres et le SEAE à intégrer des activités de renforcement des capacités et des formations sur les menaces hybrides dans les mandats individuels des missions et des opérations, afin d'améliorer la préparation des homologues nationaux;

Or. en

Amendement 1420
Fabrice Leggeri, Virginie Joron, Marieke Ehlers

Proposition de résolution
Paragraphe 56

Proposition de résolution	*Amendement*

56. soutient l'idée de tirer parti des voies diplomatiques pour renforcer les capacités dans les régions prioritaires; estime que le rôle ***des délégations de l'Union et*** des ambassades des États membres de l'Union est essentiel pour mieux comprendre les circonstances locales susceptibles de conduire à l'ingérence étrangère et pour apporter une réponse adaptée; note qu'il est possible pour ***les délégations de l'Union et*** les ambassades des États membres de soutenir l'organisation de campagnes de sensibilisation dans les pays d'accueil***; souligne l'importance d'associer les missions et opérations relevant de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) aux actions envisagées dans la communication conjointe***; invite les États membres et le SEAE à intégrer des activités de renforcement des capacités et des formations sur les menaces hybrides dans les mandats individuels des missions et des opérations, afin d'améliorer la préparation des homologues nationaux;	56. soutient l'idée de tirer parti des voies diplomatiques pour renforcer les capacités dans les régions prioritaires; estime que le rôle des ambassades des États membres de l'Union est essentiel pour mieux comprendre les circonstances locales susceptibles de conduire à l'ingérence étrangère et pour apporter une réponse adaptée; note qu'il est possible pour les ambassades des États membres de soutenir l'organisation de campagnes de sensibilisation dans les pays d'accueil; invite les États membres et le SEAE à intégrer des activités de renforcement des capacités et des formations sur les menaces hybrides dans les mandats individuels des missions et des opérations, afin d'améliorer la préparation des homologues nationaux;

Or. en

Amendement 1421
Tomáš Zdechovský

Proposition de résolution
Paragraphe 56

Proposition de résolution	*Amendement*
56. soutient l'idée de tirer parti des voies diplomatiques pour renforcer les capacités dans les régions prioritaires; estime que le rôle des délégations de l'Union et des ambassades des États membres de l'Union est essentiel pour mieux comprendre les circonstances locales susceptibles de conduire à l'ingérence étrangère et pour apporter une réponse adaptée; note qu'il est possible pour les délégations de l'Union et les	56. soutient l'idée de tirer parti des voies diplomatiques pour renforcer les capacités dans les régions prioritaires; estime que le rôle des délégations de l'Union et des ambassades des États membres de l'Union est essentiel pour mieux comprendre les circonstances locales susceptibles de conduire à l'ingérence étrangère et pour apporter une réponse adaptée; note qu'il est possible pour les délégations de l'Union et les

ambassades des États membres de soutenir l'organisation de campagnes de sensibilisation dans les pays d'accueil; souligne l'importance d'associer les missions et opérations relevant de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) aux actions envisagées dans la communication conjointe; invite les États membres et le SEAE à intégrer des activités de renforcement des capacités et des formations sur les menaces hybrides dans les mandats individuels des missions et des opérations, afin d'améliorer la préparation des homologues nationaux;	ambassades des États membres de soutenir l'organisation de campagnes de sensibilisation dans les pays d'accueil; souligne l'importance d'associer les missions et opérations relevant de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) aux actions envisagées dans la communication conjointe; invite les États membres et le SEAE à intégrer des activités de renforcement des capacités et des formations sur les menaces hybrides dans les mandats individuels des missions et des opérations, afin d'améliorer la préparation des homologues nationaux ***et de tirer parti de la participation de Frontex dans les pays tiers***;

Or. en

Amendement 1422
Danilo Della Valle, Konstantinos Arvanitis

Proposition de résolution
Paragraphe 56

Proposition de résolution	*Amendement*
56. soutient l'idée de tirer parti des voies diplomatiques pour renforcer les capacités dans les régions prioritaires; estime que le rôle des délégations de l'Union et des ambassades des États membres de l'Union est essentiel pour mieux comprendre les circonstances locales susceptibles de conduire à l'ingérence étrangère et pour apporter une réponse adaptée; note qu'il est possible pour les délégations de l'Union et les ambassades des États membres de soutenir l'organisation de campagnes de sensibilisation dans les pays d'accueil; souligne l'importance d'associer les missions et opérations relevant de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) aux actions envisagées dans la communication conjointe; invite les États membres et le SEAE à intégrer des	56. soutient l'idée de tirer parti des voies diplomatiques pour renforcer les capacités dans les régions prioritaires; estime que le rôle des délégations de l'Union et des ambassades des États membres de l'Union est essentiel pour mieux comprendre les circonstances locales susceptibles de conduire à l'ingérence étrangère et pour apporter une réponse adaptée; note qu'il est possible pour les délégations de l'Union et les ambassades des États membres de soutenir l'organisation de campagnes de sensibilisation dans les pays d'accueil; souligne l'importance d'associer les missions et opérations relevant de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) aux actions envisagées dans la communication conjointe; invite les États membres et le SEAE à intégrer des

activités de renforcement des capacités et des formations ***sur les menaces hybrides dans les mandats individuels des missions et des opérations,*** afin d'améliorer la préparation des homologues nationaux;	activités de renforcement des capacités et des formations afin d'améliorer la préparation des homologues nationaux;

Or. en

Amendement 1423
Kim Van Sparrentak
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 56 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	56 bis. souligne que les experts des pays candidats et candidats potentiels peuvent apporter une expertise et un point de vue uniques sur les ingérences étrangères et la mise en œuvre d'initiatives démocratiques à cet égard; invite la Commission à encourager et à faciliter activement la participation des pays candidats et candidats potentiels à tous les instruments et initiatives relevant du bouclier européen de la démocratie, y compris les mécanismes volontaires, et à veiller à l'inclusion systématique de représentants de ces pays dans tous les réseaux d'experts indépendants et formats de coopération prévus;

Or. en

Amendement 1424
Petar Volgin, Christine Anderson

Proposition de résolution
Paragraphe 57

Proposition de résolution	*Amendement*
57. demande l'élaboration d'une	***supprimé***

stratégie globale permettant aux délégations de l'Union et aux missions et opérations de la PSDC, en étroite coordination avec les missions diplomatiques des États membres de l'Union, de servir plus efficacement de première ligne de défense contre les attaques hybrides, y compris les opérations de cybersécurité et de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger; estime qu'il est crucial de renforcer les capacités de communication stratégique et de diplomatie publique au sein des délégations de l'Union, en mettant l'accent sur la promotion de récits fondés sur des faits, l'engagement civique et le renforcement de la confiance, en particulier chez les jeunes et les éducateurs; invite la vice-présidente de la Commission/haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et le Conseil à inclure des équipes de surveillance et de réaction à la désinformation dans les missions PSDC, à assurer la formation de l'ensemble du personnel des missions aux activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger et à renforcer la coordination entre les opérations civiles et militaires afin de lutter contre l'influence hybride;

Or. en

Amendement 1425
Ana Catarina Mendes, Kathleen Van Brempt, Sandro Ruotolo, Vasile Dîncu, Csaba Molnár, Juan Fernando López Aguilar, Pina Picierno, Christel Schaldemose

Proposition de résolution
Paragraphe 57

Proposition de résolution	*Amendement*
57. demande l'élaboration d'une stratégie globale permettant aux délégations de l'Union et aux missions et	57. demande l'élaboration d'une stratégie globale permettant aux délégations de l'Union et aux missions et

opérations de la PSDC, en étroite coordination avec les missions diplomatiques des États membres de l'Union, de servir plus efficacement de première ligne de défense contre les attaques hybrides, y compris les opérations de cybersécurité et de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger; estime qu'il est crucial de renforcer les capacités de communication stratégique et de diplomatie publique au sein des délégations de l'Union, en mettant l'accent sur la promotion de récits fondés sur des faits, l'engagement civique et le renforcement de la confiance, en particulier chez les jeunes et les éducateurs; invite la vice-présidente de la Commission/haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et le Conseil à inclure des équipes de surveillance et de réaction à la désinformation dans les missions PSDC, à assurer la formation de l'ensemble du personnel des missions aux activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger et à renforcer la coordination entre les opérations civiles et militaires afin de lutter contre l'influence hybride;

opérations de la PSDC, en étroite coordination avec les missions diplomatiques des États membres de l'Union, de servir plus efficacement de première ligne de défense contre les attaques hybrides, y compris les opérations de cybersécurité et de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger; estime qu'il est crucial de renforcer les capacités de communication stratégique et de diplomatie publique au sein des délégations de l'Union, en mettant l'accent sur la promotion de récits fondés sur des faits, l'engagement civique et le renforcement de la confiance, en particulier chez les jeunes et les éducateurs; ***demande une communication stratégique sur les missions et opérations de la PSDC dans le monde entier, en particulier dans le voisinage immédiat de l'Union et dans les pays candidats; suggère de renforcer la visibilité et la communication stratégique sur la présence, le rôle et les retombées positives des missions et opérations de la PSDC; souligne que les missions et opérations de la PSDC sont la projection extérieure la plus tangible de la force de l'Union et, à ce titre, constituent une composante essentielle des outils stratégiques de l'Union;*** invite la vice-présidente de la Commission/haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et le Conseil à inclure des équipes de surveillance et de réaction à la désinformation dans les missions PSDC, à assurer la formation de l'ensemble du personnel des missions aux activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger et à renforcer la coordination entre les opérations civiles et militaires afin de lutter contre l'influence hybride; ***insiste sur l'importance de renforcer la coopération avec l'OTAN, son centre d'excellence pour la communication stratégique et le réseau européen de cybersécurité, afin de lutter contre la désinformation et les***

cyberattaques;

Or. en

Amendement 1426
Fabrice Leggeri, Virginie Joron, Marieke Ehlers

Proposition de résolution
Paragraphe 57

Proposition de résolution	*Amendement*
57. ***demande l'élaboration d'une stratégie globale permettant aux délégations de l'Union et aux missions et opérations de la PSDC, en étroite coordination avec les missions diplomatiques des États membres de l'Union, de servir plus efficacement de première ligne de défense contre les attaques hybrides, y compris les opérations de cybersécurité et de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger; estime qu'il est crucial de renforcer les capacités de communication stratégique et de diplomatie publique au sein des délégations de l'Union, en mettant l'accent sur la promotion de récits fondés sur des faits, l'engagement civique et le renforcement de la confiance, en particulier chez les jeunes et les éducateurs;*** invite la vice-présidente de la Commission/haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et le Conseil à inclure des équipes de surveillance et de réaction à la désinformation dans les missions PSDC, à assurer la formation de l'ensemble du personnel des missions aux activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger et à renforcer la coordination entre les opérations civiles et militaires afin de lutter contre l'influence hybride;	57. invite la vice-présidente de la Commission/haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et le Conseil à inclure des équipes de surveillance et de réaction à la désinformation dans les missions PSDC, à assurer la formation de l'ensemble du personnel des missions aux activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger et à renforcer la coordination entre les opérations civiles et militaires afin de lutter contre l'influence hybride;

Or. en

Amendement 1427
Jaroslav Bžoch, Virginie Joron

Proposition de résolution
Paragraphe 57

Proposition de résolution	*Amendement*
57. demande l'élaboration d'une stratégie globale permettant aux délégations de l'Union et aux missions ***et opérations de la PSDC***, en étroite coordination avec les missions diplomatiques des États membres de l'Union, de servir plus efficacement de première ligne de défense contre les attaques hybrides, y compris les opérations de cybersécurité et de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger; ***estime qu'il est crucial de renforcer les capacités de communication stratégique et de diplomatie publique au sein des délégations de l'Union, en mettant l'accent sur la promotion de récits fondés sur des faits, l'engagement civique et le renforcement de la confiance, en particulier chez les jeunes et les éducateurs;*** invite la vice-présidente de la Commission/haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et le Conseil à ***inclure des équipes de surveillance et de réaction à la désinformation dans les missions PSDC, à*** assurer la formation de l'ensemble du personnel des missions aux activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger et à renforcer la coordination entre les opérations civiles et militaires afin de lutter contre l'influence hybride;	57. demande l'élaboration d'une stratégie globale permettant aux délégations de l'Union et aux missions, en étroite coordination avec les missions diplomatiques des États membres de l'Union, de servir plus efficacement de première ligne de défense contre les attaques hybrides, y compris les opérations de cybersécurité et de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger; invite la vice-présidente de la Commission/haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et le Conseil à assurer la formation de l'ensemble du personnel des missions aux activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger et à renforcer la coordination entre les opérations civiles et militaires afin de lutter contre l'influence hybride;

Or. en

Amendement 1428
Beata Szydło, Mariusz Kamiński

Proposition de résolution
Paragraphe 57

Proposition de résolution	*Amendement*
57. demande l'élaboration d'une stratégie globale permettant aux délégations de l'Union et aux missions et opérations de la PSDC, en étroite coordination avec les missions diplomatiques des États membres de l'Union, de servir plus efficacement de première ligne de défense contre les attaques hybrides, y compris les opérations de cybersécurité et de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger; estime qu'il est crucial de renforcer les capacités de communication stratégique et de diplomatie publique au sein des délégations de l'Union, en mettant l'accent sur la promotion de récits fondés sur des faits, l'engagement civique et le renforcement de la confiance, en particulier chez les jeunes et les éducateurs; invite la vice-présidente de la Commission/haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et le Conseil à inclure des équipes de surveillance et de réaction à la désinformation dans les missions PSDC, à assurer la formation de l'ensemble du personnel des missions aux activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger et à renforcer la coordination entre les opérations civiles et militaires afin de lutter contre l'influence hybride;	57. demande l'élaboration d'une stratégie globale permettant aux délégations de l'Union et aux missions et opérations de la PSDC, en étroite coordination avec les missions diplomatiques des États membres de l'Union, de servir plus efficacement de première ligne de défense contre les attaques hybrides, y compris les opérations de cybersécurité et de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger; estime qu'il est crucial de renforcer les capacités de communication stratégique et de diplomatie publique au sein des délégations de l'Union***, lesquelles devraient rester strictement factuelles, axées sur la sécurité et impartiales***, en mettant l'accent sur la promotion de récits fondés sur des faits, l'engagement civique et le renforcement de la confiance, en particulier chez les jeunes et les éducateurs; invite la vice-présidente de la Commission/haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et le Conseil à inclure des équipes de surveillance et de réaction à la désinformation dans les missions PSDC, à assurer la formation de l'ensemble du personnel des missions aux activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger et à renforcer la coordination entre les opérations civiles et militaires afin de lutter contre l'influence hybride;

Or. en

Amendement 1429
Cristian Terheş

Proposition de résolution

Paragraphe 57 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	57 bis. souligne l'importance de renforcer l'engagement et le dialogue confessionnels dans le cadre de la stratégie globale de résilience de l'Union, en favorisant une coopération structurée et transparente entre l'Union, les États membres et les acteurs religieux légitimes afin de lutter contre les menaces hybrides, la désinformation et l'instrumentalisation de la religion, tout en respectant pleinement la liberté de religion ou de conviction et le pluralisme; demande l'élaboration de stratégies cohérentes au niveau de l'Union afin de soutenir les initiatives interconfessionnelles locales, d'améliorer la maîtrise des médias et de l'information au sein des communautés religieuses et de renforcer les garanties contre l'exploitation étrangère des institutions et des discours religieux à des fins politiques ou déstabilisatrices;

Or. en

Amendement 1430
Beata Szydło, Mariusz Kamiński

Proposition de résolution
Paragraphe 57 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	57 bis. demande une enquête approfondie sur les facteurs politiques, économiques et institutionnels qui ont motivé les politiques de «réinitialisation» menées par le passé à l'égard de la Fédération de Russie, ainsi que sur les dommages causés par ces approches naïves ou à courte vue; souligne que les tentatives répétées de normalisation des relations sans s'attaquer à la nature profonde de l'État russe et à ses objectifs stratégiques

impérialistes ont contribué à accroître l'instabilité, à affaiblir la dissuasion et à compromettre la sécurité européenne et mondiale;

Or. en

Amendement 1431
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 57 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	57 ter. se déclare profondément préoccupé par les informations fournies par les autorités moldaves et les évaluations indépendantes en matière de sécurité, selon lesquelles, lors des élections législatives de 2025 en République de Moldavie, des structures associées au métropolite de Chisinau et de toute la Moldavie, relevant du patriarcat de Moscou, ont été instrumentalisées dans le cadre d'une campagne d'influence hybride plus large liée à la Russie, visant à diffuser de la désinformation, à influencer les électeurs et à façonner l'opinion publique en faveur des forces politiques pro-russes; rappelle que les autorités électorales moldaves ont documenté des cas de membres du clergé orthodoxe de la métropole de Chisinau et de toute la Moldavie participant à la campagne politique, et que des analyses d'experts ont considéré cette participation comme l'un des nombreux vecteurs d'influence — aux côtés d'activités coordonnées de robots logiciels, de faux médias et d'achats présumés de votes — déployés pour porter atteinte aux processus démocratiques et entraver l'intégration européenne de la Moldavie;

Or. en

Amendement 1432
Beata Szydło, Mariusz Kamiński

Proposition de résolution
Paragraphe 57 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	57 ter. estime que, que ce soit sous le régime tsariste, soviétique ou poutinien actuel, l'État russe a toujours représenté une menace pour ses voisins, le droit international et l'ordre international fondé sur des règles, comme en témoignent ses longues traditions d'agression militaire, de coercition et de violations de la souveraineté; souligne que les futures politiques de l'Union et des États membres doivent se fonder sur une évaluation réaliste de cette continuité historique, en accordant la priorité à la dissuasion, à la résilience et à la sécurité des pays voisins de la Russie plutôt qu'à des considérations économiques ou politiques à court terme;

Or. en

Amendement 1433
Konstantinos Arvanitis, Danilo Della Valle

Proposition de résolution
Paragraphe 58

Proposition de résolution	*Amendement*
58. se félicite du soutien accru, dans la communication conjointe, au développement d'une capacité d'opérations d'information offensives; note qu'un tel engagement nécessite des ressources spécifiques et une planification à long terme; souligne que l'objectif devrait inclure le renforcement par l'Union, dans son voisinage, de mesures	***supprimé***

d'information proactives pour contrer les efforts de déstabilisation menés par la Russie; souligne la nécessité de diffuser des informations factuelles et fiables aux populations vivant dans des régimes autoritaires, notamment en Russie, afin de dévoiler les pratiques de gouvernance destructrices de leurs dirigeants, qui mettent en danger la liberté et la paix non seulement dans les pays voisins, mais aussi, en premier lieu, à l'intérieur de leur propre pays; demande de tirer parti, dans toute la mesure du possible, de l'espace numérique et du cyberespace, et de leur caractère intrinsèquement sans frontières, pour atteindre cet objectif;

Or. en

Amendement 1434
Christine Anderson, Petar Volgin

Proposition de résolution
Paragraphe 58

Proposition de résolution	*Amendement*
58. se félicite du soutien accru, dans la communication conjointe, au développement d'une capacité d'opérations d'information offensives; note qu'un tel engagement nécessite des ressources spécifiques et une planification à long terme; souligne que l'objectif devrait inclure le renforcement par l'Union, dans son voisinage, de mesures d'information proactives pour contrer les efforts de déstabilisation menés par la Russie; souligne la nécessité de diffuser des informations factuelles et fiables aux populations vivant dans des régimes autoritaires, notamment en Russie, afin de dévoiler les pratiques de gouvernance destructrices de leurs dirigeants, qui mettent en danger la liberté et la paix non seulement dans les pays voisins, mais aussi, en premier lieu, à l'intérieur de leur	***supprimé***

propre pays; demande de tirer parti, dans toute la mesure du possible, de l'espace numérique et du cyberespace, et de leur caractère intrinsèquement sans frontières, pour atteindre cet objectif;

Or. en

Amendement 1435
Beata Szydło, Mariusz Kamiński

Proposition de résolution
Paragraphe 58

Proposition de résolution	*Amendement*
58. se félicite du soutien accru, dans la communication conjointe, au développement d'une capacité d'opérations d'information offensives; note qu'un tel engagement nécessite des ressources spécifiques et une planification à long terme; souligne que l'objectif devrait inclure le renforcement par l'Union, dans son voisinage, de mesures d'information proactives pour contrer les efforts de déstabilisation menés par la Russie; souligne la nécessité de diffuser des informations factuelles et fiables aux populations vivant dans des régimes autoritaires, notamment en Russie, afin de dévoiler les pratiques de gouvernance destructrices de leurs dirigeants, qui mettent en danger la liberté et la paix non seulement dans les pays voisins, mais aussi, en premier lieu, à l'intérieur de leur propre pays; demande de tirer parti, dans toute la mesure du possible, de l'espace numérique et du cyberespace, et de leur caractère intrinsèquement sans frontières, pour atteindre cet objectif;	58. se félicite du soutien accru, dans la communication conjointe, au développement d'une capacité d'opérations d'information offensives; note qu'un tel engagement nécessite des ressources spécifiques et une planification à long terme; souligne que l'objectif devrait inclure le renforcement par l'Union, dans son voisinage, de mesures d'information proactives pour contrer les efforts de déstabilisation menés par la Russie; souligne la nécessité de diffuser des informations factuelles et fiables aux populations vivant dans des régimes autoritaires, notamment en Russie, afin de dévoiler les pratiques de gouvernance destructrices de leurs dirigeants, qui mettent en danger la liberté et la paix non seulement dans les pays voisins, mais aussi, en premier lieu, à l'intérieur de leur propre pays; ***constate que l'impérialisme russe est profondément ancré non seulement dans les institutions de la Russie tsariste, soviétique et poutinienne, mais aussi dans la société russe;*** demande de tirer parti, dans toute la mesure du possible, de l'espace numérique et du cyberespace, et de leur caractère intrinsèquement sans frontières, pour atteindre cet objectif; ***note que les politiques défaillantes, naïves et, dans***

certains domaines, néfastes de l'Union et de certains États membres à l'égard de la Russie ont été motivées par des intérêts particuliers placés au-dessus des préoccupations légitimes de sécurité des partenaires et des alliés; souligne la nécessité de tirer clairement les leçons de ces échecs afin d'élaborer une politique plus réaliste, fondée sur des principes et axée sur la sécurité;

Or. en

Amendement 1436
Jaroslav Bžoch, Virginie Joron, Fabrice Leggeri

Proposition de résolution
Paragraphe 58

Proposition de résolution	*Amendement*
58. ***se félicite*** du soutien ***accru***, dans la communication conjointe, au développement d'une capacité d'opérations d'information offensives***; note qu'un tel engagement nécessite des ressources spécifiques et une planification à long terme; souligne que l'objectif devrait inclure le renforcement par l'Union, dans son voisinage, de mesures d'information proactives pour contrer les efforts de déstabilisation menés par la Russie; souligne la nécessité de diffuser des informations factuelles et fiables aux populations vivant dans des régimes autoritaires, notamment en Russie, afin de dévoiler les pratiques de gouvernance destructrices de leurs dirigeants, qui mettent en danger la liberté et la paix non seulement dans les pays voisins, mais aussi, en premier lieu, à l'intérieur de leur propre pays; demande de tirer parti, dans toute la mesure du possible, de l'espace numérique et du cyberespace, et de leur caractère intrinsèquement sans frontières, pour atteindre cet objectif***;	58. ***exprime ses préoccupations quant à la mise en œuvre et à la réalisation*** du soutien, ***énoncé*** dans la communication conjointe, au développement d'une capacité d'opérations d'information offensives***, ainsi que quant à la manière dont cet engagement sera mis en œuvre dans la pratique, car cela pourrait entraîner une détérioration des relations internationales et donner lieu à des accusations crédibles d'ingérence étrangère de la part de l'Union***;

Or. en

Amendement 1437
Ana Miguel Pedro

Proposition de résolution
Paragraphe 58

Proposition de résolution	*Amendement*
58. se félicite du soutien accru, dans la communication conjointe, au développement d'une capacité d'opérations d'information offensives; note qu'un tel engagement nécessite des ressources spécifiques et une planification à long terme; souligne que l'objectif devrait inclure le renforcement par l'Union, dans son voisinage, de mesures d'information proactives pour contrer les efforts de déstabilisation menés par la Russie; souligne la nécessité de diffuser des informations factuelles et fiables aux populations vivant dans des régimes autoritaires, notamment en Russie, afin de dévoiler les pratiques de gouvernance destructrices de leurs dirigeants, qui mettent en danger la liberté et la paix non seulement dans les pays voisins, mais aussi, en premier lieu, à l'intérieur de leur propre pays; demande de tirer parti, dans toute la mesure du possible, de l'espace numérique et du cyberespace, et de leur caractère intrinsèquement sans frontières, pour atteindre cet objectif;	58. se félicite du soutien accru, dans la communication conjointe, au développement d'une capacité d'opérations d'information offensives; note qu'un tel engagement nécessite des ressources spécifiques et une planification à long terme; souligne que l'objectif devrait inclure le renforcement par l'Union, dans son voisinage, de mesures d'information proactives pour contrer les efforts de déstabilisation menés par la Russie ***ainsi que d'autres opérations hostiles de manipulation de l'information et de guerre cognitive menées par des États ou soutenues par des États***; souligne la nécessité de diffuser des informations factuelles et fiables aux populations vivant dans des régimes autoritaires, notamment en Russie, afin de dévoiler les pratiques de gouvernance destructrices de leurs dirigeants, qui mettent en danger la liberté et la paix non seulement dans les pays voisins, mais aussi, en premier lieu, à l'intérieur de leur propre pays; demande de tirer parti, dans toute la mesure du possible, de l'espace numérique et du cyberespace, et de leur caractère intrinsèquement sans frontières, pour atteindre cet objectif;

Or. en

Amendement 1438
Sophie Wilmès, Sandro Gozi, Cynthia Ní Mhurchú, Helmut Brandstätter, Bart Groothuis

Proposition de résolution
Paragraphe 58

Proposition de résolution	*Amendement*
58. se félicite du soutien accru, dans la communication conjointe, au développement d'une capacité d'opérations d'information offensives; note qu'un tel engagement nécessite des ressources spécifiques et une planification à long terme; souligne que l'objectif devrait inclure le renforcement par l'Union, dans son voisinage, de mesures d'information proactives pour contrer les efforts de déstabilisation ***menés par la Russie***; souligne la nécessité de diffuser des informations factuelles et fiables aux populations vivant dans des régimes autoritaires, notamment en Russie, afin de dévoiler les pratiques de gouvernance destructrices de leurs dirigeants, qui mettent en danger la liberté et la paix non seulement dans les pays voisins, mais aussi, en premier lieu, à l'intérieur de leur propre pays; demande de tirer parti, dans toute la mesure du possible, de l'espace numérique et du cyberespace, et de leur caractère intrinsèquement sans frontières, pour atteindre cet objectif;	58. se félicite du soutien accru, dans la communication conjointe, au développement d'une capacité d'opérations d'information offensives; note qu'un tel engagement nécessite des ressources spécifiques et une planification à long terme; souligne que l'objectif devrait inclure le renforcement par l'Union, dans son voisinage, de mesures d'information proactives pour contrer les efforts de déstabilisation ***ainsi que les campagnes coordonnées de manipulation de l'information et d'influence hostile menées par des acteurs autoritaires ou malveillants***; souligne la nécessité de diffuser des informations factuelles et fiables aux populations vivant dans des régimes autoritaires, notamment en Russie, afin de dévoiler les pratiques de gouvernance destructrices de leurs dirigeants, qui mettent en danger la liberté et la paix non seulement dans les pays voisins, mais aussi, en premier lieu, à l'intérieur de leur propre pays; demande de tirer parti, dans toute la mesure du possible, de l'espace numérique et du cyberespace, et de leur caractère intrinsèquement sans frontières, pour atteindre cet objectif;

Or. en

Amendement 1439
Ana Catarina Mendes, Evin Incir, Kathleen Van Brempt, Sandro Ruotolo, Vasile Dîncu, Csaba Molnár, Juan Fernando López Aguilar, Pina Picierno, Christel Schaldemose

Proposition de résolution
Paragraphe 58

Proposition de résolution	*Amendement*
58. se félicite du soutien accru, dans la communication conjointe, au	58. se félicite du soutien accru, dans la communication conjointe, au

développement d'une capacité d'opérations d'information offensives; note qu'un tel engagement nécessite des ressources spécifiques et une planification à long terme; souligne que l'objectif devrait inclure le renforcement par l'Union, dans son voisinage, de mesures d'information proactives pour contrer les efforts de déstabilisation menés par la Russie; souligne la nécessité de diffuser des informations factuelles et fiables aux populations vivant dans des régimes autoritaires, notamment en Russie, afin de dévoiler les pratiques de gouvernance destructrices de leurs dirigeants, qui mettent en danger la liberté et la paix non seulement dans les pays voisins, mais aussi, en premier lieu, à l'intérieur de leur propre pays; demande de tirer parti, dans toute la mesure du possible, de l'espace numérique et du cyberespace, et de leur caractère intrinsèquement sans frontières, pour atteindre cet objectif;

développement d'une capacité d'opérations d'information offensives; note qu'un tel engagement nécessite des ressources spécifiques et une planification à long terme; souligne que l'objectif devrait inclure le renforcement par l'Union, dans son voisinage, de mesures d'information proactives ***et renforcées*** pour contrer les efforts de déstabilisation menés par la Russie; souligne la nécessité de diffuser des informations factuelles et fiables aux populations vivant dans des régimes autoritaires, notamment en Russie ***et en Biélorussie***, afin de dévoiler les pratiques de gouvernance destructrices de leurs dirigeants, qui mettent en danger la liberté et la paix non seulement dans les pays voisins, mais aussi, en premier lieu, à l'intérieur de leur propre pays; demande de tirer parti, dans toute la mesure du possible, de l'espace numérique et du cyberespace, et de leur caractère intrinsèquement sans frontières, pour atteindre cet objectif;

Or. en

Amendement 1440
Ana Catarina Mendes, Kathleen Van Brempt, Sandro Ruotolo, Vasile Dîncu, Csaba Molnár, Juan Fernando López Aguilar, Pina Picierno, Birgit Sippel, Christel Schaldemose

Proposition de résolution
Paragraphe 58 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	58 bis. souligne que les efforts de déstabilisation de la Russie s'exercent également au sein de l'Union par l'exploitation de réseaux d'influence politique; constate avec une vive inquiétude que, dans certains États membres, les actions et les décisions stratégiques des gouvernements ont à plusieurs reprises servi les intérêts russes; rappelle, dans ce contexte, le cas du gouvernement hongrois, qui, à plusieurs

reprises, a omis de signaler et d'enquêter comme il se doit sur l'intrusion de cyberacteurs liés à l'État russe qui a touché le ministère des affaires étrangères, a conclu avec la Russie des contrats gaziers à long terme à des prix nettement supérieurs aux niveaux du marché, a systématiquement fait obstruction à l'aide de l'Union à l'Ukraine et s'est constamment aligné sur les positions russes dans les décisions clés de l'Union en matière de politique étrangère et de sécurité, y compris pendant le mandat de M. Várhelyi en tant que commissaire chargé du voisinage et de l'élargissement; souligne que ce comportement porte atteinte à l'unité, à la crédibilité et à la sécurité de l'Union et contribue à l'efficacité de la stratégie de déstabilisation de la Russie; demande par conséquent une vigilance accrue, un renforcement de la surveillance et la pleine utilisation des instruments de l'Union pour protéger celle-ci contre les vecteurs internes d'influence et d'ingérence étrangères;

Or. en

Amendement 1441
Petar Volgin, Christine Anderson

Proposition de résolution
Paragraphe 59

Proposition de résolution	*Amendement*
59. reconnaît que les voisins immédiats de l'Union, y compris les Balkans occidentaux, la Moldavie et l'Ukraine, sont confrontés à de graves ingérences étrangères; demande le financement de pôles régionaux de coordination pour lutter contre les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger, renforcer le soutien au journalisme	***supprimé***

d'investigation et aux régulateurs des médias et intensifier les communications stratégiques fondées sur des faits par l'intermédiaire des délégations de l'Union afin de lutter contre la désinformation anti-UE; souligne la nécessité d'accorder une attention particulière à l'assistance en matière d'intégrité des élections dans les pays candidats à l'adhésion à l'Union;

Or. en

Amendement 1442
Ana Catarina Mendes, Kathleen Van Brempt, Sandro Ruotolo, Vasile Dîncu, Csaba Molnár, Juan Fernando López Aguilar, Pina Picierno, Christel Schaldemose

Proposition de résolution
Paragraphe 59

Proposition de résolution	*Amendement*
59. reconnaît que les voisins immédiats de l'Union, y compris les Balkans occidentaux, la Moldavie et l'Ukraine, sont confrontés à de graves ingérences étrangères; demande le financement de pôles régionaux de coordination pour lutter contre les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger, renforcer le soutien au journalisme d'investigation et aux régulateurs des médias et intensifier les communications stratégiques fondées sur des faits par l'intermédiaire des délégations de l'Union afin de lutter contre la désinformation anti-UE; souligne la nécessité d'accorder une attention particulière à l'assistance en matière d'intégrité des élections dans les pays candidats à l'adhésion à l'Union;	59. reconnaît que les voisins immédiats de l'Union, y compris les Balkans occidentaux, la Moldavie et l'Ukraine, sont confrontés à de graves ingérences étrangères ***et nationales en matière de manipulation de l'information et à des menaces hybrides***; ***invite la Commission et le SEAE à passer d'un soutien ad hoc à une assistance systématique à long terme visant à renforcer la résilience institutionnelle, juridique et civique; souligne que l'Union a énormément à apprendre de la résilience de la Moldavie et de l'Ukraine; demande que le bouclier européen de la démocratie serve de mécanisme bidirectionnel d'expertise, dans le cadre duquel l'Union intègre les modèles de réaction rapide, les cadres de coopération civile et militaire et les techniques de détection en temps réel mis au point par ces partenaires de première ligne qui naviguent actuellement dans le «laboratoire vivant» de l'agression russe;*** demande le financement de pôles régionaux de coordination pour lutter contre ***les menaces pesant sur l'intégrité***

de l'information en ligne et les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger, renforcer le soutien au journalisme d'investigation et aux régulateurs des médias et intensifier les communications stratégiques fondées sur des faits par l'intermédiaire des délégations de l'Union afin de lutter contre la désinformation anti-UE; souligne la nécessité d'accorder une attention particulière à l'assistance en matière d'intégrité des élections dans les pays candidats à l'adhésion à l'Union;

Or. en

Amendement 1443
Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 59

Proposition de résolution	*Amendement*
59. reconnaît que les voisins immédiats de l'Union, y compris les Balkans occidentaux, la Moldavie et l'Ukraine, sont confrontés à de graves ingérences étrangères; demande le financement de pôles régionaux de coordination pour lutter contre les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger, renforcer le soutien au journalisme d'investigation et aux régulateurs des médias et intensifier les communications stratégiques fondées sur des faits par l'intermédiaire des délégations de l'Union afin de lutter contre la désinformation anti-UE; souligne la nécessité d'accorder une attention particulière à l'assistance en matière d'intégrité des élections dans les pays candidats à l'adhésion à l'Union;	59. reconnaît que les voisins immédiats de l'Union, y compris les Balkans occidentaux, la Moldavie et l'Ukraine, sont confrontés à de graves ingérences étrangères***; constate que les pays candidats et candidats potentiels et les voisins de l'Union ont été une cible centrale des activités russes de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger, dont l'un des objectifs est de discréditer l'Union et de diminuer la valeur perçue de l'intégration européenne***; demande le financement de pôles régionaux de coordination pour lutter contre les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger, renforcer le soutien au journalisme d'investigation et aux régulateurs des médias et intensifier les communications stratégiques fondées sur des faits par l'intermédiaire des délégations de l'Union afin de lutter contre la désinformation anti-UE; ***invite la***

Commission et le SEAE à approfondir leur coopération avec les pays candidats à l'élargissement vulnérables en matière de résilience de l'information, de cybersécurité et de menaces hybrides; invite le SEAE et les délégations de l'Union européenne dans les pays tiers à renforcer encore leurs capacités respectives en matière de lutte contre la désinformation et la propagande à l'encontre de la PESC de l'Union européenne, notamment en investissant dans des campagnes de communication visant à lutter contre l'influence étrangère; souligne la nécessité d'accorder une attention particulière à l'assistance en matière d'intégrité des élections dans les pays candidats à l'adhésion à l'Union;

Or. en

Amendement 1444
Kim Van Sparrentak
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 59

Proposition de résolution	*Amendement*
59. reconnaît que les voisins immédiats de l'Union, y compris les Balkans occidentaux, la Moldavie et l'Ukraine, sont confrontés à de graves ***ingérences*** étrangères; demande le financement de pôles régionaux de coordination pour lutter contre les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger, renforcer le soutien au journalisme d'investigation et aux régulateurs des médias et intensifier les communications stratégiques fondées sur des faits par l'intermédiaire des délégations de l'Union afin de lutter contre la désinformation anti-UE; souligne la nécessité d'accorder une attention particulière à l'assistance en matière	59. reconnaît que les voisins immédiats de l'Union, y compris les ***pays des*** Balkans occidentaux, la Moldavie et l'Ukraine, sont confrontés à de graves ***manipulations de l'information et à des menaces hybrides*** étrangères ***et nationales; invite la Commission et le SEAE à passer d'un soutien ad hoc à une assistance systématique à long terme visant à renforcer la résilience institutionnelle, juridique et civique***; demande ***la poursuite du soutien de l'Union à ces pays dans le domaine du renforcement de la résilience et de la lutte contre les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger, notamment par*** le financement de pôles

d'intégrité des élections dans les pays candidats à l'adhésion à l'Union;

régionaux de coordination pour lutter contre les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger, renforcer le soutien au journalisme d'investigation et aux régulateurs des médias et intensifier les communications stratégiques fondées sur des faits par l'intermédiaire des délégations de l'Union afin de lutter contre la désinformation anti-UE; souligne la nécessité d'accorder une attention particulière à l'assistance en matière d'intégrité des élections dans les pays candidats à l'adhésion à l'Union***, notamment dans le contexte du retrait du financement de l'USAID, en accordant une attention particulière aux régions qui ont reçu relativement moins de soutien, en particulier les Balkans occidentaux***;

Or. en

Amendement 1445
Jaroslav Bžoch, Marieke Ehlers, Virginie Joron, Fabrice Leggeri

Proposition de résolution
Paragraphe 59

Proposition de résolution	*Amendement*
59. reconnaît que les voisins immédiats de l'Union, y compris les Balkans occidentaux, la Moldavie et l'Ukraine, sont confrontés à de graves ingérences étrangères; ***demande le financement de pôles régionaux de coordination pour lutter contre les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger, renforcer le soutien au journalisme d'investigation et aux régulateurs des médias et intensifier les communications stratégiques fondées sur des faits par l'intermédiaire des délégations de l'Union afin de lutter contre la désinformation anti-UE; souligne la nécessité d'accorder une attention particulière à l'assistance en***	59. reconnaît que les voisins immédiats de l'Union, y compris les Balkans occidentaux, la Moldavie et l'Ukraine, sont confrontés à de graves ingérences étrangères;

matière d'intégrité des élections dans les pays candidats à l'adhésion à l'Union;

Or. en

Amendement 1446
Helmut Brandstätter, Cynthia Ní Mhurchú, Sandro Gozi, Sophie Wilmès, Petras Auštrevičius, Bart Groothuis

Proposition de résolution
Paragraphe 59

Proposition de résolution	*Amendement*
59. reconnaît que les voisins immédiats de l'Union, y compris les Balkans occidentaux, la Moldavie ***et*** l'Ukraine, sont confrontés à de graves ingérences étrangères; demande le financement de pôles régionaux de coordination pour lutter contre les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger, renforcer le soutien au journalisme d'investigation et aux régulateurs des médias et intensifier les communications stratégiques fondées sur des faits par l'intermédiaire des délégations de l'Union afin de lutter contre la désinformation anti-UE; souligne la nécessité d'accorder une attention particulière à l'assistance en matière d'intégrité des élections dans les pays candidats à l'adhésion à l'Union;	59. reconnaît que les voisins immédiats de l'Union, y compris les Balkans occidentaux, la Moldavie***,*** l'Ukraine, ***l'Arménie et la Géorgie*** sont confrontés à de graves ingérences étrangères ***et à la manipulation de l'information au niveau national et à des menaces hybrides; invite la Commission et le SEAE à passer d'un soutien ad hoc à une assistance systématique à long terme visant à renforcer la résilience institutionnelle, juridique et civique***; demande le financement de pôles régionaux de coordination pour lutter contre les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger, renforcer le soutien au journalisme d'investigation et aux régulateurs des médias et intensifier les communications stratégiques fondées sur des faits par l'intermédiaire des délégations de l'Union afin de lutter contre la désinformation anti-UE; souligne la nécessité d'accorder une attention particulière à l'assistance en matière d'intégrité des élections dans les pays candidats ***ou candidats potentiels*** à l'adhésion à l'Union;

Or. en

Amendement 1447

Fredis Beleris

Proposition de résolution
Paragraphe 59

Proposition de résolution	*Amendement*
59. reconnaît que les voisins immédiats de l'Union, y compris les Balkans occidentaux, la Moldavie et l'Ukraine, sont confrontés à de graves ingérences étrangères; demande le financement de pôles régionaux de coordination pour lutter contre les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger, renforcer le soutien au journalisme d'investigation et aux régulateurs des médias et intensifier les communications stratégiques fondées sur des faits par l'intermédiaire des délégations de l'Union afin de lutter contre la désinformation anti-UE; souligne la nécessité d'accorder une attention particulière à l'assistance en matière d'intégrité des élections dans les pays candidats à l'adhésion à l'Union;	59. reconnaît que les voisins immédiats de l'Union, y compris les Balkans occidentaux, la Moldavie et l'Ukraine, sont confrontés à de graves ingérences étrangères; demande le financement de pôles régionaux de coordination pour lutter contre les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger, renforcer le soutien au journalisme d'investigation et aux régulateurs des médias et intensifier les communications stratégiques fondées sur des faits par l'intermédiaire des délégations de l'Union afin de lutter contre la désinformation anti-UE; souligne la nécessité d'accorder une attention particulière à l'assistance en matière d'intégrité des élections dans les pays candidats à l'adhésion à l'Union; ***souligne que les efforts déployés par l'Union pour aider les pays candidats à renforcer leur résilience face aux ingérences étrangères doivent s'accompagner d'une mise en œuvre avérée des réformes pertinentes et de résultats tangibles de leur part;***

Or. en

Amendement 1448
Beata Szydło, Mariusz Kamiński

Proposition de résolution
Paragraphe 59

Proposition de résolution	*Amendement*
59. reconnaît que les voisins immédiats de l'Union, y compris les Balkans occidentaux, la Moldavie et l'Ukraine, sont confrontés à de graves ingérences	59. reconnaît que les voisins immédiats de l'Union, y compris les Balkans occidentaux, la Moldavie et l'Ukraine***, la Géorgie et l'Arménie***, sont confrontés à de

étrangères; demande le financement de pôles régionaux de coordination pour lutter contre les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger, renforcer le soutien au journalisme d'investigation et aux régulateurs des médias et intensifier les communications stratégiques fondées sur des faits par l'intermédiaire des délégations de l'Union afin de lutter contre la désinformation anti-UE; souligne la nécessité d'accorder une attention particulière à l'assistance en matière d'intégrité des élections dans les pays candidats à l'adhésion à l'Union;

graves ingérences étrangères; demande le financement de pôles régionaux de coordination pour lutter contre les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger, renforcer le soutien au journalisme d'investigation et aux régulateurs des médias et intensifier les communications stratégiques fondées sur des faits par l'intermédiaire des délégations de l'Union afin de lutter contre la désinformation anti-UE; souligne la nécessité d'accorder une attention particulière à l'assistance en matière d'intégrité des élections dans les pays candidats à l'adhésion à l'Union;

Or. en

Amendement 1449
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 59 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	59 bis. constate avec inquiétude qu'à l'approche des élections législatives de 2026, l'Arménie est confrontée à une intensification des menaces hybrides liées à la Russie visant à porter atteinte à ses processus démocratiques, à sa cohésion sociale et à ses efforts de consolidation de la paix, notamment par des cyberactivités malveillantes, la manipulation coordonnée de l'information et l'activation de réseaux d'influence; rappelle que les services de renseignement extérieur arméniens ont signalé le recours à des opérations d'information ouvertes et secrètes, à des discours trompeurs et à des efforts visant à manipuler le discours public d'une manière préjudiciable aux intérêts nationaux de l'Arménie, et souligne que ces pressions hybrides peuvent concerner à la fois des acteurs étatiques et non étatiques liés à des

stratégies d'influence russes plus larges dans la région1a;

Or. en

Amendement 1450
Eugen Tomac

Proposition de résolution
Paragraphe 59 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	59 bis. invite la Commission, le SEAE et le Centre européen pour la résilience démocratique à fournir un soutien renforcé, ciblé et durable à la République de Moldavie, pays candidat à l'adhésion à l'Union confronté à des manipulations de l'information et des ingérences étrangères persistantes et coordonnées, y compris des campagnes de désinformation parrainées par des États et des opérations d'influence hybrides visant à porter atteinte aux institutions démocratiques, à l'intégrité électorale et à la confiance du public dans le processus d'adhésion à l'Union; souligne la nécessité de mécanismes de réaction rapide, d'une communication stratégique renforcée, d'une coordination étroite avec les plateformes en ligne et d'un soutien accru aux médias indépendants et à la société civile, en particulier dans le contexte des périodes électorales;

Or. en

Amendement 1451
Fredis Beleris

Proposition de résolution
Paragraphe 59 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	59 bis. invite la Commission européenne à appliquer une approche rigoureuse dans son examen des progrès accomplis par les pays candidats au titre des chapitres de négociation relatifs aux droits fondamentaux, à l'état de droit et à la résilience démocratique; souligne que les insuffisances dans la reconnaissance et le traitement de questions clés telles que la corruption, l'absence de médias indépendants, les violations des droits de l'homme et les faiblesses des processus démocratiques amoindrissent la confiance des citoyens dans les institutions nationales et européennes, créant ainsi des récits eurosceptiques susceptibles d'être exploités par des pays tiers et des acteurs engagés dans des activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger;

Or. en

Amendement 1452
Christine Anderson, Petar Volgin

Proposition de résolution
Paragraphe 59 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	59 bis. souligne que les initiatives de soutien à la démocratie et de renforcement de la résilience menées par les institutions de l'Union, en particulier dans les contextes électoraux au sein de l'Union et dans les pays voisins, doivent demeurer strictement neutres, transparentes et limitées à un soutien technique, afin d'éviter toute perception d'implication institutionnelle dans la compétition politique ou les résultats électoraux;

Or. en

Amendement 1453
Vasile Dîncu

Proposition de résolution
Paragraphe 59 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	59 bis. reconnaît que l'Ukraine fait partie intégrante de l'environnement de sécurité européen; invite à l'inclusion systématique de l'Ukraine dans les initiatives de l'Union visant à renforcer la résilience, à lutter contre les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger et à améliorer la préparation, en tant que partenaire stratégique contribuant à la sécurité européenne;

Or. en

Amendement 1454
Ana Catarina Mendes, Kathleen Van Brempt, Sandro Ruotolo, Vasile Dîncu, Csaba Molnár, Juan Fernando López Aguilar, Pina Picierno, Christel Schaldemose

Proposition de résolution
Paragraphe 59 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	59 bis. invite la Commission à établir un pôle régional spécifique de l'Observatoire européen des médias numériques (EDMO) couvrant les Balkans occidentaux, en gardant à l'esprit qu'un tel pôle existe déjà pour la Moldavie;

Or. en

Amendement 1455
Christine Anderson, Petar Volgin

Proposition de résolution
Paragraphe 59 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	59 ter. souligne que la coopération avec les pays tiers et les pays candidats dans le cadre de la dimension extérieure du bouclier européen de la démocratie doit rester axée sur le renforcement de la résilience institutionnelle, de la transparence et des garanties liées à l'état de droit face à des ingérences étrangères clairement identifiables, et ne doit pas conduire à l'exportation de modèles de gouvernance centrés sur la surveillance des contenus, l'intervention sur les récits ou la coordination administrative avec les plateformes;

Or. en

Amendement 1456
Jaroslav Bžoch, Marieke Ehlers, António Tânger Corrêa, Virginie Joron, Fabrice Leggeri

Proposition de résolution
Paragraphe 60

Proposition de résolution	*Amendement*
60. invite la Commission à faire des programmes d'éducation aux médias une composante permanente de l'aide de préadhésion et de l'instrument européen de voisinage, avec des subventions spécifiques de l'Union pour soutenir le journalisme d'investigation dans les régions vulnérables;	***supprimé***

Or. en

Amendement 1457
Kim Van Sparrentak
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 60

Proposition de résolution	*Amendement*
60. invite la Commission à faire des programmes d'éducation aux médias une composante permanente de l'aide de préadhésion et de l'instrument européen de voisinage, avec des subventions spécifiques de l'Union pour soutenir le journalisme d'investigation dans les régions vulnérables;	60. ***souligne que la suppression des programmes thématiques et des dotations financières pour les droits de l'homme et la démocratie, ainsi que pour les organisations de la société civile (OSC), laisse planer une grande incertitude sur la manière dont ces obligations fondées sur le traité UE seront effectivement intégrées, mises en œuvre et contrôlées; réitère son appel à la Commission à renforcer et sanctuariser les programmes visant à engager et soutenir de manière significative la société civile, les défenseurs des droits de l'homme, les journalistes et les médias d'investigation dans les pays tiers; souligne que ces acteurs sont essentiels pour protéger l'espace civique, garantir la transparence démocratique et résister aux dérives autoritaires; insiste pour que le nouveau CFP prévoie un financement durable, accessible et flexible, permettant de réagir rapidement aux menaces contre les libertés fondamentales et de soutenir les initiatives locales;*** invite la Commission à faire des programmes d'éducation aux médias une composante permanente de l'aide de préadhésion et de l'instrument européen de voisinage, ***ainsi qu'à les proposer*** avec des subventions spécifiques de l'Union pour soutenir le journalisme d'investigation dans les régions vulnérables;

Or. en

Amendement 1458
Ana Catarina Mendes, Kathleen Van Brempt, Sandro Ruotolo, Vasile Dîncu, Csaba Molnár, Juan Fernando López Aguilar, Pina Picierno, Christel Schaldemose

Proposition de résolution

Paragraphe 60

Proposition de résolution	*Amendement*
60. invite la Commission à faire des programmes d'éducation aux médias une composante permanente de l'aide de préadhésion et de l'instrument européen de voisinage, avec des subventions spécifiques de l'Union pour soutenir le journalisme d'investigation dans les régions vulnérables;	60. invite la Commission à faire des programmes d'éducation aux médias une composante permanente de l'aide de préadhésion et de l'instrument européen de voisinage, avec des subventions spécifiques de l'Union pour soutenir le journalisme d'investigation dans les régions vulnérables; ***souligne que la coopération culturelle devrait constituer une composante intégrale de ces instruments, en renforçant la cohésion sociétale, les valeurs communes et les échanges entre les peuples dans les pays candidats et les pays voisins;***

Or. en

Amendement 1459
Petar Volgin, Christine Anderson

Proposition de résolution
Paragraphe 60

Proposition de résolution	*Amendement*
60. invite la Commission à ***faire des programmes d'éducation aux médias une composante permanente de l'aide de préadhésion et de l'instrument européen de voisinage, avec des subventions spécifiques de l'Union pour*** soutenir le journalisme d'investigation ***dans les régions vulnérables***;	60. invite la Commission à soutenir le journalisme d'investigation;

Or. en

Amendement 1460
Beata Szydło, Mariusz Kamiński

Proposition de résolution
Paragraphe 60

Proposition de résolution	*Amendement*
60. invite la Commission à faire des programmes d'éducation aux médias une composante permanente de l'aide de préadhésion et de l'instrument européen de voisinage, avec des subventions spécifiques de l'Union pour soutenir le journalisme d'investigation dans les régions vulnérables;	60. invite la Commission à faire des programmes d'éducation aux médias une composante permanente de l'aide de préadhésion et de l'instrument européen de voisinage, ***dans le plein respect des compétences nationales et des contextes locaux,*** avec des subventions spécifiques de l'Union pour soutenir le journalisme d'investigation dans les régions vulnérables;

Or. en

Amendement 1461
Helmut Brandstätter, Cynthia Ní Mhurchú, Sandro Gozi, Sophie Wilmès, Petras Auštrevičius, Bart Groothuis

Proposition de résolution
Paragraphe 60

Proposition de résolution	*Amendement*
60. invite la Commission à faire des programmes d'éducation aux médias une composante permanente de l'aide de préadhésion et de l'instrument européen de voisinage, avec des subventions spécifiques de l'Union pour soutenir le journalisme ***d'investigation*** dans les régions vulnérables;	60. invite la Commission à faire des programmes d'éducation aux médias une composante permanente de l'aide de préadhésion et de l'instrument européen de voisinage, avec des subventions spécifiques de l'Union pour soutenir le journalisme ***d'intérêt public*** dans les régions vulnérables;

Or. en

Amendement 1462
Petar Volgin, Christine Anderson

Proposition de résolution
Paragraphe 61

Proposition de résolution	*Amendement*
61. demande que l'Union intensifie les	***supprimé***

efforts qu'elle déploie actuellement pour aider les pays partenaires de son voisinage, ainsi que les pays prioritaires d'Afrique subsaharienne, de la région Asie-Pacifique et d'Amérique latine, à renforcer leur résilience face aux activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger, à consolider leurs processus démocratiques et à garantir l'intégrité électorale; souligne, en particulier, la nécessité de poursuivre le développement du projet phare EUvsDisinfo;

Or. en

Amendement 1463
Jaroslav Bžoch, Marieke Ehlers, António Tânger Corrêa, Virginie Joron, Fabrice Leggeri

Proposition de résolution
Paragraphe 61

Proposition de résolution	*Amendement*
61. demande que l'Union intensifie les efforts qu'elle déploie actuellement pour aider les pays partenaires de son voisinage, ainsi que les pays prioritaires d'Afrique subsaharienne, de la région Asie-Pacifique et d'Amérique latine, à renforcer leur résilience face aux activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger, à consolider leurs processus démocratiques et à garantir l'intégrité électorale; souligne, en particulier, la nécessité de poursuivre le développement du projet phare EUvsDisinfo;	***supprimé***

Or. en

Amendement 1464
Ana Miguel Pedro

Proposition de résolution
Paragraphe 61

Proposition de résolution	*Amendement*
61. demande que l'Union intensifie les efforts qu'elle déploie actuellement pour aider les pays partenaires de son voisinage, ainsi que les pays prioritaires d'Afrique subsaharienne, de la région Asie-Pacifique et d'Amérique latine, à renforcer leur résilience face aux activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger, à consolider leurs processus démocratiques et à garantir l'intégrité électorale; souligne, en particulier, la nécessité de poursuivre le développement du projet phare EUvsDisinfo;	61. demande que l'Union intensifie les efforts qu'elle déploie actuellement pour aider les pays partenaires de son voisinage, ainsi que les pays prioritaires d'Afrique subsaharienne, de la région Asie-Pacifique et d'Amérique latine, à renforcer leur résilience face aux activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger, à consolider leurs processus démocratiques et à garantir l'intégrité électorale; ***souligne que la Russie et la Chine coopèrent de plus en plus pour amplifier des récits révisionnistes sur le prétendu déclin de l'Occident et le «néocolonialisme» dans ces régions, révélant un déficit de communication stratégique qui nuit à la crédibilité et à l'influence de l'Union; note avec préoccupation que, dans nombre de ces contextes, les médias indépendants ont été réprimés ou expulsés et que la diplomatie publique occidentale demeure souvent incohérente, insuffisamment dotée en ressources et insuffisamment adaptée aux langues et cultures locales, ce qui limite son efficacité pour contrer ces récits;*** souligne, en particulier, la nécessité de poursuivre le développement du projet phare EUvsDisinfo;

Or. en

Amendement 1465
Nathalie Loiseau, Sandro Gozi, Sophie Wilmès, Cynthia Ní Mhurchú, Bart Groothuis, Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Paragraphe 61

Proposition de résolution	*Amendement*

61. demande que l'Union intensifie les efforts qu'elle déploie actuellement pour aider les pays partenaires de son voisinage, ainsi que les pays prioritaires d'Afrique subsaharienne, de la région Asie-Pacifique et d'Amérique latine, à renforcer leur résilience face aux activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger, à consolider leurs processus démocratiques et à garantir l'intégrité électorale; souligne, en particulier, la nécessité de poursuivre le développement ***du*** projet phare EUvsDisinfo;	61. demande que l'Union intensifie les efforts qu'elle déploie actuellement pour aider les pays partenaires de son voisinage, ainsi que les pays prioritaires d'Afrique subsaharienne, de la région Asie-Pacifique et d'Amérique latine, à renforcer leur résilience face aux activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger, à consolider leurs processus démocratiques et à garantir l'intégrité électorale; ***souligne en particulier que les transformations en cours en Afrique du Nord et dans la région du Sahel ont une incidence directe sur la sécurité et la résilience démocratique de l'Union, et observe que ces régions sont particulièrement vulnérables aux activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger, notamment en raison de l'instabilité politique et de la fragilité des écosystèmes informationnels;*** souligne, en particulier, la nécessité de poursuivre le développement ***des mesures de résilience ciblées face aux activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger pour ces régions, notamment en soutenant les médias indépendants, la société civile, la culture numérique, la communication stratégique et le renforcement des mécanismes de surveillance et de réaction, tels que le*** projet phare EUvsDisinfo;
	Or. en

Amendement 1466
Kim Van Sparrentak
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 61

Proposition de résolution	*Amendement*
61. demande que l'Union intensifie les	61. demande que l'Union intensifie

efforts qu'elle déploie actuellement pour aider les pays partenaires de son voisinage, ainsi que les pays prioritaires d'Afrique subsaharienne, de la région Asie-Pacifique et d'Amérique latine, à renforcer leur résilience face aux activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger, à consolider leurs processus démocratiques et à garantir l'intégrité électorale; souligne, en particulier, la nécessité de poursuivre le développement du projet phare EUvsDisinfo;

d'urgence les efforts qu'elle déploie actuellement pour aider les pays partenaires de son voisinage, ainsi que les pays prioritaires d'Afrique subsaharienne, de la région Asie-Pacifique et d'Amérique latine, à renforcer leur résilience face aux activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger, à consolider leurs processus démocratiques et à garantir l'intégrité électorale***, notamment grâce à un financement spécifique dans le cadre du prochain CFP***; souligne, en particulier, la nécessité de poursuivre le développement du projet phare EUvsDisinfo;

Or. en

Amendement 1467
Beata Szydło, Mariusz Kamiński

Proposition de résolution
Paragraphe 61

Proposition de résolution	*Amendement*
61. demande que l'Union intensifie les efforts qu'elle déploie actuellement pour aider les pays partenaires de son voisinage, ainsi que les pays prioritaires d'Afrique subsaharienne, de la région Asie-Pacifique et d'Amérique latine, à renforcer leur résilience face aux activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger, à consolider leurs processus démocratiques et à garantir l'intégrité électorale; souligne, en particulier, la nécessité de poursuivre le développement du projet phare EUvsDisinfo;	61. demande que l'Union intensifie les efforts qu'elle déploie actuellement pour aider les pays partenaires de son voisinage ***oriental et méridional***, ainsi que les pays prioritaires d'Afrique subsaharienne, de la région Asie-Pacifique et d'Amérique latine, à renforcer leur résilience face aux activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger, à consolider leurs processus démocratiques et à garantir l'intégrité électorale; souligne, en particulier, la nécessité de poursuivre le développement du projet phare EUvsDisinfo;

Or. en

Amendement 1468
Helmut Brandstätter, Cynthia Ní Mhurchú, Sandro Gozi, Bart Groothuis

Proposition de résolution
Paragraphe 61 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	61 bis. reconnaît que les acteurs à motivation financière engagés dans des activités en ligne non authentiques résident principalement dans des régions situées en dehors de l'Union, et que le passage à des services de monétisation des plateformes ou la cessation de ces services risquent de couper les moyens de subsistance de cohortes d'acteurs dont les revenus dépendent de l'exploitation desdits services de monétisation; reconnaît que ces acteurs disposent d'un savoir-faire et d'infrastructures et qu'ils peuvent se tourner vers des activités de désinformation à des fins d'embauche ou d'escroquerie qui pourraient cibler directement l'Union; invite à un investissement mondial dans l'élaboration d'une stratégie s'apparentant à une «stratégie de désarmement» afin de réduire le risque que des acteurs auparavant monétisés se reconvertissent dans la désinformation rémunérée ou dans d'autres activités frauduleuses;

Or. en

Amendement 1469
Ana Catarina Mendes, Kathleen Van Brempt, Sandro Ruotolo, Vasile Dîncu, Csaba Molnár, Juan Fernando López Aguilar, Pina Picierno, Christel Schaldemose

Proposition de résolution
Paragraphe 61 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	61 bis. souligne que la répression transnationale constitue une menace extérieure grave pour les libertés démocratiques, les droits fondamentaux et l'état de droit au sein même de l'Union;

invite la Commission et le SEAE à traiter explicitement la question de la répression transnationale dans le cadre de la dimension extérieure du bouclier européen de la démocratie, notamment par des réponses diplomatiques coordonnées, des mécanismes de protection et de soutien pour les personnes ciblées, ainsi qu'un suivi plus étroit des pratiques de pays tiers visant à faire taire les dissidents au-delà de leurs frontières;

Or. en

Amendement 1470
Christine Anderson, Petar Volgin

Proposition de résolution
Paragraphe 61 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	61 bis. souligne que les mécanismes de préparation et de réponse aux crises dans le cadre du bouclier européen de la démocratie doivent demeurer exceptionnels, clairement définis et limités dans le temps, et ne doivent pas conduire à la normalisation d'une surveillance permanente, d'un suivi continu des risques liés aux discours licites ou d'interventions préventives dans le débat démocratique;

Or. en

Amendement 1471
Petar Volgin, Christine Anderson

Proposition de résolution
Paragraphe 62

Proposition de résolution	*Amendement*

62. reconnaît que la mise en place de l'EUPM Moldova constitue un exemple réussi de la manière dont l'Union peut jouer un rôle décisif dans le soutien aux structures de gestion des crises d'un pays partenaire et dans le renforcement de sa résilience face aux menaces hybrides, informatiques et de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger; estime que l'EUPM Moldova devrait servir de modèle pour l'inclusion de la lutte contre les menaces hybrides dans le mandat des missions existantes et la mise en place de missions similaires dans d'autres pays partenaires; prend acte des élections législatives qui se sont tenues en Moldavie le 28 septembre 2025 et de la nette victoire du parti pro-européen Action et solidarité (PAS);	***supprimé***

Or. en

Amendement 1472
Jaroslav Bžoch, Marieke Ehlers, Virginie Joron

Proposition de résolution
Paragraphe 62

Proposition de résolution	*Amendement*
62. ***reconnaît que la mise en place de l'EUPM Moldova constitue un exemple réussi de la manière dont l'Union peut jouer un rôle décisif dans le soutien aux structures de gestion des crises d'un pays partenaire et dans le renforcement de sa résilience face aux menaces hybrides, informatiques et de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger; estime que l'EUPM Moldova devrait servir de modèle pour l'inclusion de la lutte contre les menaces hybrides dans le mandat des missions existantes et la mise en place de missions similaires dans d'autres pays partenaires;*** prend acte des élections législatives qui se sont tenues en Moldavie le 28 septembre	62. prend acte des élections législatives qui se sont tenues en Moldavie le 28 septembre 2025 et de la nette victoire du parti pro-européen Action et solidarité (PAS);

2025 et de la nette victoire du parti pro-européen Action et solidarité (PAS);

Or. en

Amendement 1473
Beata Szydło, Mariusz Kamiński

Proposition de résolution
Paragraphe 62

Proposition de résolution	*Amendement*
62. reconnaît que la mise en place de l'EUPM Moldova constitue un exemple réussi de la manière dont l'Union peut jouer un rôle décisif dans le soutien aux structures de gestion des crises d'un pays partenaire et dans le renforcement de sa résilience face aux menaces hybrides, informatiques et de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger; estime que l'EUPM Moldova devrait servir de modèle pour l'inclusion de la lutte contre les menaces hybrides dans le mandat des missions existantes et la mise en place de missions similaires dans d'autres pays partenaires; prend acte des élections législatives qui se sont tenues en Moldavie le 28 septembre 2025 et de la nette victoire ***du parti pro-européen Action et solidarité (PAS)***;	62. reconnaît que la mise en place de l'EUPM Moldova constitue un exemple réussi de la manière dont l'Union peut jouer un rôle décisif dans le soutien aux structures de gestion des crises d'un pays partenaire et dans le renforcement de sa résilience face aux menaces hybrides, informatiques et de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger; estime que l'EUPM Moldova devrait servir de modèle pour l'inclusion de la lutte contre les menaces hybrides dans le mandat des missions existantes et la mise en place de missions similaires dans d'autres pays partenaires; prend acte des élections législatives qui se sont tenues en Moldavie le 28 septembre 2025***, ainsi que des élections présidentielles du 3 novembre 2024,*** et de la nette victoire ***des forces pro-européennes, malgré les efforts et les ressources considérables déployés par la Russie pour déstabiliser la situation en Moldavie et la détourner de sa voie européenne et euro-atlantique***;

Or. en

Amendement 1474
Juan Ignacio Zoido Álvarez

Proposition de résolution
Paragraphe 62

Proposition de résolution	*Amendement*
62. reconnaît que la mise en place de l'EUPM Moldova constitue un exemple réussi de la manière dont l'Union peut jouer un rôle décisif dans le soutien aux structures de gestion des crises d'un pays partenaire et dans le renforcement de sa résilience face aux menaces hybrides, informatiques et de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger; estime que l'EUPM Moldova devrait servir de modèle pour l'inclusion de la lutte contre les menaces hybrides dans le mandat des missions existantes et la mise en place de missions similaires dans d'autres pays partenaires; prend acte des élections législatives qui se sont tenues en Moldavie le 28 septembre 2025 et de la nette victoire du parti pro-européen Action et solidarité (PAS);	62. reconnaît que la mise en place de l'EUPM Moldova constitue un exemple réussi de la manière dont l'Union peut jouer un rôle décisif dans le soutien aux structures de gestion des crises d'un pays partenaire et dans le renforcement de sa résilience face aux menaces hybrides, informatiques et de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger; estime que l'EUPM Moldova devrait servir de modèle pour l'inclusion de la lutte contre les menaces hybrides dans le mandat des missions existantes et la mise en place de missions similaires dans d'autres pays partenaires; ***estime que ces accords devraient être conclus en priorité avec des pays dont l'instabilité interne touche directement la sécurité de l'Union, tels que ceux de la région du Sahel;*** prend acte des élections législatives qui se sont tenues en Moldavie le 28 septembre 2025 et de la nette victoire du parti pro-européen Action et solidarité (PAS);

Or. en

Amendement 1475
Helmut Brandstätter, Cynthia Ní Mhurchú, Sandro Gozi, Petras Auštrevičius, Bart Groothuis

Proposition de résolution
Paragraphe 62

Proposition de résolution	*Amendement*
62. reconnaît que la mise en place de l'EUPM Moldova constitue un exemple réussi de la manière dont l'Union peut jouer un rôle décisif dans le soutien aux structures de gestion des crises d'un pays partenaire et dans le renforcement de sa résilience face aux menaces hybrides, informatiques et de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis	62. reconnaît que la mise en place de l'EUPM Moldova constitue un exemple réussi de la manière dont l'Union peut jouer un rôle décisif dans le soutien aux structures de gestion des crises d'un pays partenaire et dans le renforcement de sa résilience face aux menaces hybrides, informatiques et de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis

l'étranger; estime que l'EUPM Moldova devrait servir de modèle pour l'inclusion de la lutte contre les menaces hybrides dans le mandat des missions existantes et la mise en place de missions similaires dans d'autres pays partenaires; prend acte des élections législatives qui se sont tenues en Moldavie le 28 septembre 2025 et de la nette victoire du parti pro-européen Action et solidarité (PAS);	l'étranger; estime que l'EUPM Moldova devrait servir de modèle pour l'inclusion de la lutte contre les menaces hybrides dans le mandat des missions existantes et la mise en place de missions similaires dans d'autres pays partenaires; prend acte des élections législatives qui se sont tenues en Moldavie le 28 septembre 2025 et de la nette victoire du parti pro-européen Action et solidarité (PAS); ***réitère la nécessité de soutenir l'Arménie dans la lutte contre les ingérences russes en amont de ses élections législatives de juin 2026;***

Or. en

Amendement 1476
Danilo Della Valle, Konstantinos Arvanitis

Proposition de résolution
Paragraphe 62

Proposition de résolution	*Amendement*
62. reconnaît que la mise en place de l'EUPM Moldova constitue un exemple réussi de la manière dont l'Union peut jouer un rôle décisif dans le soutien aux structures de gestion des crises d'un pays partenaire et dans le renforcement de sa résilience face aux menaces ***hybrides,*** informatiques ***et*** de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger; estime que l'EUPM Moldova devrait servir de modèle pour l'inclusion de la lutte contre les menaces hybrides dans le mandat des missions existantes et la mise en place de missions similaires dans d'autres pays partenaires; prend acte des élections législatives qui se sont tenues en Moldavie le 28 septembre 2025 et de la nette victoire du parti pro-européen Action et solidarité (PAS);	62. reconnaît que la mise en place de l'EUPM Moldova constitue un exemple réussi de la manière dont l'Union peut jouer un rôle décisif dans le soutien aux structures de gestion des crises d'un pays partenaire et dans le renforcement de sa résilience face aux menaces informatiques***,*** de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger ***et autres***; estime que l'EUPM Moldova devrait servir de modèle pour l'inclusion de la lutte contre les menaces hybrides dans le mandat des missions existantes et la mise en place de missions similaires dans d'autres pays partenaires; prend acte des élections législatives qui se sont tenues en Moldavie le 28 septembre 2025 et de la nette victoire du parti pro-européen Action et solidarité (PAS);

Or. en

Amendement 1477
Nathalie Loiseau, Sandro Gozi, Sophie Wilmès, Cynthia Ní Mhurchú, Bart Groothuis, Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Paragraphe 62 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	62 bis. rappelle que les prochaines élections législatives prévues en Arménie doivent se tenir le 7 juin 2026; insiste sur la nécessité de fournir un soutien immédiat et suffisant au pays afin de contrer les ingérences et les acteurs russes à l'intérieur du pays, soit en adaptant le mandat de la mission AMUE Arménie, soit au moyen d'une mission ad hoc; insiste sur le fait que ce soutien peut prendre la forme d'un renforcement des capacités administratives ainsi que d'un financement de base afin de garantir que le pays dispose des outils nécessaires pour réagir;

Or. en

Amendement 1478
Petar Volgin, Christine Anderson

Proposition de résolution
Paragraphe 63

Proposition de résolution	*Amendement*
63. se félicite du déploiement d'équipes d'intervention rapide de l'Union en cas de menaces hybrides, comme l'illustre l'exemple récent de la Moldavie, en tant qu'instrument utile pour renforcer les capacités et la résilience dans les pays ciblés par des attaques hybrides, des cyberattaques et des activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger, sur la base du savoir-faire et de l'expertise spécifiques de	***supprimé***

l'Union et de ses États membres;

Or. en

Amendement 1479
Jaroslav Bžoch, Fabrice Leggeri

Proposition de résolution
Paragraphe 63

Proposition de résolution	*Amendement*
63. ***se félicite du déploiement d'équipes d'intervention rapide de l'Union en cas de menaces hybrides, comme l'illustre l'exemple récent de la Moldavie, en tant qu'instrument utile pour renforcer les capacités et la résilience dans les pays ciblés par des attaques hybrides, des cyberattaques et des activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger***, sur la base du savoir-faire et de l'expertise spécifiques de l'Union et de ses États membres;	63. ***constate que***, sur la base du savoir-faire et de l'expertise spécifiques de l'Union et de ses États membres***, les actions menées par l'Union lors des récentes élections en Moldavie se sont révélées efficaces***; ***observe à cet égard qu'une équipe de l'Union a été déployée, avec le consentement de la Moldavie, afin d'aider à se défendre contre la désinformation et les manipulations étrangères;***

Or. en

Amendement 1480
Ana Catarina Mendes, Kathleen Van Brempt, Sandro Ruotolo, Vasile Dîncu, Csaba Molnár, Juan Fernando López Aguilar, Pina Picierno, Christel Schaldemose

Proposition de résolution
Paragraphe 63 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	63 bis. reconnaît que les acteurs à motivation financière engagés dans des activités en ligne non authentiques résident principalement dans des régions situées en dehors de l'Union, et que le passage à des services de monétisation des plateformes ou la cessation de ces services risquent de couper les moyens de

subsistance de cohortes d'acteurs dont les revenus dépendent de l'exploitation desdits services de monétisation; reconnaît que ces acteurs ont du savoir-faire et des infrastructures à leur disposition et qu'ils peuvent se tourner vers des activités de désinformation à des fins d'embauche ou d'escroquerie qui pourraient cibler directement l'Union; invite à un investissement mondial dans l'élaboration d'une stratégie s'apparentant à une «stratégie de désarmement» afin de réduire le risque que des acteurs auparavant monétisés se reconvertissent dans la désinformation rémunérée ou dans d'autres activités frauduleuses;

Or. en

Amendement 1481
Beata Szydło, Mariusz Kamiński

Proposition de résolution
Paragraphe 63 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	63 bis. affirme le rôle primordial de l'OTAN dans la lutte contre la guerre hybride visant les institutions politiques de l'Occident collectif, la formation de l'opinion publique et la remise en cause de la sécurité des citoyens des pays alliés; souligne que, depuis l'adhésion de la Finlande et de la Suède, 23 des 27 États membres de l'Union sont également des alliés de l'OTAN; rappelle que l'OTAN a développé des instruments et des stratégies spécifiques pour lutter contre les menaces hybrides; insiste sur le fait que le rôle de l'Union doit rester strictement complémentaire et de soutien, en évitant les doublons, l'expansion institutionnelle ou la création de structures parallèles;

Or. en

Amendement 1482
Beata Szydło, Mariusz Kamiński

Proposition de résolution
Paragraphe 63 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	63 ter. souligne que la rapidité, l'ampleur et l'intensité des menaces hybrides, facilitées par les évolutions technologiques rapides et l'interconnexion mondiale, exigent une coordination transatlantique plutôt qu'une duplication des structures au niveau de l'Union;

Or. en

Amendement 1483
Beata Szydło, Mariusz Kamiński

Proposition de résolution
Paragraphe 63 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	63 quater. exprime sa vive préoccupation face à l'approfondissement des partenariats stratégiques entre les régimes hostiles à Moscou et à Minsk et d'autres acteurs autoritaires, notamment la Chine, l'Iran, la Corée du Nord, Cuba et le Nicaragua; estime que l'approche incohérente et politiquement sélective de l'Union a affaibli sa crédibilité; souligne en particulier le cas de Cuba, avec lequel l'Union maintient l'accord de dialogue politique et de coopération (ADPC), que le régime communiste a utilisé pour obtenir un renforcement financier et une légitimation politique, tout en violant systématiquement les principes et engagements fondamentaux qui y sont consacrés, notamment par une répression

sévère de la société civile et le déploiement de personnel cubain à l'étranger en soutien aux régimes autoritaires;

Or. en

Amendement 1484
Ana Catarina Mendes, Kathleen Van Brempt, Sandro Ruotolo, Vasile Dîncu, Csaba Molnár, Juan Fernando López Aguilar, Pina Picierno, Christel Schaldemose

Proposition de résolution
Paragraphe 64

Proposition de résolution	*Amendement*
64. souligne qu'il importe de donner la priorité aux principes et aux objectifs du bouclier européen de la démocratie dans le cadre de la coopération internationale avec des partenaires partageant les mêmes valeurs, tels que le G7, l'OTAN, les Nations unies, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et le Conseil de l'Europe; se félicite des mesures déjà prises dans le cadre des relations bilatérales et multilatérales, notamment le code de conduite des Nations unies pour l'intégrité de l'information sur les plateformes numériques, l'engagement pris par les États membres du Conseil de l'Europe dans la déclaration de Reykjavik de protéger les systèmes électoraux contre les ingérences étrangères, les partenariats en matière de sécurité et de défense et les efforts continus du mécanisme de réaction rapide du G7 pour prévoir et élaborer des réponses collectives aux activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger;	64. souligne qu'il importe de donner la priorité aux principes et aux objectifs du bouclier européen de la démocratie dans le cadre de la coopération internationale avec des partenaires partageant les mêmes valeurs, tels que le G7, l'OTAN, les Nations unies, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et le Conseil de l'Europe; se félicite des mesures déjà prises dans le cadre des relations bilatérales et multilatérales, notamment le code de conduite des Nations unies pour l'intégrité de l'information sur les plateformes numériques, l'engagement pris par les États membres du Conseil de l'Europe dans la déclaration de Reykjavik de protéger les systèmes électoraux contre les ingérences étrangères, les partenariats en matière de sécurité et de défense et les efforts continus du mécanisme de réaction rapide du G7 pour prévoir et élaborer des réponses collectives aux activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger; ***insiste sur l'importance de renforcer la coopération avec l'OTAN, son centre d'excellence pour la communication stratégique et le réseau européen de cybersécurité, afin de lutter contre la désinformation et les cyberattaques; invite la Commission, lorsque cela est possible, à coopérer avec les autorités nationales et***

les organisations de la société civile de pays tiers partageant les mêmes valeurs dans la lutte contre la désinformation et les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger;

Or. en

Amendement 1485
Helmut Brandstätter, Cynthia Ní Mhurchú, Sandro Gozi, Petras Auštrevičius, Bart Groothuis

Proposition de résolution
Paragraphe 64

Proposition de résolution	*Amendement*
64. souligne qu'il importe de donner la priorité aux principes et aux objectifs du bouclier européen de la démocratie dans le cadre de la coopération internationale avec des partenaires partageant les mêmes valeurs, tels que le G7, l'OTAN, les Nations unies, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et le Conseil de l'Europe; se félicite des mesures déjà prises dans le cadre des relations bilatérales et multilatérales, notamment le code de conduite des Nations unies pour l'intégrité de l'information sur les plateformes numériques, l'engagement pris par les États membres du Conseil de l'Europe dans la déclaration de Reykjavik de protéger les systèmes électoraux contre les ingérences étrangères, les partenariats en matière de sécurité et de défense et les efforts continus du mécanisme de réaction rapide du G7 pour prévoir et élaborer des réponses collectives aux activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger;	64. souligne qu'il importe de donner la priorité aux principes et aux objectifs du bouclier européen de la démocratie dans le cadre de la coopération internationale avec des partenaires partageant les mêmes valeurs, tels que le G7, l'OTAN***, Taïwan***, les Nations unies, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et le Conseil de l'Europe; se félicite des mesures déjà prises dans le cadre des relations bilatérales et multilatérales, notamment le code de conduite des Nations unies pour l'intégrité de l'information sur les plateformes numériques, l'engagement pris par les États membres du Conseil de l'Europe dans la déclaration de Reykjavik de protéger les systèmes électoraux contre les ingérences étrangères, les partenariats en matière de sécurité et de défense et les efforts continus du mécanisme de réaction rapide du G7 pour prévoir et élaborer des réponses collectives aux activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger; ***encourage le développement accru de normes ouvertes communes, de modèles de données, de méthodologies et de taxinomies entre partenaires partageant les mêmes valeurs afin de permettre une***

coopération plus efficace;

Or. en

Amendement 1486
Tomáš Zdechovský

Proposition de résolution
Paragraphe 64

Proposition de résolution	*Amendement*
64. souligne qu'il importe de donner la priorité aux principes et aux objectifs du bouclier européen de la démocratie dans le cadre de la coopération internationale avec des partenaires partageant les mêmes valeurs, tels que le G7, l'OTAN, les Nations unies, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et le Conseil de l'Europe; se félicite des mesures déjà prises dans le cadre des relations bilatérales et multilatérales, notamment le code de conduite des Nations unies pour l'intégrité de l'information sur les plateformes numériques, l'engagement pris par les États membres du Conseil de l'Europe dans la déclaration de Reykjavik de protéger les systèmes électoraux contre les ingérences étrangères, les partenariats en matière de sécurité et de défense et les efforts continus du mécanisme de réaction rapide du G7 pour prévoir et élaborer des réponses collectives aux activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger;	64. souligne qu'il importe de donner la priorité aux principes et aux objectifs du bouclier européen de la démocratie dans le cadre de la coopération internationale avec des partenaires partageant les mêmes valeurs, tels que le G7, l'OTAN, les Nations unies, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et le Conseil de l'Europe; se félicite des mesures déjà prises dans le cadre des relations bilatérales et multilatérales, notamment le code de conduite des Nations unies pour l'intégrité de l'information sur les plateformes numériques, l'engagement pris par les États membres du Conseil de l'Europe dans la déclaration de Reykjavik de protéger les systèmes électoraux contre les ingérences étrangères, les partenariats en matière de sécurité et de défense et les efforts continus du mécanisme de réaction rapide du G7 pour prévoir et élaborer des réponses collectives aux activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger; ***encourage le développement accru de normes ouvertes communes, de modèles de données, de méthodologies et de taxinomies entre partenaires partageant les mêmes valeurs afin de permettre une coopération plus efficace;***

Or. en

Amendement 1487
Beata Szydło, Mariusz Kamiński

Proposition de résolution
Paragraphe 64

Proposition de résolution	*Amendement*
64. souligne qu'il importe de donner la priorité aux principes et aux objectifs du bouclier européen de la démocratie dans le cadre de la coopération internationale avec des partenaires partageant les mêmes valeurs, tels que le G7, l'OTAN, les Nations unies, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et le Conseil de l'Europe; se félicite des mesures déjà prises dans le cadre des relations bilatérales et multilatérales, notamment le code de conduite des Nations unies pour l'intégrité de l'information sur les plateformes numériques, l'engagement pris par les États membres du Conseil de l'Europe dans la déclaration de Reykjavik de protéger les systèmes électoraux contre les ingérences étrangères, les partenariats en matière de sécurité et de défense et les efforts continus du mécanisme de réaction rapide du G7 pour prévoir et élaborer des réponses collectives aux activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger;	64. souligne qu'il importe de donner la priorité aux principes et aux objectifs du bouclier européen de la démocratie dans le cadre de la coopération internationale avec des partenaires partageant les mêmes valeurs, tels que ***les États-Unis, le Royaume-Uni, le Canada, le Japon et Taïwan, ainsi qu'avec des organisations, telles que*** le G7, l'OTAN, les Nations unies, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et le Conseil de l'Europe; se félicite des mesures déjà prises dans le cadre des relations bilatérales et multilatérales, notamment le code de conduite des Nations unies pour l'intégrité de l'information sur les plateformes numériques, l'engagement pris par les États membres du Conseil de l'Europe dans la déclaration de Reykjavik de protéger les systèmes électoraux contre les ingérences étrangères, les partenariats en matière de sécurité et de défense et les efforts continus du mécanisme de réaction rapide du G7 pour prévoir et élaborer des réponses collectives aux activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger;

Or. en

Amendement 1488
Jaroslav Bžoch, Marieke Ehlers, Virginie Joron, Fabrice Leggeri

Proposition de résolution
Paragraphe 64

Proposition de résolution	*Amendement*
64. ***souligne qu'il importe de donner***	64. ***prend note du fait que,*** dans le

la priorité aux principes et aux objectifs du bouclier européen de la démocratie dans le cadre de la coopération internationale avec des partenaires partageant les mêmes valeurs, tels que le G7, l'OTAN, les Nations unies, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et le Conseil de l'Europe***; se félicite*** des mesures déjà prises dans le cadre des relations bilatérales et multilatérales, notamment le code de conduite des Nations unies pour l'intégrité de l'information sur les plateformes numériques, l'engagement pris par les États membres du Conseil de l'Europe dans la déclaration de Reykjavik de protéger les systèmes électoraux contre les ingérences étrangères, les partenariats en matière de sécurité et de défense et les efforts continus du mécanisme de réaction rapide du G7 pour prévoir et élaborer des réponses collectives aux activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger;

cadre de la coopération internationale avec des partenaires partageant les mêmes valeurs, tels que le G7, l'OTAN, les Nations unies, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et le Conseil de l'Europe***,*** des mesures ***ont*** déjà ***été*** prises dans le cadre des relations bilatérales et multilatérales, notamment le code de conduite des Nations unies pour l'intégrité de l'information sur les plateformes numériques, l'engagement pris par les États membres du Conseil de l'Europe dans la déclaration de Reykjavik de protéger les systèmes électoraux contre les ingérences étrangères, les partenariats en matière de sécurité et de défense et les efforts continus du mécanisme de réaction rapide du G7 pour prévoir***, examiner*** et élaborer des réponses collectives aux activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger; ***souligne toutefois que la souveraineté des États membres doit toujours être respectée et que toute mesure prise doit faire l'objet de consultations avec les États membres concernés;***

Or. en

Amendement 1489
Stefano Cavedagna

Proposition de résolution
Paragraphe 64 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	***64 bis. demande que l'architecture future du bouclier de la démocratie inclue des indicateurs de risque spécifiques relatifs à l'utilisation instrumentale du commerce, de l'aide au développement et de la dette souveraine comme outils de pression politique par des régimes autoritaires, en particulier à l'égard des pays candidats, du voisinage et de ce que l'on appelle le «Sud global», afin de renforcer l'action**

extérieure de l'Union dans la protection de l'intégrité démocratique;

Or. en

Amendement 1490
Beata Szydło, Mariusz Kamiński

Proposition de résolution
Paragraphe 65

Proposition de résolution	*Amendement*
65. se félicite de la mise en place d'un partenariat de sécurité et de défense entre l'Union et le Royaume-Uni en mai 2025; se félicite de l'accent mis, entre autres, sur la coopération dans la lutte contre les cybermenaces, les menaces hybrides et les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger, ainsi que sur la protection des infrastructures critiques;	65. se félicite de la mise en place d'un partenariat de sécurité et de défense entre l'Union et le Royaume-Uni en mai 2025; se félicite de l'accent mis, entre autres, sur la coopération dans la lutte contre les cybermenaces, les menaces hybrides et les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger, ainsi que sur la protection des infrastructures critiques; ***apprécie l'engagement du Royaume-Uni et sa contribution à la sécurité de l'Europe;***

Or. en

Amendement 1491
Danilo Della Valle, Konstantinos Arvanitis

Proposition de résolution
Paragraphe 65

Proposition de résolution	*Amendement*
65. se félicite de la mise en place d'un partenariat de sécurité et de défense entre l'Union et le Royaume-Uni en mai 2025; se félicite de l'accent mis, entre autres, sur la coopération dans la lutte contre les cybermenaces***, les menaces hybrides*** et les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger, ainsi que sur la protection des	65. se félicite de la mise en place d'un partenariat de sécurité et de défense entre l'Union et le Royaume-Uni en mai 2025; se félicite de l'accent mis, entre autres, sur la coopération dans la lutte contre les cybermenaces et les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger, ainsi que sur la protection des infrastructures

infrastructures critiques;	critiques;

Or. en

Amendement 1492
Tomas Tobé, Mika Aaltola, Tomáš Zdechovský, Sandra Kalniete, Lena Düpont, Lukas Mandl, Bartłomiej Sienkiewicz, Michał Wawrykiewicz, Ana Miguel Pedro, Andrey Kovatchev
au nom du groupe PPE

Proposition de résolution
Paragraphe 65 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	65 bis. rappelle sa préoccupation par le fait que certains éléments de la nouvelle stratégie de sécurité nationale des États-Unis sont nettement insuffisants pour répondre de manière adéquate à la menace que représente la Russie, notamment pour la sécurité européenne et donc aussi pour la sécurité américaine; déplore, en outre, l'évaluation erronée qui est faite, dans le cadre de la stratégie de sécurité nationale des États-Unis, de l'Union en tant que système politique; estime que la stratégie de sécurité nationale des États-Unis renforce encore l'impératif pour l'Europe de faire progresser son autonomie stratégique, de réduire les dépendances et de diversifier les partenariats;

Or. en

Amendement 1493
Jaroslav Bžoch, Marieke Ehlers, Virginie Joron, Fabrice Leggeri

Proposition de résolution
Paragraphe 65 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	65 bis. rappelle que les États membres

sont les principaux acteurs en matière de services de renseignement et de services diplomatiques;

Or. en

Amendement 1494
Tomáš Zdechovský

Proposition de résolution
Paragraphe 66

Proposition de résolution	*Amendement*
66. souligne que l'un des principaux objectifs du bouclier européen de la démocratie devrait être de protéger l'intégrité des élections aux niveaux local, régional, national et européen; invite la Commission et les États membres à collaborer, dans le plein respect du principe de subsidiarité, pour mettre en œuvre des réformes visant à renforcer la résilience des processus électoraux en Europe, en mettant particulièrement l'accent sur les mesures visant à prévenir l'ingérence étrangère;	66. souligne que l'un des principaux objectifs du bouclier européen de la démocratie devrait être de protéger l'intégrité des élections aux niveaux local, régional, national et européen; invite la Commission et les États membres à collaborer, dans le plein respect du principe de subsidiarité, pour mettre en œuvre des réformes visant à renforcer la résilience des processus électoraux en Europe, en mettant particulièrement l'accent sur les mesures visant à prévenir l'ingérence étrangère; ***propose que le bouclier européen de la démocratie soutienne la convocation, la coordination et l'affectation de ressources aux efforts d'intégrité des élections européennes aux niveaux local, régional, national et européen, en ligne et hors ligne, y compris en ce qui concerne les aspects du financement des menaces hybrides, des cybermenaces et de la manipulation de l'information;***

Or. en

Amendement 1495
Christine Anderson, Petar Volgin

Proposition de résolution
Paragraphe 66

Proposition de résolution	*Amendement*
66. ***souligne que l'un des principaux objectifs du bouclier européen de la démocratie devrait être de protéger l'intégrité*** des élections ***aux niveaux local, régional, national et européen; invite la Commission et les*** États membres ***à collaborer, dans le plein respect du principe de subsidiarité, pour mettre en œuvre des réformes visant à renforcer la résilience des processus électoraux en Europe, en mettant particulièrement l'accent sur les mesures visant à prévenir l'ingérence étrangère***;	66. ***rappelle que l'organisation, la conduite et la supervision*** des élections ***relèvent de la responsabilité exclusive des*** États membres ***et rejette toute interprétation qui étendrait les compétences de l'Union à ce domaine fondamental de la souveraineté démocratique nationale***;

Or. en

Amendement 1496
Jaroslav Bžoch, Marieke Ehlers, Virginie Joron, Fabrice Leggeri

Proposition de résolution
Paragraphe 66

Proposition de résolution	*Amendement*
66. ***souligne*** que l'un des principaux objectifs du bouclier européen de la démocratie devrait être de protéger l'intégrité des élections aux niveaux local, régional, national et européen; invite la Commission ***et les*** États membres ***à collaborer, dans le plein respect du principe de subsidiarité, pour mettre en œuvre des réformes visant à renforcer la résilience des processus électoraux en Europe, en mettant particulièrement l'accent sur les mesures visant à prévenir l'ingérence étrangère***;	66. ***exprime sa préoccupation quant au fait que la Commission déclare*** que l'un des principaux objectifs du bouclier européen de la démocratie devrait être de protéger l'intégrité des élections aux niveaux local, régional, national et européen; invite la Commission ***à se conformer aux traités et aux principes d'attribution, de subsidiarité et de proportionnalité, et à respecter les compétences des*** États membres ***dans le domaine sensible des élections; met en exergue les graves préoccupations concernant la censure et les restrictions indues à la liberté d'expression, ainsi qu'au droit à l'information et à la liberté d'expression***;

Or. en

Amendement 1497
Beata Szydło, Mariusz Kamiński

Proposition de résolution
Paragraphe 66

Proposition de résolution	*Amendement*
66. souligne que l'un des principaux objectifs du bouclier européen de la démocratie devrait être de protéger l'intégrité des élections aux niveaux local, régional, national et européen; invite la Commission et les États membres à ***collaborer***, dans le plein respect du principe de subsidiarité, ***pour mettre en œuvre des réformes*** visant à renforcer la résilience des processus électoraux en Europe, en mettant particulièrement l'accent sur les mesures visant à prévenir l'ingérence étrangère;	66. souligne que l'un des principaux objectifs du bouclier européen de la démocratie devrait être de protéger l'intégrité des élections aux niveaux local, régional, national et européen; ***souligne que la responsabilité première de l'organisation, de la conduite et de la supervision des élections incombe aux États membres;*** invite la Commission et les États membres à ***coopérer***, dans le plein respect du principe de subsidiarité, ***afin de soutenir les efforts*** visant à renforcer la résilience des processus électoraux en Europe, en mettant particulièrement l'accent sur les mesures visant à prévenir l'ingérence étrangère;

Or. en

Amendement 1498
Stefano Cavedagna

Proposition de résolution
Paragraphe 66

Proposition de résolution	*Amendement*
66. souligne que l'un des principaux objectifs du bouclier européen de la démocratie devrait être de protéger l'intégrité des élections aux niveaux local, régional, national et européen; invite la Commission et les États membres à collaborer, dans le plein respect du principe de subsidiarité, pour mettre en œuvre des réformes visant à renforcer la résilience des processus électoraux en Europe, en mettant particulièrement l'accent sur les mesures visant à prévenir l'ingérence étrangère;	66. souligne que l'un des principaux objectifs du bouclier européen de la démocratie devrait être de protéger l'intégrité des élections aux niveaux local, régional, national et européen; invite la Commission et les États membres à collaborer, dans le plein respect du principe de subsidiarité ***et de la souveraineté nationale, comme le prévoient les traités de l'Union***, pour mettre en œuvre des réformes visant à renforcer la résilience des processus électoraux en Europe, en mettant

particulièrement l'accent sur les mesures visant à prévenir l'ingérence étrangère;

Or. en

Amendement 1499
Fredis Beleris

Proposition de résolution
Paragraphe 66

Proposition de résolution	*Amendement*
66. souligne que l'un des principaux objectifs du bouclier européen de la démocratie devrait être de protéger l'intégrité des élections aux niveaux local, régional, national et européen; invite la Commission et les États membres à collaborer, dans le plein respect du principe de subsidiarité, pour mettre en œuvre des réformes visant à renforcer la résilience des processus électoraux en Europe, en mettant particulièrement l'accent sur les mesures visant à prévenir l'ingérence étrangère;	66. souligne que l'un des principaux objectifs du bouclier européen de la démocratie devrait être de protéger l'intégrité des élections aux niveaux local, régional, national et européen; invite la Commission et les États membres à collaborer, dans le plein respect du principe de subsidiarité, ***également en coopération avec les pays candidats,*** pour mettre en œuvre des réformes visant à renforcer la résilience des processus électoraux en Europe, en mettant particulièrement l'accent sur les mesures visant à prévenir l'ingérence étrangère;

Or. en

Amendement 1500
Ana Catarina Mendes, Kathleen Van Brempt, Sandro Ruotolo, Vasile Dîncu, Csaba Molnár, Juan Fernando López Aguilar, Pina Picierno, Birgit Sippel, Christel Schaldemose

Proposition de résolution
Paragraphe 66

Proposition de résolution	*Amendement*
66. souligne que l'un des principaux objectifs du bouclier européen de la démocratie devrait être de protéger l'intégrité des élections aux niveaux local, régional, national et européen; invite la	66. souligne que l'un des principaux objectifs du bouclier européen de la démocratie devrait être de protéger l'intégrité des élections aux niveaux local, régional, national et européen; invite la

Commission et les États membres à collaborer, dans le plein respect du principe de subsidiarité, pour mettre en œuvre des réformes visant à renforcer la résilience des processus électoraux en Europe, en mettant particulièrement l'accent sur les mesures visant à prévenir l'ingérence étrangère;	Commission et les États membres à collaborer, dans le plein respect du principe de subsidiarité, pour mettre en œuvre des réformes visant à renforcer la résilience des processus électoraux en Europe, en mettant particulièrement l'accent sur les mesures visant à prévenir l'ingérence étrangère ***et la manipulation des algorithmes***;
	Or. en

Amendement 1501
Beata Szydło, Mariusz Kamiński

Proposition de résolution
Paragraphe 66 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	66 bis. condamne fermement toute action de la Commission européenne, de ses services ou de ses agences qui interfère directement ou indirectement avec les processus électoraux, le débat politique ou la libre formation de l'opinion des électeurs; souligne que toute influence exercée sur la modération des contenus, les flux d'information ou le discours politique dans le contexte électoral constitue une ingérence inacceptable et incompatible avec les principes démocratiques, les traités et le devoir de neutralité institutionnelle de la Commission; rappelle que la protection de la démocratie ne peut être assurée par une influence administrative ou réglementaire sur le discours politique; invite la Commission à enquêter en toute transparence sur ses éventuels manquements et à s'abstenir à l'avenir de toute pratique pouvant être perçue comme une ingérence électorale ou comme la promotion d'un récit politiquement privilégié, à garantir une transparence totale de ses contacts et échanges avec les plateformes en ligne et à respecter strictement les compétences des États

membres et les droits fondamentaux des citoyens, en particulier la liberté d'expression et le pluralisme politique;

Or. en

Amendement 1502
Sophie Wilmès, Sandro Gozi, Cynthia Ní Mhurchú, Helmut Brandstätter, Bart Groothuis

Proposition de résolution
Paragraphe 66 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	66 bis. relève, dans les contextes électoraux, des schémas stratégiques récurrents dans les opérations de manipulation de l'information et d'ingérence étrangères: la promotion artificielle ou la disqualification de candidats ou de partis politiques spécifiques; l'érosion délibérée de la confiance dans les procédures électorales et dans les institutions chargées de garantir l'intégrité démocratique; l'instrumentalisation et l'amplification de questions sociétales polarisantes afin d'intensifier les divisions au sein de la société; des efforts coordonnés visant à nuire à la crédibilité des médias établis tout en orientant les publics vers des sources d'information contrôlées ou peu fiables, affaiblissant ainsi le choix éclairé des électeurs et la confiance du public dans les systèmes démocratiques;

Or. en

Amendement 1503
Fidias Panayiotou

Proposition de résolution
Paragraphe 66 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	66 bis. souligne que l'intégrité des processus électoraux doit être préservée tout au long du cycle électoral, tant hors ligne qu'en ligne; souligne que les menaces pesant sur les élections combinent de plus en plus des attaques physiques, numériques et informationnelles; appelle à une approche coordonnée de l'Union traitant simultanément ces différentes dimensions;

Or. en

Amendement 1504
Helmut Brandstätter, Cynthia Ní Mhurchú, Sandro Gozi, Sophie Wilmès, Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Paragraphe 66 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	66 bis. estime que le bouclier européen de la démocratie soutient la convocation, la coordination et l'affectation de ressources aux efforts d'intégrité des élections européennes aux niveaux local, régional, national et européen, en ligne et hors ligne, y compris en ce qui concerne les aspects du financement des menaces hybrides, des cybermenaces et de la manipulation de l'information;

Or. en

Amendement 1505
Fidias Panayiotou

Proposition de résolution
Paragraphe 66 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	66 ter. invite la Commission et les États membres à renforcer la sécurité physique et cybernétique des technologies électorales, notamment les systèmes d'enregistrement des électeurs, les machines de vote, les infrastructures de dépouillement et les systèmes de transmission des résultats; insiste sur la nécessité: de normes minimales de sécurité à l'échelle de l'Union; d'audits de sécurité indépendants réguliers et de tests d'intrusion; de chaînes d'approvisionnement sécurisées et d'une protection contre l'influence ou la propriété étrangères; de plans d'urgence et de mécanismes de réaction rapide en cas d'incidents cybernétiques ou physiques;

Or. en

Amendement 1506
Sophie Wilmès, Sandro Gozi, Cynthia Ní Mhurchú, Helmut Brandstätter, Bart Groothuis

Proposition de résolution
Paragraphe 67

Proposition de résolution	*Amendement*
67. invite les États membres à redoubler d'efforts pour mettre en œuvre les recommandations de la Commission sur des processus électoraux inclusifs, solides et résilients au sein de l'Union; souligne, en particulier, qu'il importe de mettre en place des réseaux électoraux nationaux pour aider les autorités nationales et les organismes d'experts à travailler en synergie;	67. invite les États membres à redoubler d'efforts pour mettre en œuvre les recommandations de la Commission sur des processus électoraux inclusifs, solides et résilients au sein de l'Union; souligne, en particulier, qu'il importe de mettre en place des réseaux électoraux nationaux pour aider les autorités nationales et les organismes d'experts à travailler en synergie; ***invite au développement et à l'extension systématiques d'exercices de simulation de résistance électorale, fondés sur l'expérience pratique et les enseignements tirés des cycles électoraux précédents, afin de mieux anticiper,***

simuler et atténuer les risques liés à la manipulation de l'information, aux ingérences cybernétiques et à l'amplification par les plateformes;

Or. en

Amendement 1507
Beata Szydło, Mariusz Kamiński

Proposition de résolution
Paragraphe 67

Proposition de résolution	*Amendement*
67. invite les États membres à redoubler d'efforts pour ***mettre en œuvre les*** recommandations de la Commission ***sur des processus électoraux inclusifs, solides et résilients au sein de l'Union***; souligne***, en particulier,*** qu'il importe de mettre en place des réseaux électoraux nationaux pour aider les autorités nationales et les organismes d'experts à travailler en synergie;	67. invite les États membres à redoubler d'efforts***, sur une base volontaire,*** pour ***tenir compte des*** recommandations de la Commission ***en matière d'inclusion; souligne que ces recommandations ne sont pas contraignantes et doivent être adaptées aux traditions constitutionnelles, juridiques et électorales***; souligne qu'il importe de mettre en place ***ou de renforcer, le cas échéant,*** des réseaux électoraux nationaux pour aider les autorités nationales et les organismes d'experts à travailler en synergie***, sans supervision au niveau de l'Union ni harmonisation des systèmes électoraux***;

Or. en

Amendement 1508
Jaroslav Bžoch

Proposition de résolution
Paragraphe 67

Proposition de résolution	*Amendement*
67. invite les États membres à redoubler d'efforts pour ***mettre en œuvre les recommandations de la Commission***	67. invite les États membres à redoubler d'efforts pour ***se défendre contre la désinformation et les ingérences***

sur des processus électoraux ***inclusifs, solides et résilients au sein de l'Union***; ***souligne, en particulier, qu'il importe de mettre en place des réseaux électoraux nationaux pour aider les autorités nationales et les organismes d'experts à travailler en synergie;***	***étrangères; invite la Commission et les institutions de l'Union à fournir des conseils et à partager leurs ressources, y compris leurs capacités humaines et technologiques, ainsi que leur expérience, leur expertise et les informations pertinentes avec les États membres, afin de renforcer la résilience*** des processus électoraux ***dans l'Union***;

Or. en

Amendement 1509
Sophie Wilmès, Sandro Gozi, Cynthia Ní Mhurchú, Helmut Brandstätter, Bart Groothuis

Proposition de résolution
Paragraphe 67 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	67 bis. souligne que le renforcement de la résilience électorale nécessite un accès significatif et en temps utile aux données pertinentes des plateformes pour les chercheurs indépendants, les organisations de la société civile et les institutions universitaires accréditées, dans le plein respect des règles relatives à la protection des données et à la vie privée;

Or. en

Amendement 1510
Tomáš Zdechovský, Dan-Ştefan Motreanu, Lukas Mandl, Sandra Kalniete, Tomas Tobé, Mika Aaltola, Marta Wcisło, Fredis Beleris, Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 68

Proposition de résolution	*Amendement*
68. invite les États membres à veiller à ce que les autorités électorales ou les	68. invite les États membres à veiller à ce que les autorités électorales ou les

organes équivalents chargés du bon déroulement d'élections libres et équitables soient dotés de financements suffisants et des outils appropriés pour leur permettre d'exercer leurs fonctions, que ce soit en assurant la formation du personnel et en fournissant les outils numériques nécessaires, ou en garantissant des investissements suffisants dans les organes électoraux et les infrastructures électorales;

organes équivalents chargés du bon déroulement d'élections libres et équitables soient dotés de financements suffisants et des outils appropriés pour leur permettre d'exercer leurs fonctions, que ce soit en assurant la formation du personnel et en fournissant les outils numériques nécessaires, ou en garantissant des investissements suffisants dans les organes électoraux et les infrastructures électorales; ***constate que les atteintes à l'intégrité des élections sont multiples, intégrées et inscrites dans le long terme, dans le cadre d'un écosystème de menaces qui doivent être combattues au moyen d'une approche englobant l'ensemble de la société; souligne que les efforts en faveur de l'intégrité des élections doivent adopter une approche globale, en luttant de manière coordonnée contre les menaces, y compris les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger, les campagnes de désinformation, les cybermenaces et les actions criminelles; souligne que ces efforts doivent bénéficier d'un financement et de ressources effectifs, non seulement dans la période précédant immédiatement une élection, mais également de manière continue avant et après celle-ci; souligne la nécessité d'investir dans les réseaux de recherche et d'analyse du renseignement de source ouverte et leur rôle dans la lutte contre les opérations d'influence, les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger et les menaces hybrides; souligne que les efforts visant à lutter contre la désinformation, les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger et les opérations d'influence doivent, dans l'ensemble, se concentrer sur la perturbation systématique de ces menaces en s'attaquant aux tactiques, aux acteurs de la menace et aux risques systémiques; note que les programmes de lutte contre la manipulation de l'information devraient***

se concentrer sur la perturbation active des menaces pesant sur l'information;

Or. en

Amendement 1511
Beata Szydło, Mariusz Kamiński

Proposition de résolution
Paragraphe 68

Proposition de résolution	*Amendement*
68. invite les États membres à veiller à ce que les autorités électorales ou les organes équivalents chargés du bon déroulement d'élections libres et équitables soient dotés de financements suffisants et des outils appropriés pour leur permettre d'exercer leurs fonctions, que ce soit en assurant la formation du personnel et en fournissant les outils numériques nécessaires, ou en garantissant des investissements suffisants dans les organes électoraux et les infrastructures électorales;	68. invite les États membres à veiller à ce que les autorités électorales ou les organes équivalents chargés du bon déroulement d'élections libres et équitables soient dotés de financements suffisants et des outils appropriés pour leur permettre d'exercer leurs fonctions, que ce soit en assurant la formation du personnel et en fournissant les outils numériques nécessaires, ou en garantissant des investissements suffisants dans les organes électoraux et les infrastructures électorales; ***reconnaît à cet égard que ces questions relèvent des compétences exclusives des États membres;***

Or. en

Amendement 1512
Helmut Brandstätter, Cynthia Ní Mhurchú, Sandro Gozi, Sophie Wilmès, Petras Auštrevičius, Bart Groothuis

Proposition de résolution
Paragraphe 68 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	68 bis. constate que les atteintes à l'intégrité des élections sont multiples, intégrées et inscrites dans le long terme, dans le cadre d'un écosystème de menaces qui doivent être combattues au moyen

d'une approche englobant l'ensemble de la société;

Or. en

Amendement 1513
Helmut Brandstätter, Cynthia Ní Mhurchú, Sandro Gozi, Sophie Wilmès, Petras Auštrevičius, Bart Groothuis

Proposition de résolution
Paragraphe 68 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	68 ter. souligne que les efforts en faveur de l'intégrité des élections doivent adopter une approche globale, en luttant de manière coordonnée contre les menaces, y compris les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger, les campagnes de désinformation, les cybermenaces et les actions criminelles; souligne que ces efforts doivent bénéficier d'un financement et de ressources effectifs, non seulement dans la période précédant immédiatement une élection, mais également de manière continue avant et après celle-ci;

Or. en

Amendement 1514
Beata Szydło, Mariusz Kamiński

Proposition de résolution
Paragraphe 69

Proposition de résolution	*Amendement*
69. considère que les campagnes haineuses et la violence qui entravent la participation des candidats au débat public ou gênent leurs interactions avec les électeurs constituent une menace pour la	69. considère que les campagnes haineuses et la violence qui entravent la participation des candidats au débat public ou gênent leurs interactions avec les électeurs constituent une menace pour la

démocratie; souligne que ces menaces peuvent être alimentées par les tentatives de pays tiers de déstabiliser l'Union; se félicite, à cet égard, de l'engagement pris par la Commission de présenter des recommandations sur la sécurité en politique; invite les États membres à redoubler d'efforts pour protéger les candidats aux élections et les représentants élus;	démocratie; ***rappelle à cet égard la récente campagne de haine menée en Pologne contre le gouvernement conservateur, reposant sur un slogan vulgaire dissimulé sous la forme de huit étoiles;*** souligne que ces menaces peuvent être alimentées par les tentatives de pays tiers de déstabiliser l'Union; se félicite, à cet égard, de l'engagement pris par la Commission de présenter des recommandations ***non contraignantes*** sur la sécurité en politique; invite les États membres à redoubler d'efforts pour protéger les candidats aux élections et les représentants élus;

Or. en

Amendement 1515
Jaroslav Bžoch, Marieke Ehlers, Virginie Joron

Proposition de résolution
Paragraphe 69

Proposition de résolution	*Amendement*
69. considère que les campagnes haineuses et la violence qui entravent la participation des candidats au débat public ou gênent leurs interactions avec les électeurs constituent une menace pour la démocratie; souligne que ces menaces peuvent être alimentées par ***les tentatives de*** pays tiers ***de déstabiliser l'Union; se félicite, à cet égard, de l'engagement pris par la Commission de présenter des recommandations sur la sécurité en politique***; invite les États membres à redoubler d'efforts pour protéger les candidats aux élections et les représentants élus;	69. considère que les campagnes haineuses et la violence qui entravent la participation des candidats au débat public ou gênent leurs interactions avec les électeurs constituent une menace pour la démocratie; souligne que ces menaces peuvent ***également*** être alimentées par ***des*** pays tiers; invite les États membres à redoubler d'efforts pour protéger les candidats aux élections et les représentants élus;

Or. en

Amendement 1516
Fabrice Leggeri, Virginie Joron, Marieke Ehlers

Proposition de résolution
Paragraphe 69

Proposition de résolution	*Amendement*
69. considère que les campagnes haineuses et la violence qui entravent la participation des candidats au débat public ou gênent leurs interactions avec les électeurs constituent une menace pour la démocratie; souligne que ces menaces peuvent être alimentées par ***les tentatives de*** pays tiers ***de déstabiliser l'Union; se félicite, à cet égard, de l'engagement pris par la Commission de présenter des recommandations sur la sécurité en politique***; invite les États membres à redoubler d'efforts pour protéger les candidats aux élections et les représentants élus;	69. considère que les campagnes haineuses et la violence qui entravent la participation des candidats au débat public ou gênent leurs interactions avec les électeurs constituent une menace pour la démocratie; souligne que ces menaces peuvent ***également*** être alimentées par ***des*** pays tiers ***et des organisations militantes***; invite les États membres à redoubler d'efforts pour protéger les candidats aux élections et les représentants élus;

Or. en

Amendement 1517
Nathalie Loiseau, Sandro Gozi, Sophie Wilmès, Cynthia Ní Mhurchú, Bart Groothuis, Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Paragraphe 69

Proposition de résolution	*Amendement*
69. considère que les campagnes haineuses et la violence qui entravent la participation des candidats au débat public ou gênent leurs interactions avec les électeurs constituent une menace pour la démocratie; souligne que ces menaces peuvent être alimentées par les tentatives de pays tiers de déstabiliser l'Union; se félicite, à cet égard, de l'engagement pris par la Commission de présenter des recommandations sur la sécurité en politique; invite les États membres à redoubler d'efforts pour protéger les candidats aux élections et les représentants	69. considère que les campagnes haineuses***, l'intimidation*** et la violence qui entravent la participation des candidats au débat public ou gênent leurs interactions avec les électeurs constituent une menace pour la démocratie; souligne que ces menaces peuvent être alimentées par les tentatives de pays tiers de déstabiliser l'Union; se félicite, à cet égard, de l'engagement pris par la Commission de présenter des recommandations sur la sécurité en politique; invite les États membres à redoubler d'efforts pour protéger les candidats aux élections et les

élus;	représentants élus;

Or. en

Amendement 1518
Kim Van Sparrentak
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 69 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	69 bis. souligne que la sûreté et la sécurité des femmes dans la vie politique constituent une condition préalable à la réalisation d'une représentation égale et à la préservation d'une démocratie résiliente et inclusive; condamne le recours à des campagnes de désinformation en ligne visant à harceler, menacer et intimider les femmes candidates, s'appuyant fréquemment sur des récits misogynes pour remettre en cause leur compétence, leur crédibilité et leur intégrité morale; souligne les ingérences documentées lors de processus électoraux en Moldavie et dans d'autres pays européens, où les dirigeantes ont été ciblées de manière disproportionnée par de telles tactiques hybrides, dans le but de décourager la participation politique des femmes et de déstabiliser les institutions démocratiques; invite les États membres et la Commission à adopter des mesures ciblées pour surveiller, prévenir et contrer la désinformation genrée dans le cadre de leurs stratégies relatives à l'intégrité électorale et à la résilience démocratique;

Or. en

Amendement 1519
Kim Van Sparrentak
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 69 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	69 ter. condamne l'usurpation et l'appropriation de l'identité de responsables politiques, de journalistes et d'autres personnalités publiques dans des publicités frauduleuses; met en garde contre le fait que, bien que l'objectif principal de ces escroqueries soit le gain financier, l'utilisation non autorisée de l'image et de l'identité d'une personnalité publique porte atteinte à sa réputation, contribue à brouiller la frontière entre information authentique et contenu fabriqué et affaiblit davantage la confiance du public dans les processus démocratiques et les acteurs politiques; invite la Commission à examiner la conformité des plateformes en ligne en ce qui concerne leurs procédures de suppression des publicités illégales;

Or. en

Amendement 1520
Fabrice Leggeri, Virginie Joron, Marieke Ehlers, António Tânger Corrêa

Proposition de résolution
Paragraphe 70

Proposition de résolution	*Amendement*
70. souligne le rôle essentiel de l'ECNE pour veiller à l'échange de bonnes pratiques en matière de résilience électorale dans l'Union et ses États membres; relève toutefois les limites actuelles de ses activités; se félicite de l'engagement pris par la Commission de renforcer l'ECNE, y compris par des réformes telles que la mise en place d'un répertoire de références et de normes communes pour les processus électoraux;	***supprimé***

Or. en

Amendement 1521
Jaroslav Bžoch, Marieke Ehlers

Proposition de résolution
Paragraphe 70

Proposition de résolution	*Amendement*
70. souligne le rôle essentiel de l'ECNE pour veiller à l'échange de bonnes pratiques en matière de résilience électorale dans l'Union et ses États membres; relève toutefois les limites actuelles de ses activités; ***se félicite de l'engagement pris par la Commission de renforcer l'ECNE, y compris par des réformes telles que la mise en place d'un répertoire de références et de normes communes pour les processus électoraux;***	70. souligne le rôle essentiel de l'ECNE pour veiller à l'échange de bonnes pratiques en matière de résilience électorale dans l'Union et ses États membres; relève toutefois les limites actuelles de ses activités;

Or. en

Amendement 1522
Beata Szydło, Mariusz Kamiński

Proposition de résolution
Paragraphe 70

Proposition de résolution	*Amendement*
70. souligne le rôle essentiel de l'ECNE pour veiller à l'échange de bonnes pratiques en matière de résilience électorale dans l'Union et ses États membres; relève toutefois les limites actuelles de ses activités; ***se félicite*** de l'engagement pris par la Commission de renforcer l'ECNE, y compris par des réformes telles que la mise en place d'un répertoire de références et de normes communes pour les processus électoraux;	70. souligne le rôle essentiel de l'ECNE pour veiller à l'échange de bonnes pratiques en matière de résilience électorale dans l'Union et ses États membres; relève toutefois les limites actuelles de ses activités; ***prend note*** de l'engagement pris par la Commission de renforcer l'ECNE, y compris par des réformes telles que la mise en place d'un répertoire de références et de normes communes pour les processus électoraux;

Or. en

Amendement 1523
Jaroslav Bžoch, Marieke Ehlers

Proposition de résolution
Paragraphe 71

Proposition de résolution	*Amendement*
71. invite la Commission à ***relever son niveau d'ambition en ce qui concerne la réforme de*** l'ECNE***, notamment en réexaminant les ressources et le personnel permanent qui lui sont affectés et en développant davantage le mécanisme commun pour la résilience électorale; souligne qu'il importe de mettre en œuvre des mesures concrètes pour renforcer la participation des pays candidats aux activités de l'ECNE***; ***invite la Commission, dans le cadre de l'ECNE, à mettre en place un groupe de suivi permanent chargé de superviser la mise en œuvre des recommandations de la Commission sur des processus électoraux inclusifs et résilients dans l'Union, ainsi que des recommandations à venir sur la sécurité des acteurs politiques; estime qu'un tel groupe de suivi devrait également être chargé d'élaborer des propositions de mises à jour futures de ces recommandations;***	71. invite la Commission à ***examiner*** l'ECNE ***ainsi que ses activités et ses résultats à ce jour***;

Or. en

Amendement 1524
Beata Szydło, Mariusz Kamiński

Proposition de résolution
Paragraphe 71

Proposition de résolution	*Amendement*
71. ***invite la Commission à relever son niveau d'ambition en ce qui concerne la réforme de l'ECNE, notamment en***	71. souligne qu'il importe de mettre en œuvre des mesures concrètes pour renforcer la participation des pays

réexaminant les ressources et le personnel permanent qui lui sont affectés et en développant davantage le mécanisme commun pour la résilience électorale; souligne qu'il importe de mettre en œuvre des mesures concrètes pour renforcer la participation des pays candidats aux activités de l'ECNE; ***invite la Commission, dans le cadre de l'ECNE, à mettre en place un groupe de suivi permanent chargé de superviser la mise en œuvre des recommandations de la Commission sur des processus électoraux inclusifs et résilients dans l'Union, ainsi que des recommandations à venir sur la sécurité des acteurs politiques; estime qu'un tel groupe de suivi devrait également être chargé d'élaborer des propositions de mises à jour futures de ces recommandations;***

candidats aux activités de l'ECNE;

Or. en

Amendement 1525
Helmut Brandstätter, Cynthia Ní Mhurchú, Sandro Gozi, Sophie Wilmès, Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Paragraphe 71 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	71 bis. souligne la nécessité d'un engagement continu et structuré de la Commission auprès des plateformes en ligne opérant dans les pays candidats et candidats potentiels, en particulier dans le contexte des élections, afin de garantir la responsabilité des plateformes, l'atténuation des risques et la conformité aux engagements pertinents, plutôt que de se limiter à des interventions ponctuelles ou déclenchées par des crises;

Or. en

Amendement 1526
Beata Szydło, Mariusz Kamiński

Proposition de résolution
Paragraphe 72

Proposition de résolution	*Amendement*
72. invite la Commission à inclure le Parlement et l'Autorité pour les partis politiques européens et les fondations politiques européennes (APPF) en tant que partenaires permanents dans toutes les réunions de l'ECNE;	***supprimé***

Or. en

Amendement 1527
Jaroslav Bžoch, Marieke Ehlers

Proposition de résolution
Paragraphe 72

Proposition de résolution	*Amendement*
72. invite la Commission à inclure le Parlement et l'Autorité pour les partis politiques européens et les ***fondations politiques européennes (APPF)*** en tant que partenaires permanents dans toutes les réunions de l'ECNE;	72. invite la Commission à inclure le Parlement et l'Autorité pour les partis politiques européens et les ***autorités compétentes des États membres*** en tant que partenaires permanents dans toutes les réunions de l'ECNE;

Or. en

Amendement 1528
Ana Catarina Mendes, Kathleen Van Brempt, Sandro Ruotolo, Vasile Dîncu, Csaba Molnár, Juan Fernando López Aguilar, Pina Picierno, Birgit Sippel, Christel Schaldemose

Proposition de résolution
Paragraphe 73

Proposition de résolution	*Amendement*
73. se félicite de l'objectif de la	73. ***souligne que l'infrastructure***

Commission de renforcer la protection des infrastructures liées aux élections au moyen de la législation et des outils existants; invite la Commission à ***compléter ces efforts par une révision ciblée de la directive sur la résilience des entités critiques, en vue d'inclure*** les infrastructures électorales ***dans la liste des services essentiels de l'administration publique figurant dans la directive***;

électorale constitue un élément fondamental de la résilience démocratique de l'Union et doit être efficacement protégée contre les menaces croissantes de nature physique et cybernétique; se félicite ***dès lors*** de l'objectif de la Commission de renforcer la protection des infrastructures liées aux élections au moyen de la législation et des outils existants; invite la Commission ***et les États membres*** à ***veiller à ce que*** les infrastructures électorales ***soient considérées comme critiques dans l'acquis de l'Union, en les incluant officiellement parmi les entités critiques au titre de la directive CER et en les couvrant explicitement en tant qu'entités essentielles ou importantes au titre de la directive SRI 2, afin de garantir un niveau commun élevé de sécurité et de résilience pour les processus électoraux dans l'ensemble de l'Union***;

Or. en

Amendement 1529
Tomas Tobé, Mika Aaltola, Tomáš Zdechovský, Sandra Kalniete, Lena Düpont, Lukas Mandl, Eszter Lakos, Bartłomiej Sienkiewicz, Michał Wawrykiewicz, Ana Miguel Pedro, Fredis Beleris, Andrey Kovatchev
au nom du groupe PPE

Proposition de résolution
Paragraphe 73

Proposition de résolution	*Amendement*
73. se félicite de l'objectif de la Commission de renforcer la protection des infrastructures liées aux élections au moyen de la législation et des outils existants; invite la Commission à compléter ces efforts par une révision ciblée de la directive sur la résilience des entités critiques, en vue d'inclure les infrastructures électorales dans la liste des services essentiels de l'administration	73. se félicite de l'objectif de la Commission de renforcer la protection des infrastructures liées aux élections au moyen de la législation et des outils existants; invite la Commission à compléter ces efforts par une révision ciblée de la directive sur la résilience des entités critiques, en vue d'inclure les infrastructures électorales dans la liste des services essentiels de l'administration publique figurant dans la directive; ***invite***

publique figurant dans la directive;	***la Commission, en coopération avec l'ENISA et les États membres, à élaborer et adopter des normes de cybersécurité applicables à l'échelle de l'Union pour les infrastructures électorales, afin de garantir que les systèmes démocratiques critiques satisfassent à des exigences obligatoires de certification de haut niveau et de sécurité des chaînes d'approvisionnement avant les élections au Parlement européen de 2029;***

Or. en

Amendement 1530
Jaroslav Bžoch, Marieke Ehlers

Proposition de résolution
Paragraphe 73

Proposition de résolution	*Amendement*
73. se félicite de l'objectif de la Commission de renforcer la protection des infrastructures liées aux élections au moyen de la législation et des outils existants; ***invite la Commission à compléter ces efforts par une révision ciblée de la directive sur la résilience des entités critiques, en vue d'inclure les infrastructures électorales dans la liste des services essentiels de l'administration publique figurant dans la directive;***	73. se félicite de l'objectif de la Commission de renforcer la protection des infrastructures liées aux élections au moyen de la législation et des outils existants;

Or. en

Amendement 1531
Beata Szydło, Mariusz Kamiński

Proposition de résolution
Paragraphe 73

Proposition de résolution	*Amendement*
73. se félicite de l'objectif de la	73. se félicite de l'objectif de la

Commission de renforcer la protection des infrastructures liées aux élections au moyen de la législation et des outils existants; invite ***la Commission à compléter ces*** efforts ***par une révision ciblée de la directive sur la résilience des entités critiques, en vue d'inclure les*** infrastructures électorales ***dans la liste des services essentiels de l'administration publique figurant dans la directive***;	Commission de renforcer la protection des infrastructures liées aux élections au moyen de la législation et des outils existants; ***souligne que les compétences exclusives en matière d'organisation et de protection des processus électoraux relèvent des États membres;*** invite ***les États membres à intensifier leurs*** efforts ***pour garantir l'intégrité et la sécurité des*** infrastructures électorales ***et à les reconnaître comme des infrastructures critiques***;
	Or. en

Amendement 1532
Kim Van Sparrentak
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 74

Proposition de résolution	*Amendement*
74. invite la Commission et les États membres à se pencher sur la question de l'implication d'acteurs étrangers dans le paysage politique des partis européens; relève avec inquiétude divers exemples de financement par des pays tiers de mouvements extrémistes au sein de l'Union; estime que la transparence financière est un outil important pour faire la lumière sur cette question et demande un renforcement des échanges entre les entités privées et publiques à cet égard; souligne, en particulier, la nécessité de lutter contre la communication politique dissimulée, y compris les structures de financement opaques et les commanditaires cachés, afin de préserver l'intégrité démocratique et de garantir la transparence pour les citoyens;	74. invite la Commission et les États membres à se pencher sur la question de l'implication d'acteurs étrangers dans le paysage politique des partis européens; relève avec inquiétude divers exemples de financement par des pays tiers de mouvements ***et partis*** extrémistes au sein de l'Union; estime que la transparence financière est un outil important pour faire la lumière sur cette question et demande un renforcement des échanges entre les entités privées et publiques à cet égard; ***se déclare préoccupé par les déficiences persistantes dans le fonctionnement des registres des bénéficiaires effectifs ultimes dans les États membres, notamment en ce qui concerne la qualité des données ou le risque d'un accès excessivement restreint aux registres des bénéficiaires effectifs pour les personnes ayant un intérêt légitime, telles que les journalistes ou les organisations de la société civile; exhorte les États membres à transposer***

pleinement et fidèlement la directive (UE) 2024/1640 («VIe directive anti-blanchiment»), qui harmonise les règles d'accès aux registres des bénéficiaires effectifs, notamment en présumant l'existence d'un intérêt légitime pour les journalistes et les organisations de la société civile; invite la Commission à engager des procédures d'infraction en cas de manquement des États membres à la transposition de la VIe directive anti-blanchiment; souligne, en particulier, la nécessité de lutter contre la communication politique dissimulée, y compris les structures de financement ***et les flux financiers*** opaques et les commanditaires cachés, afin de préserver l'intégrité démocratique et de garantir la transparence pour les citoyens; ***invite la Commission à proposer une législation européenne relative aux campagnes électorales et au financement des partis politiques; demande aux États membres d'interdire les dons étrangers, y compris les contributions ou avantages en nature et en espèces, et de fixer des limites relatives aux dons à des partis politiques et à des candidats; estime que les acteurs politiques qui se sont vu offrir et/ou ont accepté une contribution financière ou en nature d'un acteur étranger doivent être tenus de le signaler aux autorités compétentes et que ces informations devraient à leur tour être communiquées au niveau de l'Union pour permettre une surveillance à l'échelle de l'Union; invite, à cet égard, la Commission et les États membres à examiner les options disponibles pour améliorer la coopération entre les autorités de lutte contre la corruption et les commissions électorales indépendantes dans les États membres;***

Or. en

Amendement 1533

Tomáš Zdechovský, Dan-Ştefan Motreanu, Eszter Lakos, Lukas Mandl, Sandra Kalniete, Sander Smit, Marta Wcisło, Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 74

Proposition de résolution	*Amendement*
74. invite la Commission et les États membres à se pencher sur la question de l'implication d'acteurs étrangers dans le paysage politique des partis européens; relève avec inquiétude divers exemples de financement par des pays tiers de mouvements extrémistes au sein de l'Union; estime que la transparence financière est un outil important pour faire la lumière sur cette question et demande un renforcement des échanges entre les entités privées et publiques à cet égard; souligne***, en particulier, la nécessité de lutter contre*** la communication politique ***dissimulée, y compris les*** structures de financement ***opaques*** et ***les commanditaires cachés, afin de préserver l'intégrité démocratique et de garantir la transparence pour les citoyens***;	74. invite la Commission et les États membres à se pencher ***de manière transparente*** sur la question de l'implication d'acteurs étrangers dans le paysage politique des partis européens; relève avec inquiétude divers exemples de financement par des pays tiers de mouvements extrémistes au sein de l'Union; estime que la transparence financière est un outil important pour faire la lumière sur cette question et demande un renforcement des échanges entre les entités privées et publiques à cet égard; souligne ***que la publicité politique et*** la communication politique ***dans l'environnement en ligne doivent être soumises à une transparence totale en ce qui concerne la source ultime de financement; demande l'interdiction explicite du financement par procuration, des*** structures de financement ***intermédiaires*** et ***autres mécanismes visant à dissimuler le véritable commanditaire, y compris le recours à des entités fictives, à des influenceurs ou à des réseaux publicitaires tiers***;

Or. en

Amendement 1534
Jaroslav Bžoch, Marieke Ehlers, Virginie Joron, Fabrice Leggeri

Proposition de résolution
Paragraphe 74

Proposition de résolution	*Amendement*
74. invite la Commission et les États membres à se pencher sur la question de	74. invite la Commission et les États membres à se pencher sur la question de

l'implication d'acteurs étrangers dans le paysage politique ***des partis européens***; relève avec inquiétude divers exemples de financement par des pays tiers ***de mouvements extrémistes au sein de l'Union***; estime que la transparence financière est un outil important pour faire la lumière sur cette question et demande un renforcement des échanges entre les entités privées et publiques à cet égard; souligne, en particulier, la nécessité de lutter contre la communication politique dissimulée, y compris les structures de financement opaques et les commanditaires cachés, afin de préserver l'intégrité démocratique et de garantir la transparence pour les citoyens;	l'implication d'acteurs étrangers dans le paysage politique ***en Europe***; relève avec inquiétude divers exemples de financement par des pays tiers ***d'acteurs politiques de l'Union, y compris au Parlement européen***; estime que la transparence financière est un outil important pour faire la lumière sur cette question et demande un renforcement des échanges entre les entités privées et publiques à cet égard; souligne, en particulier, la nécessité de lutter contre la communication politique dissimulée, y compris les structures de financement opaques et les commanditaires cachés, afin de préserver l'intégrité démocratique et de garantir la transparence pour les citoyens; ***invite à la transparence dans le financement de la société civile, en particulier en ce qui concerne les «ONG politiques»;***
	Or. en

Amendement 1535
Konstantinos Arvanitis

Proposition de résolution
Paragraphe 74

Proposition de résolution	*Amendement*
74. invite la Commission et les États membres à se pencher sur la question de l'implication d'acteurs étrangers dans le paysage politique des partis européens; relève avec inquiétude divers exemples de financement par des pays tiers de mouvements extrémistes au sein de l'Union; estime que la transparence financière est un outil important pour faire la lumière sur cette question et demande un renforcement des échanges entre les entités privées et publiques à cet égard; souligne, en particulier, la nécessité de lutter contre la communication politique dissimulée, y compris les structures de financement opaques et les commanditaires cachés, afin	74. invite la Commission et les États membres à se pencher sur la question de l'implication d'acteurs étrangers dans le paysage politique des partis européens***, tant en matière de soutien rhétorique que financier***; relève avec inquiétude divers exemples de financement par des pays tiers de mouvements extrémistes au sein de l'Union; estime que la transparence financière est un outil important pour faire la lumière sur cette question et demande un renforcement des échanges entre les entités privées et publiques à cet égard; souligne, en particulier, la nécessité de lutter contre la communication politique dissimulée, y compris les structures de financement

de préserver l'intégrité démocratique et de garantir la transparence pour les citoyens;

opaques et les commanditaires cachés, afin de préserver l'intégrité démocratique et de garantir la transparence pour les citoyens;

Or. en

Amendement 1536
Virginie Joron, Fabrice Leggeri

Proposition de résolution
Paragraphe 74 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	74 bis. Rappelle qu'historiquement et bien avant la création de l'Open Society Foundation, de nombreuses organisations pro-Bruxelles, dont le comité de Jean Monnet ont bénéficié de financements étrangers secrets directement ou indirectement, sans en avertir les citoyens européens.

Or. fr

Amendement 1537
Tomáš Zdechovský

Proposition de résolution
Paragraphe 75

Proposition de résolution	*Amendement*
75. relève avec inquiétude les preuves de plus en plus nombreuses de l'ingérence étrangère et de l'espionnage dans le système politique européen; se félicite des efforts d'enquête déployés dans les États membres qui ont conduit à des condamnations et à des procédures en cours liées à la corruption, à l'espionnage et à la promotion des intérêts d'États étrangers; souligne les risques graves que pose l'insuffisance des mesures de protection lors du recrutement d'agents et	75. relève avec inquiétude les preuves de plus en plus nombreuses de l'ingérence étrangère et de l'espionnage dans le système politique européen***; souligne que de tels actes d'espionnage ont été recensés non seulement au niveau des États membres, mais également au sein des institutions de l'Union elles-mêmes, y compris celles chargées de façonner et de représenter la démocratie européenne, telles que le Parlement européen et d'autres organes de l'Union***; se félicite

d’associés entretenant des liens étroits avec des régimes autoritaires;

des efforts d’enquête déployés dans les États membres qui ont conduit à des condamnations et à des procédures en cours liées à la corruption, à l’espionnage et à la promotion des intérêts d’États étrangers; souligne les risques graves que pose l’insuffisance des mesures de protection lors du recrutement d’agents et d’associés entretenant des liens étroits avec des régimes autoritaires***, ainsi que l’utilisation de logiciels et de matériel informatique à haut risque fournis par des entités non européennes, y compris des fournisseurs dans le domaine de la cybersécurité, compte tenu des préoccupations crédibles concernant leurs liens avec les services de renseignement d’États étrangers et leur rôle dans des opérations d’espionnage et d’information, exposant les institutions de l’Union à des risques d’accès non autorisé, de surveillance et de fuite de données***;

Or. en

Amendement 1538
Jaroslav Bžoch, Marieke Ehlers, Fabrice Leggeri

Proposition de résolution
Paragraphe 75

Proposition de résolution	*Amendement*
75. relève avec inquiétude les preuves de plus en plus nombreuses de l’ingérence étrangère et de l’espionnage dans le système politique européen; se félicite des efforts d’enquête déployés dans les États membres qui ont conduit à des condamnations et à des procédures en cours liées à la corruption, à l’espionnage et à la promotion des intérêts d’États étrangers; souligne les risques graves que pose l’insuffisance des mesures de protection lors du recrutement d’agents ***et d’associés entretenant des liens étroits***	75. relève avec inquiétude les preuves de plus en plus nombreuses de l’ingérence étrangère et de l’espionnage dans le système politique européen; se félicite des efforts d’enquête déployés dans les États membres qui ont conduit à des condamnations et à des procédures en cours liées à la corruption, à l’espionnage et à la promotion des intérêts d’États étrangers; souligne les risques graves que pose l’insuffisance des mesures de protection lors du recrutement d’agents;

avec des régimes autoritaires;

Or. en

Amendement 1539
Sophie Wilmès, Sandro Gozi, Cynthia Ní Mhurchú, Helmut Brandstätter, Bart Groothuis

Proposition de résolution
Paragraphe 75 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	75 bis. exprime sa vive inquiétude face aux accusations graves et bien documentées selon lesquelles les services de renseignement hongrois auraient mené des activités d'espionnage visant les institutions de l'Union, y compris la surveillance signalée d'enquêteurs de l'Office européen de lutte antifraude (OLAF) lors de missions d'enquête en Hongrie, ainsi que des allégations plus récentes de tentatives de recrutement de fonctionnaires de l'Union à Bruxelles afin d'obtenir des informations confidentielles et des avertissements préalables concernant des procédures sensibles; souligne que de tels actes, s'ils étaient confirmés, constitueraient une atteinte inacceptable à l'intégrité et à la sécurité des institutions de l'Union et une violation manifeste du principe de coopération loyale énoncé à l'article 4, paragraphe 3, du traité UE, compromettant la confiance mutuelle entre les États membres et le bon fonctionnement de l'Union; invite la Commission à assurer un suivi approfondi, rapide et transparent, notamment par l'intermédiaire de ses services internes de sécurité et, le cas échéant, par des procédures d'infraction et d'autres mesures visant à protéger le personnel et les informations de l'Union; demande instamment l'établissement de garanties renforcées en matière de contre-

espionnage et de protocoles de sécurité obligatoires pour les contacts avec les représentants de pays tiers et des États membres lorsque des risques sont établis; souligne que la prévention et la dissuasion des tentatives d'espionnage et d'infiltration visant les institutions de l'Union doivent constituer une composante intégrale de l'approche du bouclier européen de la démocratie face aux menaces hybrides et aux ingérences hostiles;

Or. en

Amendement 1540
Virginie Joron, Fabrice Leggeri

Proposition de résolution
Paragraphe 75 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	75 bis. Questionne le maintien d'anciens fonctionnaires britanniques à des postes stratégiques et de direction de l'UE.

Or. fr

Amendement 1541
Nathalie Loiseau, Cynthia Ní Mhurchú, Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Paragraphe 76

Proposition de résolution	*Amendement*
76. salue l'adoption récente du règlement relatif au statut et au financement des partis politiques européens et des fondations politiques européennes; prend acte des dispositions relatives au financement et à la participation de partis de pays tiers; invite les États membres à veiller à sa mise en	76. salue l'adoption récente du règlement relatif au statut et au financement des partis politiques européens et des fondations politiques européennes; prend acte des dispositions relatives au financement et à la participation de partis de pays tiers***, en particulier en ce qui concerne le fait que***

œuvre pleine et efficace;

les partis de pays tiers ne devraient disposer d'aucun droit de veto ni exercer aucun contrôle sur les partis européens; invite les États membres à veiller à sa mise en œuvre pleine et efficace; ***estime que des règles plus strictes devraient être mises en place dans un délai approprié afin de prévenir tout financement provenant d'acteurs de pays tiers;***

Or. en

Amendement 1542
Virginie Joron, Fabrice Leggeri

Proposition de résolution
Paragraphe 76

Proposition de résolution	*Amendement*
76. salue l'adoption récente du règlement relatif au statut et au financement des partis politiques européens et des fondations politiques européennes; prend acte des dispositions relatives au financement et à la participation de partis de pays tiers; invite les États membres à veiller à sa mise en œuvre pleine et efficace;	76. salue l'adoption récente du règlement relatif au statut et au financement des partis politiques européens et des fondations politiques européennes; prend acte des dispositions relatives au financement et à la participation de partis de pays tiers; invite les États membres à veiller à sa mise en œuvre pleine et efficace; ***Note que le recrutement de l'autorité devrait aussi inclure des membres de parti d'opposition sous peine de perdre en crédibilité.***

Or. fr

Amendement 1543
Beata Szydło, Mariusz Kamiński

Proposition de résolution
Paragraphe 76

Proposition de résolution	*Amendement*
76. ***salue*** l'adoption récente du règlement relatif au statut et au	76. ***prend note de*** l'adoption récente du règlement relatif au statut et au

financement des partis politiques européens et des fondations politiques européennes; prend acte des dispositions relatives au financement et à la participation de partis de pays tiers; invite les États membres à veiller à sa mise en œuvre pleine et efficace;	financement des partis politiques européens et des fondations politiques européennes; prend acte des dispositions relatives au financement et à la participation de partis de pays tiers; invite les États membres à veiller à sa mise en œuvre pleine et efficace***, dans le plein respect des compétences nationales et sans ingérence dans les affaires internes des partis politiques nationaux***;

Or. en

Amendement 1544
Kim Van Sparrentak
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 76

Proposition de résolution	*Amendement*
76. salue l'adoption récente du règlement relatif au statut et au financement des partis politiques européens et des fondations politiques européennes; ***prend acte des dispositions relatives au financement et à la participation de partis de pays tiers;*** invite les États membres à veiller à sa mise en œuvre pleine et efficace;	76. salue l'adoption récente du règlement relatif au statut et au financement des partis politiques européens et des fondations politiques européennes; invite les États membres à veiller à sa mise en œuvre pleine et efficace;

Or. en

Amendement 1545
Kim Van Sparrentak
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 76 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	76 bis. souligne la nécessité de renforcer nos démocraties face aux ingérences

étrangères et aux tendances autoritaires; invite la Commission à élargir le champ d'application du rapport annuel sur l'état de droit en y intégrant la démocratie et les droits fondamentaux, et à présenter des recommandations aux États membres sur le renforcement de leurs démocraties au moyen de garanties juridiques solides en matière d'élections libres et équitables ainsi que de mécanismes de contrôle et d'équilibre visant à prévenir les actions destinées à détruire les droits et libertés;

Or. en

Amendement 1546
Stefano Cavedagna

Proposition de résolution
Paragraphe 76 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	76 bis. souligne que la protection de l'intégrité électorale nécessite également un niveau adéquat de préparation en matière de cybersécurité, soutenu par des capacités éprouvées au niveau industriel pour surveiller, tester et renforcer la résilience des infrastructures électorales face aux ingérences facilitées par les TIC;

Or. en

Amendement 1547
Kim Van Sparrentak
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 77

Proposition de résolution	*Amendement*
77. constate que l'évolution des cryptomonnaies crée une vulnérabilité	77. constate que l'évolution ***rapide*** des cryptomonnaies***, notamment à travers la***

potentielle liée au manque de transparence et à l'incapacité de contrôler le financement des partis et mouvements politiques en Europe; prend acte de l'engagement pris par la Commission de réunir des experts nationaux sous l'égide de l'ECNE, en étroite coopération avec d'autres réseaux et parties prenantes de l'Union, afin d'échanger les bonnes pratiques, de préparer d'éventuelles lignes directrices et de promouvoir des actions conjointes à cet égard; invite la Commission à continuer de suivre la mise en œuvre du train de mesures contre le blanchiment de capitaux et du règlement sur les marchés de crypto-actifs et à combler toute lacune potentielle dans la législation;

finance décentralisée (DeFi) et des plateformes ou prestataires de services opérant en dehors de l'Union, crée une ***importante*** vulnérabilité potentielle liée au manque de transparence et à l'incapacité de contrôler le financement des partis et mouvements politiques en Europe***; souligne en particulier que, en raison de leur caractère pseudonyme, de leur portée mondiale et de la possibilité de recourir à des techniques et services d'anonymisation, les crypto-actifs peuvent facilement être exploités pour dissimuler la véritable origine des dons politiques et faciliter l'influence étrangère dans les processus démocratiques***; prend acte de l'engagement pris par la Commission de réunir des experts nationaux sous l'égide de l'ECNE, en étroite coopération avec d'autres réseaux et parties prenantes de l'Union, afin d'échanger les bonnes pratiques, de préparer d'éventuelles lignes directrices et de promouvoir des actions conjointes à cet égard; invite la Commission à continuer de suivre la mise en œuvre du train de mesures contre le blanchiment de capitaux et du règlement sur les marchés de crypto-actifs***, à garantir une application efficace et cohérente*** et à combler ***sans plus tarder*** toute lacune potentielle dans la législation***, en particulier celles qui ont déjà été recensées par le comité européen du risque systémique (CERS) en ce qui concerne les flux transfrontières de stablecoins, car ils renforcent encore le risque que les crypto-actifs puissent être utilisés comme une porte dérobée pour le financement politique étranger illégal et l'influence étrangère, les produits de la criminalité et d'autres flux financiers illicites, sapant ainsi la responsabilité démocratique et la confiance du public***; ***invite en outre la Commission à proposer des mesures renforcées afin de garantir que les dons politiques faisant intervenir des crypto-actifs soient soumis au principe consistant à connaître son donateur et respectent les mêmes normes***

de transparence et de responsabilité que les contributions financières traditionnelles;

Or. en

Amendement 1548
Beata Szydło, Mariusz Kamiński

Proposition de résolution
Paragraphe 77

Proposition de résolution	*Amendement*
77. constate que l'évolution des cryptomonnaies crée une vulnérabilité potentielle liée au manque de transparence et à l'incapacité de contrôler le financement des partis et mouvements politiques en Europe; prend acte de l'engagement pris par la Commission de réunir des experts nationaux sous l'égide de l'ECNE, en étroite coopération avec d'autres réseaux et parties prenantes de l'Union, afin d'échanger les bonnes pratiques, de préparer ***d'éventuelles*** lignes directrices et de promouvoir des actions conjointes à cet égard; invite la Commission à continuer de suivre la mise en œuvre du train de mesures contre le blanchiment de capitaux et du règlement sur les marchés de crypto-actifs et à combler toute lacune potentielle dans la législation;	77. constate que l'évolution des cryptomonnaies crée une vulnérabilité potentielle liée au manque de transparence et à l'incapacité de contrôler le financement des partis et mouvements politiques en Europe; prend acte de l'engagement pris par la Commission de réunir des experts nationaux sous l'égide de l'ECNE, en étroite coopération avec d'autres réseaux et parties prenantes de l'Union, afin d'échanger les bonnes pratiques, de préparer ***des*** lignes directrices ***non contraignantes*** et de promouvoir des actions conjointes à cet égard; invite la Commission à continuer de suivre la mise en œuvre du train de mesures contre le blanchiment de capitaux et du règlement sur les marchés de crypto-actifs et à combler toute lacune potentielle dans la législation;

Or. en

Amendement 1549
Nathalie Loiseau, Cynthia Ní Mhurchú, Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Paragraphe 77 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

77 bis. rappelle le rôle de l'Autorité pour les partis politiques européens et les fondations politiques européennes (AP-APPF) dans le contrôle du financement des partis politiques européens; observe que les divergences dans les règles relatives au financement des partis politiques par des personnes ou entités de pays tiers au niveau national créent des lacunes législatives permettant le transfert de fonds qui ne seraient autrement pas autorisés des partis nationaux vers les partis européens; insiste sur la nécessité d'une meilleure coopération entre les autorités nationales chargées de contrôler les finances des partis politiques nationaux; se déclare préoccupé par le fait que certaines organisations, au niveau national, ne connaissent pas l'existence de leurs homologues ou n'échangent pas d'informations, ce qui crée des cloisonnements; invite les États membres à adopter entre eux des bonnes pratiques afin de garantir une supervision indépendante du financement des partis politiques; se déclare préoccupé par le fait que certaines cellules de renseignement financier ne disposent pas du mandat nécessaire pour transmettre les informations qu'elles recueillent sur les ingérences dans les élections nationales et européennes; invite les États membres à réviser leur mandat afin d'améliorer les flux d'information; invite à un renforcement de l'AP-APPF afin de mieux coordonner les organisations nationales et européennes chargées du contrôle du financement des partis politiques;

Or. en

Amendement 1550
Kim Van Sparrentak
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 77 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	77 bis. se déclare profondément préoccupé par les récentes sanctions imposées par l'administration des États-Unis de Donald Trump contre des personnes associées à des organisations internationales, notamment la rapporteure des Nations unies Francesca Albanese et plusieurs juges de la Cour pénale internationale, qui entravent leur capacité à accéder à des services de base, en particulier aux services financiers; est profondément préoccupé par les récentes sanctions imposées par l'administration des États-Unis de Donald Trump contre l'ancien commissaire européen Thierry Breton et des membres de la société civile afin de faire pression sur les responsables et les organisations impliqués dans les discussions et la mise en œuvre du règlement sur les services numériques (DSA), et de menacer la souveraineté réglementaire de l'Union;

Or. en

Amendement 1551
Petar Volgin, Christine Anderson

Proposition de résolution
Paragraphe 78

Proposition de résolution	*Amendement*
78. estime que les sanctions à l'encontre d'entités, de pays ou de personnes étrangers ***qui se livrent*** à des comportements visant à compromettre l'intégrité démocratique ***de l'Union ou de ses*** États membres ***constituent un élément important des objectifs du bouclier européen de la démocratie***; ***souligne en outre que des sanctions efficaces doivent***	78. estime que les sanctions à l'encontre d'entités, de pays ou de personnes étrangers ***ne devraient être imposées qu'en réponse directe et proportionnée*** à des comportements ***clairement établis et avérés*** visant à compromettre l'intégrité démocratique ***des*** États membres;

comprendre un ensemble complet de mesures, y compris le gel et la confiscation des avoirs, l'imputation et la mise en lumière des responsabilités, l'augmentation des coûts et la réduction des revenus, l'interdiction des importations et des exportations, le refus d'accès et d'autres mesures restrictives pertinentes;

Or. en

Amendement 1552
Beata Szydło, Mariusz Kamiński

Proposition de résolution
Paragraphe 78

Proposition de résolution	*Amendement*
78. estime que les sanctions à l'encontre ***d'entités, de pays ou*** de personnes ***étrangers*** qui se livrent à des ***comportements*** visant à compromettre l'intégrité ***démocratique*** de l'Union ***ou de ses*** États membres constituent un élément ***important des objectifs*** du bouclier européen de la démocratie; souligne ***en outre*** que ***des*** sanctions ***efficaces*** doivent comprendre un ensemble complet de mesures, y compris le gel et la confiscation des avoirs, l'imputation et la mise en lumière ***des responsabilités, l'augmentation*** des coûts ***et*** la réduction des revenus, l'interdiction des importations et des exportations, le refus d'accès et d'autres mesures restrictives ***pertinentes***;	78. estime que les sanctions à l'encontre ***des acteurs étatiques et non étatiques et*** de personnes qui se livrent à des ***actions*** visant à compromettre l'intégrité de l'Union***, la démocratie, la souveraineté et l'ordre constitutionnel des*** États membres constituent un élément ***essentiel*** du bouclier européen de la démocratie; souligne que ***ces*** sanctions doivent ***être rapides, ciblées et dissuasives, et qu'elles devraient*** comprendre un ensemble complet de mesures, y compris le gel et la confiscation des avoirs, l'imputation ***claire*** et la mise en lumière ***publique, l'imposition*** des coûts ***économiques et financiers importants,*** la réduction des revenus, l'interdiction des importations et des exportations, ***l'interdiction de voyager,*** le refus d'accès ***aux marchés et aux systèmes financiers de l'Union*** et d'autres mesures restrictives ***efficaces, solides et percutantes***;

Or. en

Amendement 1553
Ana Catarina Mendes, Kathleen Van Brempt, Sandro Ruotolo, Vasile Dîncu, Csaba Molnár, Juan Fernando López Aguilar, Pina Picierno, Christel Schaldemose

Proposition de résolution
Paragraphe 78

Proposition de résolution	*Amendement*
78. estime que les sanctions à l'encontre d'entités, de pays ou de personnes étrangers qui se livrent à des comportements visant à compromettre l'intégrité démocratique de l'Union ou de ses États membres constituent un élément important des objectifs du bouclier européen de la démocratie; souligne en outre que des sanctions efficaces doivent comprendre un ensemble complet de mesures, y compris le gel et la confiscation des avoirs, l'imputation et la mise en lumière des responsabilités, l'augmentation des coûts et la réduction des revenus, l'interdiction des importations et des exportations, le refus d'accès et d'autres mesures restrictives pertinentes;	78. estime que les sanctions à l'encontre d'entités, de pays ou de personnes étrangers qui se livrent à des comportements visant à compromettre l'intégrité démocratique de l'Union ou de ses États membres constituent un élément important des objectifs du bouclier européen de la démocratie; souligne en outre que des sanctions efficaces doivent comprendre un ensemble complet de mesures, y compris le gel et la confiscation des avoirs, l'imputation et la mise en lumière des responsabilités, l'augmentation des coûts et la réduction des revenus, l'interdiction des importations et des exportations, le refus d'accès et d'autres mesures restrictives pertinentes; ***réitère son appel au Conseil pour qu'il passe progressivement au vote à la majorité qualifiée pour les décisions prises dans le cadre du régime de sanctions;***

Or. en

Amendement 1554
Stefano Cavedagna

Proposition de résolution
Paragraphe 78

Proposition de résolution	*Amendement*
78. estime que les sanctions à l'encontre d'entités, de pays ou de personnes étrangers qui se livrent à des comportements visant à compromettre l'intégrité démocratique de l'Union ou de ses États membres constituent un élément	78. estime que les sanctions à l'encontre d'entités, de pays ou de personnes étrangers qui se livrent à des comportements visant à compromettre l'intégrité démocratique de l'Union ou de ses États membres constituent un élément

important des objectifs du bouclier européen de la démocratie; souligne en outre que des sanctions efficaces doivent comprendre un ensemble complet de mesures, y compris le gel et la confiscation des avoirs, l'imputation et la mise en lumière des responsabilités, l'augmentation des coûts et la réduction des revenus, l'interdiction des importations et des exportations, le refus d'accès et d'autres mesures restrictives pertinentes;	important des objectifs du bouclier européen de la démocratie***, à condition que l'évaluation soit impartiale et cohérente pour toutes les parties prenantes concernées***; souligne en outre que des sanctions efficaces doivent comprendre un ensemble complet de mesures, y compris le gel et la confiscation des avoirs, l'imputation et la mise en lumière des responsabilités, l'augmentation des coûts et la réduction des revenus, l'interdiction des importations et des exportations, le refus d'accès et d'autres mesures restrictives pertinentes;

Or. en

Amendement 1555
Jaroslav Bžoch, Marieke Ehlers, Virginie Joron, Fabrice Leggeri

Proposition de résolution
Paragraphe 78

Proposition de résolution	*Amendement*
78. estime que les sanctions à l'encontre d'entités, de pays ou de personnes étrangers qui se livrent à des comportements visant à compromettre l'intégrité démocratique de l'Union ou de ses États membres constituent un élément important ***des objectifs du bouclier européen de la démocratie***; souligne en outre que des sanctions efficaces doivent comprendre un ensemble complet de mesures, y compris le gel et la confiscation des avoirs, l'imputation et la mise en lumière des responsabilités, l'augmentation des coûts et la réduction des revenus, l'interdiction des importations et des exportations, le refus d'accès et d'autres mesures restrictives pertinentes;	78. estime que les sanctions à l'encontre d'entités, de pays ou de personnes étrangers qui se livrent à des comportements visant à compromettre l'intégrité démocratique de l'Union ou de ses États membres constituent un élément important ***de la protection de l'Union et de ses États membres***; souligne en outre que des sanctions efficaces doivent comprendre un ensemble complet de mesures, y compris le gel et la confiscation des avoirs, l'imputation et la mise en lumière des responsabilités, l'augmentation des coûts et la réduction des revenus, l'interdiction des importations et des exportations, le refus d'accès et d'autres mesures restrictives pertinentes;

Or. en

Amendement 1556
Fidias Panayiotou

Proposition de résolution
Paragraphe 78

Proposition de résolution	*Amendement*
78. estime que les sanctions à l'encontre d'entités, de pays ou de personnes étrangers qui se livrent à des comportements visant à compromettre l'intégrité démocratique de l'Union ou de ses États membres constituent un élément important des objectifs du bouclier européen de la démocratie; souligne en outre que des sanctions efficaces doivent comprendre un ensemble complet de mesures***, y compris le gel et la confiscation des avoirs***, l'imputation et la mise en lumière des responsabilités, l'augmentation des coûts et la réduction des revenus, l'interdiction des importations et des exportations, le refus d'accès et d'autres mesures restrictives pertinentes;	78. estime que les sanctions à l'encontre d'entités, de pays ou de personnes étrangers qui se livrent à des comportements visant à compromettre l'intégrité démocratique de l'Union ou de ses États membres constituent un élément important des objectifs du bouclier européen de la démocratie; souligne en outre que des sanctions efficaces doivent comprendre un ensemble complet de mesures, l'imputation et la mise en lumière des responsabilités, l'augmentation des coûts et la réduction des revenus, l'interdiction des importations et des exportations, le refus d'accès et d'autres mesures restrictives pertinentes;

Or. en

Amendement 1557
Tomáš Zdechovský

Proposition de résolution
Paragraphe 78 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	78 bis. souligne que l'efficacité de la boîte à outils de sanctions du bouclier européen de la démocratie dépend de sa capacité à cibler non seulement les activités hybrides soutenues par des États, mais également les acteurs non étatiques, les réseaux et les intermédiaires qui exécutent, facilitent ou monétisent ces activités; rappelle que les mesures restrictives de l'Union en matière de lutte contre le terrorisme s'appliquent aux personnes, groupes et

entités; invite la Commission, le SEAE et les États membres à veiller à ce que les instruments de sanctions pertinents soient utilisés de manière cohérente, lorsque cela est juridiquement justifié, à l'encontre des facilitateurs financiers, logistiques et techniques d'ingérences hybrides, y compris par la monétisation en ligne et les flux de financement dissimulés;

Or. en

Amendement 1558
Danilo Della Valle, Konstantinos Arvanitis

Proposition de résolution
Paragraphe 78 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	78 bis. reconnaît pleinement l'objectif légitime consistant à adopter des politiques visant à lutter contre la désinformation et la manipulation de l'information; invite la Commission à évaluer si les sanctions de l'Union destinées à combattre la désinformation respectent l'exigence de proportionnalité prévue par le droit de l'Union ainsi que l'article 11 de la charte; estime que le droit d'être entendu et des garanties juridiques adéquates doivent être garantis avant l'application de telles mesures par le Conseil, en particulier lorsque les droits des citoyens de l'Union, notamment des journalistes, risquent d'être menacés;

Or. en

Amendement 1559
Virginie Joron, Fabrice Leggeri

Proposition de résolution
Paragraphe 78 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	78 bis. Note que des vérificateurs de faits subventionnés comme EU disinfo lab ont continué à recevoir des financements et à être invité comme expert au sein des institutions européennes malgré leur condamnation par la CNIL française et belge dans l'affaire Benalla et de fichage politique de compte Twitter;

Or. fr

Amendement 1560
Ana Catarina Mendes, Kathleen Van Brempt, Sandro Ruotolo, Vasile Dîncu, Csaba Molnár, Juan Fernando López Aguilar, Pina Picierno, Christel Schaldemose

Proposition de résolution
Paragraphe 78 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	78 bis. demande au Conseil et à la Commission d'améliorer l'efficacité des sanctions contre la Russie et les effets qu'elles produisent, afin d'entamer définitivement la capacité de la Russie à poursuivre sa guerre d'agression brutale contre l'Ukraine et à menacer la sécurité d'autres pays voisins;

Or. en

Amendement 1561
Virginie Joron, Fabrice Leggeri

Proposition de résolution
Paragraphe 78 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	78 ter. rappelle le scandale du fonds Marianne dédié au professeur décapité Samuel Paty et gaspillés dans des

conditions douteuses; appelle à un contrôle rigoureux des fonds dédiés à la lutte contre la haine et pour la démocratie;

Or. fr

Amendement 1562
Virginie Joron, Fabrice Leggeri

Proposition de résolution
Paragraphe 78 quater (nouveau).

Proposition de résolution	*Amendement*
	78 quater. note qu'un journaliste a été licencié après avoir posé une question à la Commission européenne; s'inquiète des pressions répétées en France contre des médias d'opposition (CNews, C8, France soir);

Or. fr

Amendement 1563
Konstantinos Arvanitis, Danilo Della Valle

Proposition de résolution
Paragraphe 79

Proposition de résolution	*Amendement*
79. invite la Commission et les États membres à évaluer régulièrement et attentivement les sanctions imposées en vue d'une efficacité optimale et de leur extension éventuelle, y compris les sanctions secondaires visant les entités qui cherchent à les contourner; estime que, en particulier dans le domaine des menaces hybrides et des activités déstabilisatrices russes, l'Union devrait encore étendre son régime de sanctions en ciblant les facilitateurs financiers et techniques qui soutiennent la désinformation, les	79. invite la Commission et les États membres à évaluer régulièrement et attentivement les sanctions imposées en vue d'une efficacité optimale et de leur extension éventuelle, y compris les sanctions secondaires visant les entités qui cherchent à les contourner; estime que, en particulier dans le domaine des menaces hybrides et des activités déstabilisatrices russes, l'Union devrait encore étendre son régime de sanctions en ciblant les facilitateurs financiers et techniques qui soutiennent la désinformation, les

cyberattaques et l'ingérence électorale, tels que les bourses de cryptomonnaies, les réseaux publicitaires et les fournisseurs d'hébergement***, tout en perturbant les réseaux agissant pour le compte de la Russie dans les pays tiers, notamment en Afrique et au Moyen-Orient, en imposant des sanctions aux médias, aux plateformes logistiques et aux entités liées au groupe Wagner qui diffusent des discours anti-UE***; ***estime que, pour augmenter encore le coût de l'agression hybride, l'Union devrait étendre les sanctions secondaires à l'encontre des entreprises de pays tiers, en particulier chinoises, qui facilitent les opérations russes, et qu'elle devrait interdire aux cybermercenaires russes d'utiliser des services basés dans l'Union, tels que des services d'hébergement, de domaine et d'informatique en nuage, et dénoncer publiquement les responsables politiques ou les lobbyistes de l'Union financés de manière occulte par Moscou, et leur imposer des sanctions;***	cyberattaques et l'ingérence électorale, tels que les bourses de cryptomonnaies, les réseaux publicitaires et les fournisseurs d'hébergement;

Or. en

Amendement 1564
Beata Szydło, Mariusz Kamiński

Proposition de résolution
Paragraphe 79

Proposition de résolution	*Amendement*
79. invite la Commission et les États membres à évaluer régulièrement et attentivement les sanctions imposées en vue d'une efficacité optimale et de leur extension éventuelle, y compris les sanctions secondaires visant les entités qui cherchent à les contourner; estime que, en particulier dans le domaine des menaces hybrides et des activités déstabilisatrices russes, l'Union devrait encore étendre son régime de sanctions en ciblant les	79. invite la Commission et les États membres à évaluer régulièrement et attentivement les sanctions imposées en vue d'une efficacité optimale et de leur extension éventuelle, y compris les sanctions secondaires visant les entités qui cherchent à les contourner; estime que, en particulier dans le domaine des menaces hybrides et des activités déstabilisatrices russes, l'Union devrait encore étendre son régime de sanctions en ciblant les

facilitateurs financiers et techniques qui soutiennent la désinformation, les cyberattaques et l'ingérence électorale, tels que les bourses de cryptomonnaies, les réseaux publicitaires et les fournisseurs d'hébergement, tout en perturbant les réseaux agissant pour le compte de la Russie dans les pays tiers, notamment en Afrique ***et*** au Moyen-Orient, en imposant des sanctions aux médias, aux plateformes logistiques et aux ***entités liées au*** groupe Wagner ***qui diffusent des discours anti-UE***; estime que, pour augmenter encore le coût de l'agression hybride, l'Union devrait étendre les sanctions secondaires à l'encontre des entreprises de pays tiers, en particulier chinoises, qui facilitent les opérations russes, et qu'elle devrait interdire aux cybermercenaires russes d'utiliser des services basés dans l'Union, tels que des services d'hébergement, de domaine et d'informatique en nuage, et dénoncer publiquement les responsables politiques ou les lobbyistes de l'Union financés de manière occulte par Moscou, et leur imposer des sanctions;	facilitateurs financiers et techniques qui soutiennent la désinformation, les cyberattaques et l'ingérence électorale, tels que les bourses de cryptomonnaies, les réseaux publicitaires et les fournisseurs d'hébergement, tout en perturbant les réseaux agissant pour le compte de la Russie dans les pays tiers, notamment en Afrique***,*** au Moyen-Orient ***et en Amérique latine, en particulier à Cuba et au Nicaragua***, en imposant des sanctions aux médias, aux plateformes logistiques et aux ***formations paramilitaires liées au Kremlin, telles que le*** groupe Wagner***, qui mènent des actes de terrorisme et des activités déstabilisatrices hostiles***; estime que, pour augmenter encore le coût de l'agression hybride, l'Union devrait étendre les sanctions secondaires à l'encontre des entreprises de pays tiers, en particulier chinoises***, y compris celles basées à Hong Kong***, qui facilitent les opérations russes, et qu'elle devrait interdire aux cybermercenaires russes***, nord-coréens, iraniens, chinois et autres cybermercenaires hostiles*** d'utiliser des services basés dans l'Union, tels que des services d'hébergement, de domaine et d'informatique en nuage, et dénoncer publiquement les responsables politiques ou les lobbyistes de l'Union financés de manière occulte par Moscou, et leur imposer des sanctions;
	Or. en

Amendement 1565
Jaroslav Bžoch, Marieke Ehlers

Proposition de résolution
Paragraphe 79

Proposition de résolution	*Amendement*
79. invite la Commission et les États membres à évaluer régulièrement et attentivement les sanctions imposées en	79. invite la Commission et les États membres à évaluer régulièrement et attentivement les sanctions imposées en

vue d'une efficacité optimale et de leur extension éventuelle, y compris les sanctions secondaires visant les entités qui cherchent à les contourner; estime que, en particulier dans le domaine des menaces hybrides et des activités déstabilisatrices ***russes***, l'Union devrait encore étendre son régime de sanctions en ciblant les facilitateurs financiers et techniques qui soutiennent la désinformation, les cyberattaques et l'ingérence électorale, tels que les bourses de cryptomonnaies, les réseaux publicitaires et les fournisseurs d'hébergement, tout en perturbant les réseaux ***agissant pour le compte de la Russie*** dans les pays tiers***, notamment en Afrique et au Moyen-Orient***, en imposant des sanctions aux médias, aux plateformes logistiques et aux ***entités liées au groupe Wagner*** qui diffusent des discours anti-UE; estime que, pour augmenter encore le coût de l'agression hybride, l'Union devrait étendre les sanctions secondaires à l'encontre des ***entreprises*** de pays tiers, ***en particulier chinoises, qui facilitent les opérations russes,*** et qu'elle devrait interdire aux cybermercenaires ***russes*** d'utiliser des services basés dans l'Union, tels que des services d'hébergement, de domaine et d'informatique en nuage, et dénoncer publiquement les responsables politiques ou les lobbyistes de l'Union financés de manière occulte par ***Moscou***, et leur imposer des sanctions;

vue d'une efficacité optimale et de leur extension éventuelle, y compris les sanctions secondaires visant les entités qui cherchent à les contourner; estime que, en particulier dans le domaine des menaces hybrides et des activités déstabilisatrices ***menées par des pays tiers hostiles***, l'Union devrait encore étendre son régime de sanctions en ciblant les facilitateurs financiers et techniques qui soutiennent la désinformation, les cyberattaques et l'ingérence électorale, tels que les bourses de cryptomonnaies, les réseaux publicitaires et les fournisseurs d'hébergement, tout en perturbant les réseaux ***exploités par des pays tiers hostiles situés*** dans les pays tiers, en imposant des sanctions aux médias, aux plateformes logistiques et aux ***groupes*** qui diffusent des discours anti-UE ***qui s'apparentent davantage à des opérations d'influence hostiles coordonnées qu'à une liberté d'expression légitime***; estime que, pour augmenter encore le coût de l'agression hybride, l'Union devrait étendre les sanctions secondaires à l'encontre des ***entités*** de pays tiers, et qu'elle devrait interdire aux cybermercenaires ***agissant pour le compte de pays tiers hostiles*** d'utiliser des services basés dans l'Union, tels que des services d'hébergement, de domaine et d'informatique en nuage, et dénoncer publiquement les responsables politiques ou les lobbyistes de l'Union ***dont il est établi de manière crédible qu'ils ont été*** financés de manière occulte par ***des pays tiers hostiles, dans le plein respect des droits de la défense et de la présomption d'innocence***, et leur imposer des sanctions;

Or. en

Amendement 1566
Ana Catarina Mendes, Kathleen Van Brempt, Sandro Ruotolo, Vasile Dîncu, Csaba Molnár, Juan Fernando López Aguilar, Pina Picierno, Christel Schaldemose, Cecilia Strada

Proposition de résolution
Paragraphe 79

Proposition de résolution	*Amendement*
79. invite la Commission et les États membres à évaluer régulièrement et attentivement les sanctions imposées en vue d'une efficacité optimale et de leur extension éventuelle, y compris les sanctions ***secondaires*** visant les entités ***qui cherchent à les contourner***; estime que, en particulier dans le domaine des menaces hybrides et des activités déstabilisatrices russes, l'Union devrait encore étendre son régime de sanctions en ciblant les facilitateurs financiers et techniques qui soutiennent la désinformation, les cyberattaques et l'ingérence électorale, tels que les bourses de cryptomonnaies, les réseaux publicitaires et les fournisseurs d'hébergement, tout en perturbant les réseaux agissant pour le compte de la Russie dans les pays tiers, notamment en Afrique et au Moyen-Orient, en imposant des sanctions aux médias, aux plateformes logistiques et aux entités liées au groupe Wagner qui diffusent des discours anti-UE; estime que, pour augmenter encore le coût de l'agression hybride, l'Union devrait étendre les sanctions ***secondaires*** à l'encontre des entreprises de pays tiers, en particulier chinoises, qui facilitent les opérations russes, et qu'elle devrait interdire aux cybermercenaires russes d'utiliser des services basés dans l'Union, tels que des services d'hébergement, de domaine et d'informatique en nuage, et dénoncer publiquement les responsables politiques ou les lobbyistes de l'Union financés de manière occulte par Moscou, et leur imposer des sanctions;	79. invite la Commission et les États membres à évaluer régulièrement et attentivement les sanctions imposées en vue d'une efficacité optimale et de leur extension éventuelle, y compris les sanctions visant les ***personnes et les*** entités ***responsables du contournement actif des sanctions de l'Union à l'encontre de la Russie***; estime que, en particulier dans le domaine des menaces hybrides et des activités déstabilisatrices russes, l'Union devrait encore étendre son régime de sanctions en ciblant les facilitateurs financiers et techniques qui soutiennent la désinformation, les cyberattaques et l'ingérence électorale, tels que les bourses de cryptomonnaies, les réseaux publicitaires et les fournisseurs d'hébergement, tout en perturbant les réseaux agissant pour le compte de la Russie dans les pays tiers, notamment en Afrique et au Moyen-Orient, en imposant des sanctions aux médias, aux plateformes logistiques et aux entités liées au groupe Wagner qui diffusent des discours anti-UE; estime que, pour augmenter encore le coût de l'agression hybride, l'Union devrait étendre les sanctions à l'encontre des ***personnes et des*** entreprises de pays tiers, en particulier chinoises, qui ***contournent activement les sanctions et*** facilitent les opérations russes, et qu'elle devrait interdire aux cybermercenaires russes d'utiliser des services basés dans l'Union, tels que des services d'hébergement, de domaine et d'informatique en nuage, et dénoncer publiquement les responsables politiques ou les lobbyistes de l'Union financés de manière occulte par Moscou, et leur imposer des sanctions;

Or. en

Amendement 1567
Bart Groothuis, Petras Auštrevičius, Helmut Brandstätter

Proposition de résolution
Paragraphe 79 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	79 bis. estime que les institutions de l'Union et les États membres devraient, par défaut, attribuer publiquement et dénoncer les incidents offensifs de cyberattaques et les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger dirigés contre l'Union; considère que ne pas le faire constitue une occasion manquée d'informer le grand public de l'ampleur et de la persistance des menaces informatiques et des activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger auxquelles l'Union est confrontée; estime en outre que l'Union devrait «boucler la boucle» de l'attribution en imposant systématiquement des coûts à ces opérations malveillantes, notamment par une utilisation plus active des boîtes à outils informatiques et des activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger, par des sanctions sectorielles et en liant l'éligibilité dans le cadre des marchés publics de l'Union à l'attribution d'opérations en ligne offensives menées par des puissances étrangères contre l'Union, conformément à l'acte d'exécution précisant les critères de présélection et d'attribution pour les enchères prévues dans le cadre du règlement pour une industrie «zéro net»;

Or. en

Amendement 1568

Ana Catarina Mendes, Kathleen Van Brempt, Sandro Ruotolo, Vasile Dîncu, Csaba Molnár, Juan Fernando López Aguilar, Pina Picierno, Birgit Sippel, Christel Schaldemose

Proposition de résolution
Paragraphe 79 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	79 bis. invite la Commission à publier d'urgence des orientations sur le niveau de diligence raisonnable attendu des plateformes en ligne, en particulier en ce qui concerne les services de publicité et de monétisation susceptibles d'être utilisés de manière abusive, directement ou indirectement, par des entités sanctionnées ou leurs intermédiaires, notamment au moyen de mécanismes opaques de paiement et de distribution; estime en outre que ces orientations devraient préciser les conditions dans lesquelles les plateformes peuvent, le cas échéant, bénéficier des exemptions de responsabilité prévues par le règlement sur les services numériques, et identifier clairement les activités des plateformes qui ne relèvent pas du champ d'application de ces exemptions; invite également la Commission à clarifier dans quelles circonstances ces activités sont considérées comme constituant des services intermédiaires au sens du DSA;

Or. en

Amendement 1569
Virginie Joron, Fabrice Leggeri

Proposition de résolution
Paragraphe 79 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	79 bis. rappelle que toute sanction européenne de protection de la démocratie à l'égard d'un ressortissant ou d'un

résident d'un État membre ne peut être décidée sans une procédure judiciaire devant les tribunaux d'un Etat membre;

Or. fr

Amendement 1570
Virginie Joron, Fabrice Leggeri

Proposition de résolution
Paragraphe 79 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	79 ter. appelle à ce que des sanctions soient prises par les États membres contre les banques grand public qui refusent de prêter aux partis politiques autorisés, ainsi qu'à leurs élus et candidats;

Or. fr

Amendement 1571
Virginie Joron, Fabrice Leggeri

Proposition de résolution
Paragraphe 79 quater (nouveau).

Proposition de résolution	*Amendement*
	79 quater. note que des élus et des influenceurs politiques voient leurs comptes bancaires fermés sans raisons commerciales, que ce phénomène devient de plus en plus fréquent et qu'il devrait être combattu par les autorités pour favoriser un débat démocratique serein;

Or. fr

Amendement 1572
Tomáš Zdechovský

Proposition de résolution
Paragraphe 80

Proposition de résolution	*Amendement*
80. considère que le fait d'identifier et de désigner les pays d'origine, plutôt que des individus ou des entreprises, pourrait constituer une étape importante vers la reconnaissance du problème que représente l'ingérence manifeste, systématique, à plusieurs niveaux et souvent financée par des acteurs étatiques, pratiquée par des pays comme la Russie ou l'Iran à travers l'Europe; se félicite de la décision de la Commission d'inscrire la Russie sur la liste des pays tiers à haut risque au titre du cadre de l'Union en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, afin de préserver l'intégrité du système financier de l'Union; rappelle que le nouveau règlement sur la lutte contre le blanchiment de capitaux fournira une base juridique supplémentaire pour identifier les pays dangereux, notamment ceux qui participent à la prolifération des armes de destruction massive;	80. considère que le fait d'identifier et de désigner les pays d'origine, plutôt que des individus ou des entreprises, pourrait constituer une étape importante vers la reconnaissance du problème que représente l'ingérence manifeste, systématique, à plusieurs niveaux et souvent financée par des acteurs étatiques, pratiquée par des pays comme la Russie ou l'Iran à travers l'Europe; se félicite de la décision de la Commission d'inscrire la Russie sur la liste des pays tiers à haut risque au titre du cadre de l'Union en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, afin de préserver l'intégrité du système financier de l'Union; rappelle que le nouveau règlement sur la lutte contre le blanchiment de capitaux fournira une base juridique supplémentaire pour identifier les pays dangereux, notamment ceux qui participent à la prolifération des armes de destruction massive; ***invite la Commission à examiner le rôle de l'Autorité de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (ALBC) dans le soutien à la détection et à la coordination des cas de contournement des sanctions, en étroite coopération avec les cellules de renseignement financier nationales;***

Or. en

Amendement 1573
Konstantinos Arvanitis, Danilo Della Valle

Proposition de résolution
Paragraphe 80

Proposition de résolution	*Amendement*
80. ***considère que le fait d'identifier et***	80. ***prend note*** de la décision de la

de désigner les pays d'origine, plutôt que des individus ou des entreprises, pourrait constituer une étape importante vers la reconnaissance du problème que représente l'ingérence manifeste, systématique, à plusieurs niveaux et souvent financée par des acteurs étatiques, pratiquée par des pays comme la Russie ou l'Iran à travers l'Europe; se félicite de la décision de la Commission d'inscrire la Russie sur la liste des pays tiers à haut risque au titre du cadre de l'Union en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, afin de préserver l'intégrité du système financier de l'Union; rappelle que le nouveau règlement sur la lutte contre le blanchiment de capitaux fournira une base juridique supplémentaire pour identifier les pays dangereux, notamment ceux qui participent à la prolifération des armes de destruction massive;

Commission d'inscrire la Russie sur la liste des pays tiers à haut risque au titre du cadre de l'Union en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, afin de préserver l'intégrité du système financier de l'Union; rappelle que le nouveau règlement sur la lutte contre le blanchiment de capitaux fournira une base juridique supplémentaire pour identifier les pays dangereux, notamment ceux qui participent à la prolifération des armes de destruction massive;

Or. en

Amendement 1574
Beata Szydło, Mariusz Kamiński

Proposition de résolution
Paragraphe 80

Proposition de résolution	*Amendement*
80. considère que le fait d'identifier et de désigner les pays d'origine, ***plutôt que des*** individus ou ***des*** entreprises, pourrait constituer une étape importante vers la reconnaissance du problème que représente l'ingérence manifeste, systématique, à plusieurs niveaux et souvent financée par des acteurs étatiques, pratiquée par des pays comme la Russie ou l'Iran à travers l'Europe; se félicite de la décision de la Commission d'inscrire la Russie sur la liste des pays tiers à haut risque au titre du cadre de l'Union en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement	80. considère que le fait d'identifier et de désigner les pays d'origine, ***en plus d'attribuer une responsabilité aux*** individus ou ***aux*** entreprises, pourrait constituer une étape importante vers la reconnaissance du problème que représente l'ingérence manifeste, systématique, à plusieurs niveaux et souvent financée par des acteurs étatiques, pratiquée par des pays comme la Russie ou l'Iran à travers l'Europe; se félicite de la décision de la Commission d'inscrire la Russie sur la liste des pays tiers à haut risque au titre du cadre de l'Union en matière de lutte contre le

du terrorisme, afin de préserver l'intégrité du système financier de l'Union; rappelle que le nouveau règlement sur la lutte contre le blanchiment de capitaux fournira une base juridique supplémentaire pour identifier les pays dangereux, notamment ceux qui participent à la prolifération des armes de destruction massive;

blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, afin de préserver l'intégrité du système financier de l'Union ***et demande que la Biélorussie, qui sert de mandataire au Kremlin et participe activement à des opérations dirigées contre les États membres, y compris des actes de sabotage, soit également inscrite sur cette liste***; rappelle que le nouveau règlement sur la lutte contre le blanchiment de capitaux fournira une base juridique supplémentaire pour identifier les pays dangereux, notamment ceux qui participent à la prolifération des armes de destruction massive;

Or. en

Amendement 1575
Jaroslav Bžoch, Marieke Ehlers, Virginie Joron, Fabrice Leggeri

Proposition de résolution
Paragraphe 80

Proposition de résolution	*Amendement*
80. considère que le fait d'identifier et de désigner les pays d'origine, plutôt que des individus ou des entreprises, pourrait constituer une étape importante vers la reconnaissance du problème que représente l'ingérence manifeste, systématique, à plusieurs niveaux et souvent financée par des acteurs étatiques, pratiquée par des pays ***comme la Russie ou l'Iran*** à travers l'Europe; ***se félicite*** de la décision de la Commission d'inscrire la Russie sur la liste des pays tiers à haut risque au titre du cadre de l'Union en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, afin de préserver l'intégrité du système financier de l'Union; rappelle que le nouveau règlement sur la lutte contre le blanchiment de capitaux fournira une base juridique supplémentaire pour identifier les pays dangereux, notamment ceux qui participent à la prolifération des	80. considère que le fait d'identifier et de désigner les pays d'origine, plutôt que des individus ou des entreprises, pourrait constituer une étape importante vers la reconnaissance du problème que représente l'ingérence manifeste, systématique, à plusieurs niveaux et souvent financée par des acteurs étatiques, pratiquée par des pays ***tiers*** à travers l'Europe; ***prend note*** de la décision de la Commission d'inscrire la Russie sur la liste des pays tiers à haut risque au titre du cadre de l'Union en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, afin de préserver l'intégrité du système financier de l'Union; rappelle que le nouveau règlement sur la lutte contre le blanchiment de capitaux fournira une base juridique supplémentaire pour identifier les pays dangereux, notamment ceux qui participent à la prolifération des armes de

armes de destruction massive;	destruction massive;

Or. en

Amendement 1576
Virginie Joron

Proposition de résolution
Paragraphe 80 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	80 bis. note à cet égard que l'affaire Alstom en France n'a pas entraîné de réaction à Bruxelles alors qu'un Français a été emprisonné par un pays tiers et qu'une entreprise européenne stratégique a été pillée;

Or. fr

Amendement 1577
Tomáš Zdechovský

Proposition de résolution
Paragraphe 81

Proposition de résolution	*Amendement*
81. souligne que l'efficacité et la crédibilité des sanctions de l'Union dépendent d'une application stricte et cohérente; souligne que la révision annoncée du mandat du Parquet européen offre l'occasion de renforcer son rôle afin d'y inclure les enquêtes et les poursuites relatives aux violations des sanctions;	81. souligne que l'efficacité et la crédibilité des sanctions de l'Union dépendent d'une application stricte et cohérente; souligne que la révision annoncée du mandat du Parquet européen offre l'occasion de renforcer son rôle afin d'y inclure les enquêtes et les poursuites relatives aux violations des sanctions; ***souligne que la crédibilité des mesures restrictives de l'Union dépend d'une application stricte et cohérente; soutient le renforcement du mandat du Parquet européen afin d'enquêter sur les infractions transfrontières graves liées au contournement des sanctions de l'Union et d'engager des poursuites à cet égard;***

Or. en

Amendement 1578
Kim Van Sparrentak
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 81

Proposition de résolution	*Amendement*
81. souligne que l'efficacité et la crédibilité des sanctions de l'Union dépendent d'une application stricte et cohérente; souligne que la révision annoncée du mandat du Parquet européen offre l'occasion de renforcer son rôle afin d'y inclure les enquêtes et les poursuites relatives aux violations des sanctions;	81. souligne que l'efficacité et la crédibilité des sanctions de l'Union dépendent d'une application stricte et cohérente; souligne que la révision annoncée du mandat du Parquet européen offre l'occasion de renforcer son rôle afin d'y inclure les enquêtes et les poursuites relatives aux violations des sanctions; ***rappelle aux acteurs commerciaux établis en dehors de l'Union et opérant sur le marché unique que le non-respect des règles de l'Union, y compris les violations du droit de la concurrence et des règles du marché unique, peut entraîner l'exclusion du marché unique;***

Or. en

Amendement 1579
Ana Catarina Mendes, Kathleen Van Brempt, Sandro Ruotolo, Vasile Dîncu, Csaba Molnár, Juan Fernando López Aguilar, Pina Picierno, Birgit Sippel, Christel Schaldemose

Proposition de résolution
Paragraphe 81

Proposition de résolution	*Amendement*
81. souligne que l'efficacité et la crédibilité des sanctions de l'Union dépendent d'une application stricte et cohérente; souligne que la révision annoncée du mandat du Parquet européen offre l'occasion de renforcer son rôle afin	81. souligne que l'efficacité et la crédibilité des sanctions de l'Union dépendent d'une application stricte et cohérente***; invite par conséquent les États membres à améliorer la coordination de l'application des règles, à combler les***

d'y inclure les enquêtes et les poursuites relatives aux violations des sanctions;	***lacunes existantes et à harmoniser davantage les procédures et les actions d'exécution***; souligne que la révision annoncée du mandat du Parquet européen offre l'occasion de renforcer son rôle afin d'y inclure les enquêtes et les poursuites relatives aux violations des sanctions;

Or. en

Amendement 1580
Tomas Tobé, Mika Aaltola, Tomáš Zdechovský, Sandra Kalniete, Lena Düpont, Lukas Mandl, Eszter Lakos, Bartłomiej Sienkiewicz, Michał Wawrykiewicz, Ana Miguel Pedro, Fredis Beleris, Andrey Kovatchev
au nom du groupe PPE

Proposition de résolution
Paragraphe 81

Proposition de résolution	*Amendement*
81. souligne que l'efficacité et la crédibilité des sanctions de l'Union dépendent d'une application stricte et cohérente; souligne que la révision annoncée du mandat du Parquet européen offre l'occasion de renforcer son rôle afin d'y inclure les enquêtes et les poursuites relatives aux violations des sanctions;	81. souligne que l'efficacité et la crédibilité des sanctions de l'Union dépendent d'une application stricte et cohérente; souligne que la révision annoncée du mandat du Parquet européen offre l'occasion de renforcer son rôle afin d'y inclure les enquêtes et les poursuites relatives aux violations des sanctions; ***souligne en outre qu'une telle réforme devrait s'accompagner d'un financement adéquat et renforcé afin de permettre au Parquet européen d'exercer efficacement ses responsabilités élargies;***

Or. en

Amendement 1581
Danilo Della Valle, Konstantinos Arvanitis

Proposition de résolution
Paragraphe 81

Proposition de résolution	*Amendement*

81. souligne que l'efficacité et la crédibilité des sanctions de l'Union dépendent d'une application stricte et cohérente; souligne que la révision annoncée du mandat du Parquet européen offre l'occasion de renforcer son rôle afin d'y inclure les enquêtes et les poursuites relatives aux violations des sanctions;	81. souligne que l'efficacité et la crédibilité des sanctions de l'Union dépendent d'une application stricte et cohérente***, de garanties rigoureuses contre toute utilisation arbitraire et tout abus, ainsi que du respect total des droits de l'homme***; souligne que la révision annoncée du mandat du Parquet européen offre l'occasion de renforcer son rôle afin d'y inclure les enquêtes et les poursuites relatives aux violations des sanctions;
	Or. en

Amendement 1582
Beata Szydło, Mariusz Kamiński

Proposition de résolution
Paragraphe 81 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	81 bis. invite les États membres et la Commission à agir de manière proactive et à intensifier la coopération avec Interpol et d'autres organisations et organes compétents afin de mettre fin à l'utilisation systématique, abusive et politiquement motivée des notices rouges, des notices bleues, des diffusions et des demandes d'extradition par des régimes autoritaires; souligne que ces instruments sont de plus en plus utilisés comme armes pour persécuter des opposants politiques, des défenseurs des droits de l'homme, des membres de diasporas et des citoyens de l'Union ciblés pour avoir dénoncé des dictatures et leurs politiques répressives;
	Or. en

Amendement 1583
Kim Van Sparrentak
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 81 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	81 bis. rappelle que les instruments anti-coercitifs de l'Union permettent à celle-ci de prendre un éventail plus large de mesures lorsqu'un pays tiers applique ou menace d'appliquer une mesure d'un pays tiers affectant le commerce ou les investissements dans le but d'empêcher ou d'obtenir la cessation, la modification ou l'adoption d'un acte particulier par l'Union ou un État membre, et ce faisant interfère dans les choix souverains légitimes de l'Union ou d'un État membre;

Or. en

Amendement 1584
Beata Szydło, Mariusz Kamiński

Proposition de résolution
Paragraphe 81 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	81 ter. condamne l'utilisation par la Russie, la Biélorussie, l'Iran, la Chine et d'autres acteurs hostiles de pratiques de répression transnationale visant les défenseurs des droits de l'homme, les dissidents, les membres des diasporas ainsi que des citoyens de l'Union; souligne que ces pratiques s'inscrivent dans des campagnes plus larges d'ingérence étrangère et de subversion hybride menées au sein de l'Union européenne, visant à réduire au silence les critiques, à manipuler les processus démocratiques et à affaiblir la confiance du public dans les institutions; considère que ces actions hostiles comprennent notamment des assassinats ciblés, des enlèvements, des violences, du

harcèlement, des retours forcés, des disparitions et des expulsions, ainsi que l'utilisation stratégique abusive d'instruments juridiques, y compris l'abus de services consulaires, de procédures d'extradition, de notices rouges et d'arrestations, et des méthodes non physiques telles que la surveillance numérique, l'intimidation, le chantage et les menaces visant les familles de défenseurs des droits de l'homme; observe que ces pratiques permettent à des acteurs étatiques étrangers d'exercer une intimidation, une coercition et un contrôle au-delà de leurs frontières, portent atteinte à la sécurité, à la souveraineté et à l'ordre juridique des États membres et constituent des menaces systémiques et durables pour l'espace civique, les institutions démocratiques et l'état de droit, tant au niveau international qu'au sein de l'État concerné, comme l'attestent les rapports des services de renseignement des États membres; relève en outre qu'une majorité des cas documentés sur le sol européen sont attribués à la Russie, à la Chine, à l'Iran et à la Biélorussie; invite à une réponse de l'Union résolue, coordonnée et fondée sur la solidarité, incluant des mesures de dissuasion, des mesures de responsabilisation et des sanctions à l'encontre des responsables;

Or. en

Amendement 1585
Beata Szydło, Mariusz Kamiński

Proposition de résolution
Paragraphe 81 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	81 quater. exhorte les États membres à faire preuve de la plus grande prudence et à appliquer un examen renforcé lorsqu'ils examinent des demandes

d'arrestation, de détention ou d'extradition émanant de régimes ayant un historique documenté d'abus des mécanismes de coopération internationale en matière d'application de la loi, et à refuser systématiquement ces demandes lorsqu'il existe des risques crédibles de persécution politique, de torture ou d'autres violations graves des droits de l'homme, y compris dans les cas impliquant des citoyens de l'Union; souligne à cet égard les tentatives politiquement motivées des autorités russes visant le président polonais Karol Nawrocki et des juges de la Cour pénale internationale, comme exemples emblématiques de l'abus d'instruments juridiques et d'application de la loi à des fins d'intimidation et de représailles contre des responsables démocratiques et des acteurs de la justice internationale ayant courageusement résisté à Vladimir Poutine;

Or. en

Amendement 1586
Sophie Wilmès, Sandro Gozi, Cynthia Ní Mhurchú, Helmut Brandstätter, Bart Groothuis

Proposition de résolution
Paragraphe 82

Proposition de résolution	*Amendement*
82. condamne l'utilisation ***par la Russie***, pour des motifs politiques, de «listes noires» ciblant des citoyens de l'Union, des représentants des autorités publiques et des organisations commerciales, des journalistes, des acteurs de la société civile et des responsables politiques, y compris des députés démocratiquement élus au Parlement européen; appelle de ses vœux une réponse plus coordonnée et plus résolue de l'Union à ces mesures arbitraires, afin de veiller à	82. condamne l'utilisation, pour des motifs politiques, de «listes noires»***, d'interdictions de visa et d'autres mesures restrictives ou de rétorsion*** ciblant des citoyens de l'Union, des représentants des autorités publiques et des organisations commerciales, des journalistes, des acteurs de la société civile et des responsables politiques, y compris des députés démocratiquement élus au Parlement européen***; exprime sa préoccupation face au fait que de telles pratiques, qu'elles***

la protection et à la sécurité des personnes inscrites sur la liste noire et de leur apporter la solidarité et le soutien nécessaires; exprime son soutien sans réserve à toutes les personnes touchées;	***soient mises en œuvre par des régimes autoritaires ou par des partenaires stratégiques, portent atteinte aux normes diplomatiques et au principe de respect mutuel entre juridictions; souligne que ces mesures risquent d'exercer une pression politique indue sur l'autonomie réglementaire de l'Union et sur son cadre de protection des droits fondamentaux***; appelle de ses vœux une réponse plus coordonnée et plus résolue de l'Union à ces mesures arbitraires, afin de veiller à la protection et à la sécurité des personnes inscrites sur la liste noire et de leur apporter la solidarité et le soutien nécessaires; exprime son soutien sans réserve à toutes les personnes touchées;
	Or. en

Amendement 1587
Beata Szydło, Mariusz Kamiński

Proposition de résolution
Paragraphe 82

Proposition de résolution	*Amendement*
82. condamne l'utilisation par la Russie, pour des motifs politiques, de «listes noires» ciblant des citoyens de l'Union, des représentants des autorités publiques et des organisations commerciales, des journalistes, des acteurs de la société civile et des responsables politiques, y compris des députés démocratiquement élus au Parlement européen; appelle de ses vœux une réponse plus coordonnée et plus résolue de l'Union à ces mesures arbitraires, afin de veiller à la protection et à la sécurité des personnes inscrites sur la liste noire et de leur apporter la solidarité et le soutien nécessaires; exprime son soutien sans réserve à toutes les personnes touchées;	82. condamne l'utilisation par la Russie, pour des motifs politiques, de «listes noires» ciblant des citoyens de l'Union, des représentants des autorités publiques et des organisations commerciales, des journalistes, des acteurs de la société civile et des responsables politiques, y compris des députés démocratiquement élus au Parlement européen; appelle de ses vœux une réponse plus coordonnée et plus résolue de l'Union à ces mesures arbitraires, afin de veiller à la protection et à la sécurité des personnes inscrites sur la liste noire et de leur apporter la solidarité et le soutien nécessaires; exprime son soutien sans réserve à toutes les personnes touchées; ***considère toutefois qu'une interdiction d'entrée en Russie, pays qui, notamment***

en raison de la politique impériale délirante de ses dirigeants actuels, connaît un déclin civilisationnel, technologique et infrastructurel, constitue davantage un motif de fierté qu'un réel désagrément;

Or. en

Amendement 1588
Tomáš Zdechovský, Dan-Ştefan Motreanu, Lukas Mandl, Sandra Kalniete, Sander Smit, Marta Wcisło, Fredis Beleris, Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 82

Proposition de résolution	*Amendement*
82. condamne l'utilisation par la Russie, pour des motifs politiques, de «listes noires» ciblant des citoyens de l'Union, des représentants des autorités publiques et des organisations commerciales, des journalistes, des acteurs de la société civile et des responsables politiques, y compris des députés démocratiquement élus au Parlement européen; appelle de ses vœux une réponse plus coordonnée et plus résolue de l'Union à ces mesures arbitraires, afin de veiller à la protection et à la sécurité des personnes inscrites sur la liste noire et de leur apporter la solidarité et le soutien nécessaires; exprime son soutien sans réserve à toutes les personnes touchées;	82. condamne l'utilisation par la Russie, pour des motifs politiques, de «listes noires» ciblant des citoyens de l'Union, des représentants des autorités publiques et des organisations commerciales, des journalistes, des acteurs de la société civile et des responsables politiques, y compris des députés démocratiquement élus au Parlement européen; appelle de ses vœux une réponse plus coordonnée et plus résolue de l'Union à ces mesures arbitraires, afin de veiller à la protection et à la sécurité des personnes inscrites sur la liste noire et de leur apporter la solidarité et le soutien nécessaires; exprime son soutien sans réserve à toutes les personnes touchées; ***demande la création de mécanismes permettant un contrôle plus efficace de l'application des sanctions, y compris par la collaboration avec la société civile et le monde universitaire;***

Or. en

Amendement 1589
Ana Catarina Mendes, Kathleen Van Brempt, Sandro Ruotolo, Vasile Dîncu, Juan Fernando López Aguilar, Christel Schaldemose, Cecilia Strada

Proposition de résolution
Paragraphe 82

Proposition de résolution	*Amendement*
82. condamne l'utilisation ***par la Russie***, pour des motifs politiques, de «listes noires» ciblant des citoyens de l'Union, des représentants des autorités publiques et des organisations commerciales, des journalistes, des acteurs de la société civile et des responsables politiques, y compris des députés démocratiquement élus au Parlement européen; appelle de ses vœux une réponse plus coordonnée et plus résolue de l'Union à ces mesures arbitraires, afin de veiller à la protection et à la sécurité des personnes inscrites sur la liste noire et de leur apporter la solidarité et le soutien nécessaires; exprime son soutien sans réserve à toutes les personnes touchées;	82. condamne l'utilisation, pour des motifs politiques, de ***toutes les*** «listes noires»***, notamment par la Russie et Israël,*** ciblant des citoyens de l'Union, des représentants des autorités publiques et des organisations commerciales, des journalistes, des acteurs de la société civile***, des organisations humanitaires*** et des responsables politiques, y compris des députés démocratiquement élus au Parlement européen; appelle de ses vœux une réponse plus coordonnée et plus résolue de l'Union à ces mesures arbitraires, afin de veiller à la protection et à la sécurité des personnes inscrites sur la liste noire et de leur apporter la solidarité et le soutien nécessaires; exprime son soutien sans réserve à toutes les personnes touchées

Or. en

Amendement 1590
Kim Van Sparrentak
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 82

Proposition de résolution	*Amendement*
82. condamne l'utilisation par ***la Russie***, pour des motifs politiques, de «listes noires» ciblant des citoyens de l'Union, des représentants des autorités publiques et des organisations commerciales, des journalistes, des acteurs de la société civile et des responsables politiques, y compris des députés démocratiquement élus au Parlement européen; appelle de ses vœux une réponse	82. condamne l'utilisation par ***des gouvernements étrangers***, pour des motifs politiques, de «listes noires» ciblant des citoyens de l'Union, des représentants des autorités publiques et des organisations commerciales, des journalistes, des acteurs de la société civile et des responsables politiques, y compris des députés démocratiquement élus au Parlement européen; appelle de ses vœux une réponse

plus coordonnée et plus résolue de l'Union à ces mesures arbitraires, afin de veiller à la protection et à la sécurité des personnes inscrites sur la liste noire et de leur apporter la solidarité et le soutien nécessaires; exprime son soutien sans réserve à toutes les personnes touchées;	plus coordonnée et plus résolue de l'Union à ces mesures arbitraires, afin de veiller à la protection et à la sécurité des personnes inscrites sur la liste noire et de leur apporter la solidarité et le soutien nécessaires; exprime son soutien sans réserve à toutes les personnes touchées;

Or. en

Amendement 1591
Sophie Wilmès, Sandro Gozi, Cynthia Ní Mhurchú, Helmut Brandstätter

Proposition de résolution
Paragraphe 82 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	82 bis. exprime sa préoccupation face à des négociations ou arrangements susceptibles d'accorder à des pays tiers un accès large ou direct aux bases de données biométriques ou d'identité nationales des citoyens de l'Union dans le cadre de la gestion des frontières ou de la coopération en matière de visas; souligne que les échanges à grande échelle de données à caractère personnel sensibles soulèvent des implications majeures pour les droits fondamentaux, la protection des données, le contrôle démocratique et l'autonomie stratégique; rappelle que toute initiative de ce type doit être soumise à une transparence totale, à des critères stricts de nécessité et de proportionnalité, à des garanties solides et à un contrôle parlementaire effectif conformément à l'article 218 du traité FUE; invite la Commission à tirer pleinement parti du poids géopolitique et économique de l'Union lors de négociations susceptibles de porter atteinte aux droits des citoyens de l'Union et à la sécurité des infrastructures critiques de données; souligne que la protection de l'intégrité, de la souveraineté et de la sécurité des systèmes européens d'identité et de

données biométriques constitue un élément essentiel du bouclier européen de la démocratie ainsi que des efforts plus larges de l'Union visant à préserver la résilience démocratique et les droits fondamentaux à l'ère numérique;

Or. en

Amendement 1592
Virginie Joron, Fabrice Leggeri

Proposition de résolution
Paragraphe 82 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	82 bis. constate que les sanctions de 120 millions d'euros d'amendes prises à l'égard de X au nom du DSA par la Commission vise à punir et dissuader Elon Musk personnellement; s'inquiète de l'utilisation d'un sondage étudiant sur 300 américains payés 3,75 dollars comme preuve pivot d'une telle procédure; dénonce l'instrumentalisation politique de ce règlement par Bruxelles pour bannir les discours dissidents et les tentatives d'ingérence électorale en Europe et à l'étranger;

Or. fr

Amendement 1593
Jaroslav Bžoch, Marieke Ehlers, António Tânger Corrêa, Virginie Joron, Fabrice Leggeri

Proposition de résolution
Paragraphe 82 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	82 bis. souligne que les relations internationales devraient être guidées avant tout par la diplomatie et

l'engagement diplomatique, et que l'imposition de sanctions doit toujours être dûment justifiée, proportionnée et transparente et ne doit pas être détournée ou instrumentalisée à des fins d'intérêts politiques à court terme;

Or. en

Amendement 1594
Nathalie Loiseau, Sandro Gozi, Sophie Wilmès, Cynthia Ní Mhurchú, Bart Groothuis, Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Paragraphe 82 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	82 bis. condamne les sanctions des États-Unis visant cinq ressortissants européens engagés dans la lutte contre la désinformation; considère qu'elles constituent une atteinte à la liberté d'opinion et à la liberté d'expression; invite l'administration des États-Unis à les révoquer;

Or. en

Amendement 1595
Helmut Brandstätter, Cynthia Ní Mhurchú, Sandro Gozi, Sophie Wilmès, Petras Auštrevičius, Bart Groothuis

Proposition de résolution
Paragraphe 82 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	82 bis. demande la création de mécanismes permettant un contrôle plus efficace de l'application des sanctions, y compris par la collaboration avec la société civile et le monde universitaire;

Or. en

Amendement 1596
Virginie Joron, Fabrice Leggeri

Proposition de résolution
Paragraphe 82 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	82 ter. note que lors de plus de 90 réunions organisées dans le cadre du Code de lutte contre la désinformation entre 2022 et 2024, la Commission a fait pression sur les plateformes pour qu'elles modifient leurs règles globales de modération des contenus et censurent davantage de contenus; constate que suite à une rencontre avec la Commission avant les élections en Slovaquie, Tiktok se serait engagé à bannir les contenus affirmant: "nous devons stopper la sexualisation des enfants"; apprend que la Commission aurait fait pression pour censurer le contenu concernant les COVID-19 chez les enfants et que cette campagne de censure a commencé bien avant la DSA; note que dès 2020, la présidente de la Commission européenne, Ursula Von der Leyen, et la vice-présidente, Vera Jourova, ont demandé aux plateformes de modifier leurs règles et de supprimer les contenus remettant en question les discours établis sur la pandémie de COVID-19 et la vaccination[1 b];

[1 b] https://judiciary.house.gov/sites/evo-subsites/republicans-judiciary.house.gov/files/2026-02/THE-FOREIGN-CENSORSHIP-THREAT-PART-II-2-3-26.pdf

Or. fr

Amendement 1597

Nathalie Loiseau, Sandro Gozi, Cynthia Ní Mhurchú, Bart Groothuis, Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Paragraphe 82 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	82 ter. rappelle que, depuis le début de l'administration Trump, presque toutes les institutions des États-Unis visant à protéger le pays contre les ingérences étrangères ont été démantelées;

Or. en

Amendement 1598
Nathalie Loiseau, Sandro Gozi, Cynthia Ní Mhurchú, Bart Groothuis, Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Paragraphe 82 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	82 quater. condamne la répression transnationale visant des opposants politiques, des journalistes et des militants; invite à la mise en place d'un cadre global afin de remédier à la fragmentation des réponses nationales ainsi qu'à l'instauration de sanctions harmonisées à l'encontre des intermédiaires se livrant à de telles actions; demande la mise en place d'un mécanisme de filtrage des notices rouges afin d'empêcher leur utilisation abusive par des États autocratiques pour cibler des opposants politiques en exil;

Or. en

Amendement 1599
Kim Van Sparrentak
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 82 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	82 bis. relève une augmentation des ingérences étrangères et des menaces hybrides émanant d'acteurs étrangers malveillants visant à déstabiliser nos sociétés, par exemple en répandant la désinformation, en soutenant l'extrême droite, en perturbant nos infrastructures et en accentuant les divisions politiques; observe avec préoccupation que les algorithmes des grandes entreprises technologiques amplifient ensuite ces informations de manière virale; souligne que ces acteurs étrangers malveillants espèrent que la volonté de défendre le territoire de l'OTAN diminuera lorsque la peur et les troubles prévaudront sur le plan intérieur; souligne que leur objectif est de semer le ressentiment, d'accentuer les divisions et d'opposer les populations les unes aux autres; recommande donc, pour la protection de notre sécurité physique, non seulement des investissements dans la défense, mais également des investissements dans la résilience de nos sociétés; souligne qu'il est d'une importance vitale que l'Union investisse dans la sécurité au sens large; invite la Commission et les États membres à veiller à ce que, en plus des 3,5 % consacrés à la défense, les 1,5 % requis par les normes de l'OTAN soient investis dans la sécurité au sens le plus large, notamment dans la résilience de nos sociétés; souligne que cela suppose d'investir dans la résilience civile, dans une base sociale solide et dans la réduction des dépendances vulnérables dans les domaines de l'énergie et de la technologie; insiste sur le fait qu'il s'agit de la seule manière pour l'Union et ses citoyens de devenir moins vulnérables face aux menaces hybrides;

Or. en

Amendement 1600
Kim Van Sparrentak
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 83

Proposition de résolution	*Amendement*
83. se félicite de la stratégie européenne pour une union de la préparation et souligne que les objectifs énoncés dans la stratégie sont étroitement liés à ceux du bouclier européen de la démocratie; souligne en outre que la résilience démocratique exige que les sociétés soient en mesure de fonctionner dans des conditions exceptionnelles ou perturbées et que les réformes visant à renforcer la préparation devraient donc faire partie intégrante du bouclier européen de la démocratie;	83. se félicite de la stratégie européenne pour une union de la préparation et souligne que les objectifs énoncés dans la stratégie sont étroitement liés à ceux du bouclier européen de la démocratie; souligne en outre que la résilience démocratique exige que les sociétés soient en mesure de fonctionner dans des conditions exceptionnelles ou perturbées et que les réformes visant à renforcer la préparation devraient donc faire partie intégrante du bouclier européen de la démocratie; ***se félicite des politiques mises en œuvre dans certains États membres, tels que la Suède et la Finlande, visant à renforcer une préparation sociétale large, la coopération entre les pouvoirs publics et la société, ainsi qu'une communication claire concernant les responsabilités des citoyens; observe que des milliers d'entreprises peuvent être mobilisées pour fournir de l'énergie ou contribuer à la distribution de nourriture et d'eau; souligne que les associations peuvent jouer un rôle dans la communication de quartier et que de nombreux professionnels, semi-professionnels, vétérans et retraités peuvent apporter les soins physiques et psychologiques nécessaires; souligne que, pour organiser ce type de résilience civile, il est essentiel que les citoyens sachent comment et quand ils peuvent contribuer; note que tous les États membres devraient commencer à cartographier les différentes organisations, former les responsables***

d'organisations et d'entreprises au moyen d'exercices scénarisés, et informer les citoyens sur les lieux et dispositifs disponibles en cas de besoin;

Or. en

Amendement 1601
Ana Catarina Mendes, Kathleen Van Brempt, Sandro Ruotolo, Vasile Dîncu, Csaba Molnár, Juan Fernando López Aguilar, Pina Picierno, Birgit Sippel, Christel Schaldemose

Proposition de résolution
Paragraphe 83

Proposition de résolution	*Amendement*
83. se félicite de la stratégie européenne pour une union de la préparation et souligne que les objectifs énoncés dans la stratégie sont étroitement liés à ceux du bouclier européen de la démocratie; souligne en outre que la résilience démocratique exige que les sociétés soient en mesure de fonctionner dans des conditions exceptionnelles ou perturbées et que les réformes visant à renforcer la préparation devraient donc faire partie intégrante du bouclier européen de la démocratie;	83. se félicite de la stratégie européenne pour une union de la préparation et souligne que les objectifs énoncés dans la stratégie sont étroitement liés à ceux du bouclier européen de la démocratie; souligne en outre que la résilience démocratique exige que les sociétés soient en mesure de fonctionner dans des conditions exceptionnelles ou perturbées et que les réformes visant à renforcer la préparation devraient donc faire partie intégrante du bouclier européen de la démocratie; ***souligne que toutes les initiatives relevant du bouclier européen de la démocratie doivent viser l'intersectionnalité et l'inclusion, en intégrant toutes les tranches d'âge, communautés et groupes sociaux et économiques;***

Or. en

Amendement 1602
Beata Szydło, Mariusz Kamiński

Proposition de résolution
Paragraphe 83

Proposition de résolution	*Amendement*
83. se félicite de la stratégie européenne pour une union de la préparation et souligne que les objectifs énoncés dans la stratégie sont étroitement liés à ceux du bouclier européen de la démocratie; souligne en outre que ***la*** résilience ***démocratique*** exige que les sociétés soient en mesure de fonctionner dans des conditions exceptionnelles ou perturbées et que les réformes visant à renforcer la préparation devraient donc faire partie intégrante du bouclier européen de la démocratie;	83. se félicite de la stratégie européenne pour une union de la préparation et souligne que les objectifs énoncés dans la stratégie sont étroitement liés à ceux du bouclier européen de la démocratie; souligne en outre que ***toute forme de*** résilience exige que les sociétés soient en mesure de fonctionner dans des conditions exceptionnelles ou perturbées et que les réformes visant à renforcer la préparation devraient donc faire partie intégrante du bouclier européen de la démocratie;

Or. en

Amendement 1603
Vasile Dîncu

Proposition de résolution
Paragraphe 83 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	83 bis. souligne que le renforcement de la résilience et de la préparation exige une main-d'œuvre qualifiée, protégée et bien formée dans les secteurs critiques; demande que les programmes financés par l'Union en matière de résilience et de préparation incluent des formations, des reconversions professionnelles et des conditions sociales, conformément aux normes de l'Union en matière de travail;

Or. en

Amendement 1604
Christophe Gomart

Proposition de résolution
Paragraphe 83 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	83 bis. demande à la Commission la mise en œuvre d'un audit visant à évaluer toutes les vulnérabilités et dépendances à des solutions de pays tiers dans les domaines des technologies numériques et des paiements au sein des administrations et institutions européennes;

Or. fr

Amendement 1605
Jaroslav Bžoch, Marieke Ehlers, Virginie Joron, Fabrice Leggeri

Proposition de résolution
Paragraphe 84

Proposition de résolution	*Amendement*
84. demande le développement et le déploiement rapides d'une application interopérable d'alerte en cas de crise à l'échelle de l'Union, fournissant aux citoyens des informations en temps réel, fiables et multilingues en cas d'urgence; recommande que cette application soit intégrée dans les systèmes d'alerte précoce nationaux et de l'Union, qu'elle soit accessible aux groupes vulnérables et qu'elle soit régulièrement mise à jour en fonction des progrès technologiques et des bonnes pratiques en matière de gestion des crises;	84. demande le développement et le déploiement rapides d'une application interopérable d'alerte en cas de crise à l'échelle de l'Union, fournissant aux citoyens des informations en temps réel, fiables et multilingues en cas d'urgence; recommande que cette application soit intégrée dans les systèmes d'alerte précoce nationaux et de l'Union, qu'elle soit accessible aux groupes vulnérables et qu'elle soit régulièrement mise à jour en fonction des progrès technologiques et des bonnes pratiques en matière de gestion des crises; ***met en avant la nécessité d'élaborer des plans d'urgence et des outils de communication alternatifs pour les situations de crise dans lesquelles les services numériques sont indisponibles ou inaccessibles, notamment en raison de pannes d'électricité;***

Or. en

Amendement 1606
Beata Szydło, Mariusz Kamiński

Proposition de résolution
Paragraphe 84

Proposition de résolution	*Amendement*
84. demande ***le*** développement et ***le*** déploiement rapides d'une application interopérable d'alerte en cas de crise à l'échelle de l'Union, fournissant aux citoyens des informations en temps réel, fiables et multilingues en cas d'urgence; recommande que cette application soit intégrée dans les systèmes d'alerte précoce nationaux et de l'Union, qu'elle soit accessible aux groupes vulnérables et qu'elle soit régulièrement mise à jour en fonction des progrès technologiques et des bonnes pratiques en matière de gestion des crises;	84. demande ***une évaluation des systèmes d'alerte existants et une analyse de la nécessité et de la faisabilité du*** développement et ***du*** déploiement rapides d'une application interopérable d'alerte en cas de crise à l'échelle de l'Union, fournissant aux citoyens des informations en temps réel, fiables et multilingues en cas d'urgence; recommande que cette application soit intégrée dans les systèmes d'alerte précoce nationaux et de l'Union, qu'elle soit accessible ***à toutes les personnes se trouvant dans la zone touchée, en particulier*** aux groupes vulnérables et qu'elle soit régulièrement mise à jour en fonction des progrès technologiques et des bonnes pratiques en matière de gestion des crises;

Or. en

Amendement 1607
Ana Catarina Mendes, Kathleen Van Brempt, Sandro Ruotolo, Vasile Dîncu, Csaba Molnár, Juan Fernando López Aguilar, Pina Picierno, Christel Schaldemose

Proposition de résolution
Paragraphe 84

Proposition de résolution	*Amendement*
84. demande le développement et le déploiement rapides d'une application interopérable d'alerte en cas de crise à l'échelle de l'Union, fournissant aux ***citoyens*** des informations en temps réel, fiables et multilingues en cas d'urgence; recommande que cette application soit intégrée dans les systèmes d'alerte précoce nationaux et de l'Union, qu'elle soit accessible aux groupes vulnérables et qu'elle soit régulièrement mise à jour en	84. demande le développement et le déploiement rapides d'une application interopérable d'alerte en cas de crise à l'échelle de l'Union, fournissant aux ***résidents*** des informations en temps réel, fiables et multilingues en cas d'urgence; recommande que cette application soit intégrée dans les systèmes d'alerte précoce nationaux et de l'Union, qu'elle soit accessible aux groupes vulnérables et qu'elle soit régulièrement mise à jour en

fonction des progrès technologiques et des bonnes pratiques en matière de gestion des crises;	fonction des progrès technologiques et des bonnes pratiques en matière de gestion des crises;

Or. en

Amendement 1608
Jaroslav Bžoch, Marieke Ehlers, Virginie Joron, Fabrice Leggeri

Proposition de résolution
Paragraphe 85

Proposition de résolution	*Amendement*
85. ***se félicite*** des initiatives prises dans plusieurs États membres consistant à distribuer une brochure sur la préparation des ménages, qui propose des orientations claires et pratiques adaptées aux diverses réalités sociales et géographiques de l'Europe afin d'aider les citoyens à se préparer aux situations d'urgence; invite la Commission à ***produire une brochure au niveau de l'Union tenant compte du contexte transfrontière et multinational et contenant des recommandations relatives au matériel d'urgence, des instructions pratiques pour permettre l'autosuffisance pendant au moins 72 heures, des conseils de base en matière de premiers secours et des orientations spécifiques pour les groupes vulnérables, y compris les personnes âgées, les personnes handicapées et les familles avec enfants***;	85. ***prend acte*** des initiatives prises dans plusieurs États membres consistant à distribuer une brochure sur la préparation des ménages, qui propose des orientations claires et pratiques adaptées aux diverses réalités sociales et géographiques de l'Europe afin d'aider les citoyens à se préparer aux situations d'urgence; invite la Commission à ***fournir, sur demande, une assistance aux États membres pour la préparation et la mise à jour des brochures***;

Or. en

Amendement 1609
Beata Szydło, Mariusz Kamiński

Proposition de résolution
Paragraphe 85

Proposition de résolution	*Amendement*

85. se félicite des initiatives prises dans plusieurs États membres consistant à distribuer ***une brochure*** sur la préparation des ménages, qui ***propose*** des orientations claires et pratiques ***adaptées*** aux ***diverses réalités sociales et géographiques de l'Europe afin d'aider les*** citoyens ***à*** se préparer aux situations d'urgence; invite la Commission à ***produire une brochure*** au niveau de l'Union tenant compte du contexte transfrontière et ***multinational*** et contenant des recommandations relatives au matériel d'urgence, des instructions pratiques pour permettre l'autosuffisance pendant ***au moins*** 72 heures, des conseils de base en matière de premiers secours et des orientations spécifiques pour les groupes vulnérables, y compris les personnes âgées, les personnes handicapées et les familles avec enfants;	85. se félicite des initiatives prises dans plusieurs États membres consistant à distribuer ***des brochures*** sur la préparation des ménages, qui ***proposent*** des orientations claires et pratiques aux citoyens ***sur la manière de*** se préparer aux situations d'urgence; invite la Commission à ***évaluer la nécessité et la faisabilité de brochures*** au niveau de l'Union tenant compte du contexte transfrontière et ***régional et adaptées à la diversité des réalités sociales et géographiques de l'Europe et à la diversité des menaces qui en résulte*** et contenant des recommandations relatives au matériel d'urgence, des instructions pratiques pour permettre l'autosuffisance pendant ***un minimum de*** 72 heures, des conseils de base en matière de premiers secours et des orientations spécifiques pour les groupes vulnérables, y compris les personnes âgées, les personnes handicapées et les familles avec enfants;
	Or. en

Amendement 1610
Beata Szydło, Mariusz Kamiński

Proposition de résolution
Paragraphe 85 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	85 bis. considère inacceptable que les gouvernements refusent aux médias d'opposition l'accès aux conférences de presse; souligne que cela devient particulièrement dangereux lorsque, pour des raisons purement politiques, les autorités excluent des médias des briefings relatifs à des situations de crise, comme cela s'est produit lors des inondations en Pologne, lorsque Donald Tusk a refusé de façon persistante de permettre à TV Republika, la plus grande chaîne d'information, d'assister

	aux réunions de gestion de crise, excluant ainsi une partie significative de la société de l'accès aux communications de crise en temps réel, ce qui aurait pu avoir une incidence directe sur leur sécurité; condamne ces actions irresponsables et antidémocratiques et met en garde contre le suivi d'exemples similaires à celui de Donald Tusk;

Or. en

Amendement 1611
Petar Volgin, Christine Anderson

Proposition de résolution
Paragraphe 86

Proposition de résolution	*Amendement*
86. demande l'organisation régulière d'exercices de préparation à grande échelle coordonnés par l'Union et associant ses institutions, les États membres, les autorités régionales et locales, ainsi que le secteur privé et la société civile; recommande que ces exercices simulent des scénarios complexes et réalistes, y compris des cyberattaques, des perturbations des infrastructures critiques, une désinformation coordonnée et des crises hybrides, afin d'évaluer les capacités de réaction, d'améliorer l'interopérabilité entre les niveaux de gouvernance et de promouvoir une culture de la préparation à tous les niveaux; demande, à cette fin, la création d'une Journée européenne de la préparation; estime que cet événement devrait être organisé le 24 février, jour de l'invasion militaire à grande échelle non provoquée de l'Ukraine par la Russie en 2022, étant donné que cette date symbolise la solidarité de l'Union avec l'Ukraine et rappelle avec force la nécessité de renforcer la préparation civile et de défense face aux menaces croissantes	***supprimé***

émanant de régimes autoritaires;

Or. en

Amendement 1612
Beata Szydło, Mariusz Kamiński

Proposition de résolution
Paragraphe 86

Proposition de résolution	*Amendement*
86. demande ***l'organisation régulière*** d'exercices de préparation à grande échelle ***coordonnés par l'Union*** et associant ses institutions, les États membres, les autorités régionales et locales, ainsi que le secteur privé et la société civile; recommande que ces exercices simulent des scénarios complexes et réalistes, y compris des cyberattaques, des perturbations des infrastructures critiques, ***une*** désinformation coordonnée et des crises hybrides, afin d'évaluer les capacités de réaction, d'améliorer l'interopérabilité entre les niveaux de gouvernance et de promouvoir une culture de la préparation à tous les niveaux; demande, à cette fin, la création d'une Journée européenne de la préparation; estime que cet événement devrait être organisé le 24 février, jour de l'invasion ***militaire*** à grande échelle non provoquée de l'Ukraine par la Russie en 2022, étant donné que cette date symbolise la solidarité de l'Union avec l'Ukraine et rappelle avec force la nécessité de renforcer la préparation civile et de défense face aux menaces croissantes émanant de régimes autoritaires;	86. demande ***la poursuite*** d'exercices ***réguliers*** de préparation à grande échelle et associant ses institutions, les États membres, les autorités régionales et locales, ainsi que le secteur privé et la société civile; ***considère que le catalogue de scénarios, qui inclut déjà les inondations, les incendies de forêt, les incidents chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires (CBRN), les séismes et les urgences médicales, devrait être élargi pour couvrir les menaces résultant de l'agression de la Russie contre l'Ukraine ainsi que les attaques hybrides dirigées contre l'Occident collectif;*** recommande que ces exercices simulent des scénarios complexes et réalistes, y compris des cyberattaques, des perturbations des infrastructures critiques, ***des campagnes de*** désinformation coordonnée et des crises hybrides, afin d'évaluer les capacités de réaction, d'améliorer l'interopérabilité entre les niveaux de gouvernance***, de partager les bonnes pratiques*** et de promouvoir une culture de la préparation à tous les niveaux***; est d'avis que ces exercices devraient, en priorité, s'inspirer de l'expérience de pays tels que la Pologne, qui, notamment pendant la période qui a immédiatement suivi l'agression russe, a efficacement géré de multiples situations de crise en réunissant institutions étatiques, autorités locales, secteur privé et société civile***; demande, à cette fin, la création d'une

Journée européenne de la préparation; estime que cet événement devrait être organisé le 24 février, jour de l'invasion ***brutale*** à grande échelle non provoquée de l'Ukraine par la Russie en 2022, étant donné que cette date symbolise la solidarité de l'Union avec l'Ukraine et rappelle avec force la nécessité de renforcer la préparation civile et de défense face aux menaces croissantes émanant de régimes autoritaires;

Or. en

Amendement 1613
Jaroslav Bžoch, Marieke Ehlers, Virginie Joron, Fabrice Leggeri

Proposition de résolution
Paragraphe 86

Proposition de résolution	*Amendement*
86. demande l'organisation régulière d'exercices de préparation à grande échelle coordonnés par ***l'Union*** et associant ses institutions, les États membres, les autorités régionales et locales, ainsi que le secteur privé et la société civile; recommande que ces exercices simulent des scénarios complexes et réalistes, y compris des cyberattaques, des perturbations des infrastructures critiques, une désinformation coordonnée et des crises hybrides, afin d'évaluer les capacités de réaction, d'améliorer l'interopérabilité entre les niveaux de gouvernance et de promouvoir une culture de la préparation à tous les niveaux; ***demande, à cette fin, la création d'une Journée européenne de la préparation; estime que cet événement devrait être organisé le 24 février, jour de l'invasion militaire à grande échelle non provoquée de l'Ukraine par la Russie en 2022, étant donné que cette date symbolise la solidarité de l'Union avec l'Ukraine et rappelle avec force la nécessité de renforcer la préparation civile et de***	86. demande l'organisation régulière d'exercices de préparation à grande échelle coordonnés par ***les États membres*** et associant ses institutions, les États membres, les autorités régionales et locales, ainsi que le secteur privé et la société civile; recommande que ces exercices simulent des scénarios complexes et réalistes, y compris des cyberattaques, des perturbations des infrastructures critiques, une désinformation coordonnée et des crises hybrides, afin d'évaluer les capacités de réaction, d'améliorer l'interopérabilité entre les niveaux de gouvernance et de promouvoir une culture de la préparation à tous les niveaux;

défense face aux menaces croissantes émanant de régimes autoritaires;

Or. en

Amendement 1614
Tomáš Zdechovský

Proposition de résolution
Paragraphe 86

Proposition de résolution	*Amendement*
86. demande l'organisation régulière d'exercices de préparation à grande échelle coordonnés par l'Union et associant ses institutions, les États membres, les autorités régionales et locales, ainsi que le secteur privé et la société civile; recommande que ces exercices simulent des scénarios complexes et réalistes, y compris des cyberattaques, des perturbations des infrastructures critiques, une désinformation coordonnée et des crises hybrides, afin d'évaluer les capacités de réaction, d'améliorer l'interopérabilité entre les niveaux de gouvernance et de promouvoir une culture de la préparation à tous les niveaux; demande, à cette fin, la création d'une Journée européenne de la préparation; estime que cet événement devrait être organisé le 24 février, jour de l'invasion militaire à grande échelle non provoquée de l'Ukraine par la Russie en 2022, étant donné que cette date symbolise la solidarité de l'Union avec l'Ukraine et rappelle avec force la nécessité de renforcer la préparation civile et de défense face aux menaces croissantes émanant de régimes autoritaires;	86. demande l'organisation régulière d'exercices de préparation à grande échelle coordonnés par l'Union et associant ses institutions***, ses agences***, les États membres, les autorités régionales et locales, ainsi que le secteur privé et la société civile; recommande que ces exercices simulent des scénarios complexes et réalistes, y compris des cyberattaques, des perturbations des infrastructures critiques, une désinformation coordonnée et des crises hybrides, afin d'évaluer les capacités de réaction, d'améliorer l'interopérabilité entre les niveaux de gouvernance et de promouvoir une culture de la préparation à tous les niveaux; demande, à cette fin, la création d'une Journée européenne de la préparation; estime que cet événement devrait être organisé le 24 février, jour de l'invasion militaire à grande échelle non provoquée de l'Ukraine par la Russie en 2022, étant donné que cette date symbolise la solidarité de l'Union avec l'Ukraine et rappelle avec force la nécessité de renforcer la préparation civile et de défense face aux menaces croissantes émanant de régimes autoritaires;

Or. en

Amendement 1615

Stefano Cavedagna

Proposition de résolution
Paragraphe 86 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	86 bis. recommande que les protocoles de coordination des crises soient testés et affinés en collaboration avec les partenaires industriels avant toute mise en œuvre obligatoire, afin d'en garantir l'efficacité et l'aspect pratique;

Or. en

Amendement 1616
Fidias Panayiotou

Proposition de résolution
Paragraphe 87

Proposition de résolution	*Amendement*
87. invite la Commission à examiner la possibilité d'étendre Erasmus+ ou des programmes similaires afin d'y inclure des initiatives transfrontières sur la formation à la préparation des travailleurs des secteurs critiques, tels que les pompiers, les professionnels de la santé, les volontaires de la protection civile, les fonctionnaires et les représentants des organisations de la société civile, ainsi que du grand public; recommande que ces programmes favorisent l'échange transfrontière et transsectoriel de connaissances, les exercices conjoints et la formation aux menaces hybrides et aux situations d'urgence, et renforcent les capacités locales de préparation dans tous les États membres, en accordant une attention particulière aux régions vulnérables;	87. invite la Commission à examiner la possibilité d'étendre Erasmus+ ou des programmes similaires afin d'y inclure des initiatives transfrontières sur la formation à la préparation des travailleurs des secteurs critiques, tels que les pompiers, les professionnels de la santé, les volontaires de la protection civile, les fonctionnaires et les représentants des organisations de la société civile, ainsi que du grand public; recommande que ces programmes favorisent l'échange transfrontière et transsectoriel de connaissances, les exercices conjoints et la formation aux menaces hybrides et aux situations d'urgence, ***y compris les aspects pratiques de la culture numérique et de l'hygiène informatique, tels que la sensibilisation au hameçonnage et à l'ingénierie sociale, la sécurité des communications et la reconnaissance des manipulations en ligne,*** et renforcent les capacités locales de préparation dans tous les États membres,

en accordant une attention particulière aux régions vulnérables;

Or. en

Amendement 1617
Beata Szydło, Mariusz Kamiński

Proposition de résolution
Paragraphe 87

Proposition de résolution	*Amendement*
87. ***invite la Commission à examiner*** la possibilité d'étendre Erasmus+ ou des programmes similaires ***afin d'y inclure*** des initiatives transfrontières sur la formation à la préparation des travailleurs des secteurs critiques, tels que les pompiers, les professionnels de la santé, les volontaires de la protection civile, les fonctionnaires et les représentants des organisations de la société civile, ainsi que du grand public; recommande que ces programmes favorisent l'échange transfrontière et transsectoriel de connaissances, les exercices conjoints et la formation aux menaces hybrides et aux situations d'urgence, et renforcent les capacités locales de préparation dans tous les États membres, en accordant une attention particulière aux régions vulnérables;	87. ***rappelle*** la possibilité d'étendre ***et de renforcer*** Erasmus+ ou des programmes similaires ***qui incluent*** des initiatives transfrontières sur la formation à la préparation des travailleurs des secteurs critiques, tels que les pompiers, les professionnels de la santé, les volontaires de la protection civile, les fonctionnaires et les représentants des organisations de la société civile, ainsi que du grand public; recommande que ces programmes favorisent l'échange transfrontière et transsectoriel de connaissances, les exercices conjoints et la formation aux menaces hybrides et aux situations d'urgence, et renforcent les capacités locales de préparation dans tous les États membres, en accordant une attention particulière aux régions vulnérables; ***alerte sur le fait que de telles mesures ne doivent pas entraîner une diminution des fonds alloués aux étudiants;***

Or. en

Amendement 1618
Danilo Della Valle, Konstantinos Arvanitis

Proposition de résolution
Paragraphe 87

Proposition de résolution	*Amendement*
87. invite la Commission à examiner la possibilité d'étendre Erasmus+ ou des programmes similaires afin d'y inclure des initiatives transfrontières sur la formation à la préparation des travailleurs des secteurs critiques, tels que les pompiers, les professionnels de la santé, les volontaires de la protection civile, les fonctionnaires et les représentants des organisations de la société civile, ainsi que du grand public; recommande que ces programmes favorisent l'échange transfrontière et transsectoriel de connaissances, les exercices conjoints et la formation aux menaces ***hybrides*** et aux situations d'urgence, et renforcent les capacités locales de préparation dans tous les États membres, en accordant une attention particulière aux régions vulnérables;	87. invite la Commission à examiner la possibilité d'étendre Erasmus+ ou des programmes similaires afin d'y inclure des initiatives transfrontières sur la formation à la préparation des travailleurs des secteurs critiques, tels que les pompiers, les professionnels de la santé, les volontaires de la protection civile, les fonctionnaires et les représentants des organisations de la société civile, ainsi que du grand public; recommande que ces programmes favorisent l'échange transfrontière et transsectoriel de connaissances, les exercices conjoints et la formation aux menaces et aux situations d'urgence, et renforcent les capacités locales de préparation dans tous les États membres, en accordant une attention particulière aux régions vulnérables;

Or. en

Amendement 1619
Virginie Joron, Fabrice Leggeri

Proposition de résolution
Paragraphe 87

Proposition de résolution	*Amendement*
87. invite la Commission à examiner la possibilité d'étendre Erasmus+ ou des programmes similaires afin d'y inclure des initiatives transfrontières sur la formation à la préparation des travailleurs des secteurs critiques, tels que les pompiers, les professionnels de la santé, les volontaires de la protection civile, les fonctionnaires ***et les représentants des organisations de la société civile***, ainsi que du grand public; recommande que ces programmes favorisent l'échange transfrontière et transsectoriel de connaissances, les exercices conjoints et la formation aux menaces hybrides et aux situations	87. invite la Commission à examiner la possibilité d'étendre Erasmus+ ou des programmes similaires ***aux étudiants citoyens européens*** afin d'y inclure des initiatives transfrontières sur la formation à la préparation des travailleurs des secteurs critiques, tels que les pompiers, les professionnels de la santé, les volontaires de la protection civile, les fonctionnaires, ainsi que du grand public; recommande que ces programmes favorisent l'échange transfrontière et transsectoriel de connaissances, les exercices conjoints et la formation aux menaces hybrides et aux situations d'urgence, et renforcent les

d'urgence, et renforcent les capacités locales de préparation dans tous les États membres, en accordant une attention particulière aux régions vulnérables;	capacités locales de préparation dans tous les États membres, en accordant une attention particulière aux régions vulnérables;

Or. fr

Amendement 1620
Nathalie Loiseau, Sandro Gozi, Cynthia Ní Mhurchú, Bart Groothuis, Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Paragraphe 88

Proposition de résolution	*Amendement*
88. demande l'accélération de la mise en œuvre de systèmes de communication sécurisés tels qu'IRIS2 et le système de communication critique de l'UE; souligne que ces initiatives garantissent la résilience des télécommunications, la continuité des services essentiels pendant les crises, la réduction des dépendances extérieures dans les secteurs stratégiques et le renforcement de la cybersécurité de ces infrastructures;	88. demande l'accélération de la mise en œuvre de systèmes de communication sécurisés tels qu'IRIS2 et le système de communication critique de l'UE; souligne que ces initiatives garantissent la résilience des télécommunications, la continuité des services essentiels pendant les crises, la réduction des dépendances extérieures dans les secteurs stratégiques et le renforcement de la cybersécurité de ces infrastructures; ***rappelle à ce titre que le groupe Salt Typhoon, lié à la Chine, a ciblé des entreprises européennes de télécommunications; insiste sur la nécessité pour les entreprises de renforcer leur cybersécurité afin de garantir la sécurité numérique des citoyens;***

Or. en

Amendement 1621
Beata Szydło, Mariusz Kamiński

Proposition de résolution
Paragraphe 88

Proposition de résolution	*Amendement*
88. demande l'accélération de la mise	88. demande l'accélération de la mise

en œuvre de systèmes de communication sécurisés tels qu'IRIS2 et le système de communication critique de l'UE; souligne que ces initiatives garantissent la résilience des télécommunications, la continuité des services essentiels pendant les crises, la réduction des dépendances extérieures dans les secteurs stratégiques et le renforcement de la cybersécurité de ces infrastructures;	en œuvre de systèmes de communication sécurisés tels qu'IRIS2 et le système de communication critique de l'UE***, tout en respectant les compétences des États membres et les solutions efficaces qui sont en place depuis longtemps dans plusieurs États membres et qui ont fait leurs preuves dans le cadre de multiples crises***; souligne que ces initiatives garantissent la résilience des télécommunications, la continuité des services essentiels pendant les crises, la réduction des dépendances extérieures dans les secteurs stratégiques et le renforcement de la cybersécurité de ces infrastructures;

Or. en

Amendement 1622
Tomas Tobé, Mika Aaltola, Tomáš Zdechovský, Sandra Kalniete, Lena Düpont, Lukas Mandl, Eszter Lakos, Bartłomiej Sienkiewicz, Michał Wawrykiewicz, Ana Miguel Pedro, Fredis Beleris, Andrey Kovatchev
au nom du groupe PPE

Proposition de résolution
Paragraphe 88

Proposition de résolution	*Amendement*
88. demande l'accélération de la mise en œuvre de systèmes de communication sécurisés tels qu'IRIS2 et le système de communication critique de l'UE; souligne que ces initiatives garantissent la résilience des télécommunications, la continuité des services essentiels pendant les crises, la réduction des dépendances extérieures dans les secteurs stratégiques et le renforcement de la cybersécurité de ces infrastructures;	88. demande l'accélération de la mise en œuvre de systèmes de communication sécurisés tels qu'IRIS2 et le système de communication critique de l'UE; souligne que ces initiatives garantissent la résilience des télécommunications, la continuité des services essentiels pendant les crises, la réduction des dépendances extérieures dans les secteurs stratégiques et le renforcement de la cybersécurité de ces infrastructures***, grâce à l'harmonisation des autorisations d'utilisation du spectre, à la certification en matière de cybersécurité et à des mesures de sécurité de la chaîne d'approvisionnement des TIC, conformément aux propositions de règlement sur les réseaux numériques et de règlement sur la cybersécurité de la***

Commission;

Or. en

Amendement 1623
Tomáš Zdechovský

Proposition de résolution
Paragraphe 89

Proposition de résolution	*Amendement*
89. appelle de ses vœux une coordination renforcée entre les institutions, organes et organismes de l'Union, les États membres et les partenaires internationaux au moyen de plateformes communes d'appréciation de la situation, de méthodologies communes et de mécanismes rapides et sécurisés d'échange d'informations; souligne que ces outils permettent une réponse cohérente, agile et coordonnée aux menaces hybrides, améliorent l'anticipation des risques et renforcent la préparation et la résilience collectives de l'Union;	89. appelle de ses vœux une coordination renforcée entre les institutions, organes et organismes de l'Union, les États membres et les partenaires internationaux au moyen de plateformes communes d'appréciation de la situation, de méthodologies communes et de mécanismes rapides et sécurisés d'échange d'informations; souligne que ces outils permettent une réponse cohérente, agile et coordonnée aux menaces hybrides, améliorent l'anticipation des risques et renforcent la préparation et la résilience collectives de l'Union; ***souligne, dans ce contexte, la valeur ajoutée d'une coopération structurée avec des partenaires démocratiques exposés à des menaces similaires, notamment Taïwan, qui possède une expérience solide dans la lutte contre les campagnes de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger, y compris celles ciblant les élections et la cohésion sociale; reconnaît que l'approche globale de Taïwan et ses bonnes pratiques peuvent contribuer à renforcer la connaissance partagée de la situation, les capacités d'alerte précoce et l'efficacité globale du bouclier européen de la démocratie; encourage donc l'Union et les États membres à approfondir la coopération avec Taïwan dans le renforcement de la résilience sociale et la lutte contre les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées***

depuis l'étranger;

Or. en

Amendement 1624
Ana Catarina Mendes, Kathleen Van Brempt, Sandro Ruotolo, Vasile Dîncu, Csaba Molnár, Juan Fernando López Aguilar, Pina Picierno, Christel Schaldemose

Proposition de résolution
Paragraphe 89

Proposition de résolution	*Amendement*
89. appelle de ses vœux une coordination renforcée entre les institutions, organes et organismes de l'Union, les États membres et les partenaires internationaux au moyen de plateformes communes d'appréciation de la situation, de méthodologies communes et de mécanismes rapides et sécurisés d'échange d'informations; souligne que ces outils permettent une réponse cohérente, agile et coordonnée aux menaces hybrides, améliorent l'anticipation des risques et renforcent la préparation et la résilience collectives de l'Union;	89. appelle de ses vœux une coordination renforcée entre les institutions, organes et organismes de l'Union, les États membres et les partenaires internationaux ***partageant les mêmes idées*** au moyen de plateformes communes d'appréciation de la situation, de méthodologies communes et de mécanismes rapides et sécurisés d'échange d'informations; souligne que ces outils permettent une réponse cohérente, agile et coordonnée aux menaces hybrides, améliorent l'anticipation des risques et renforcent la préparation et la résilience collectives de l'Union;

Or. en

Amendement 1625
Jaroslav Bžoch, Marieke Ehlers, Virginie Joron, Fabrice Leggeri

Proposition de résolution
Paragraphe 89

Proposition de résolution	*Amendement*
89. appelle de ses vœux une coordination renforcée entre les institutions, organes et organismes de l'Union, les États membres et les partenaires internationaux au moyen de plateformes communes d'appréciation de	89. appelle de ses vœux une coordination renforcée entre les institutions, organes et organismes de l'Union, les États membres et les partenaires internationaux au moyen de plateformes communes d'appréciation de

la situation, de méthodologies communes et de mécanismes rapides et sécurisés d'échange d'informations; souligne que ces outils permettent ***une réponse cohérente, agile et coordonnée aux menaces hybrides***, améliorent l'anticipation des risques et renforcent la préparation et la résilience collectives de l'Union;	la situation, de méthodologies communes et de mécanismes rapides et sécurisés d'échange d'informations; souligne que ces outils permettent ***un échange continu d'informations et le partage des bonnes pratiques***, améliorent l'anticipation des risques et renforcent la préparation et la résilience collectives de l'Union;

Or. en

Amendement 1626
Danilo Della Valle, Konstantinos Arvanitis

Proposition de résolution
Paragraphe 89

Proposition de résolution	*Amendement*
89. appelle de ses vœux une coordination renforcée entre les institutions, organes et organismes de l'Union, les États membres et les partenaires internationaux au moyen de plateformes communes d'appréciation de la situation, de méthodologies communes et de mécanismes rapides et sécurisés d'échange d'informations; souligne que ces outils permettent une réponse cohérente, agile et coordonnée aux menaces ***hybrides***, améliorent l'anticipation des risques et renforcent la préparation et la résilience collectives de l'Union;	89. appelle de ses vœux une coordination renforcée entre les institutions, organes et organismes de l'Union, les États membres et les partenaires internationaux au moyen de plateformes communes d'appréciation de la situation, de méthodologies communes et de mécanismes rapides et sécurisés d'échange d'informations; souligne que ces outils permettent une réponse cohérente, agile et coordonnée aux ***différentes*** menaces, améliorent l'anticipation des risques et renforcent la préparation et la résilience collectives de l'Union;

Or. en

Amendement 1627
Vasile Dîncu

Proposition de résolution
Paragraphe 89 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	89 bis. souligne que la préparation et la

résilience sont des responsabilités collectives nécessitant la participation de la société; soutient le développement d'outils de préparation à l'échelle de l'Union qui responsabilisent les citoyens tout en respectant l'inclusion sociale, l'accessibilité et les valeurs démocratiques;

Or. en

Amendement 1628
Nathalie Loiseau, Sandro Gozi, Sophie Wilmès, Cynthia Ní Mhurchú, Bart Groothuis, Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Paragraphe 89 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	89 bis. se félicite de la participation et de la prise en main de cette question par les présidences du Conseil de l'Union européenne dans la lutte contre l'ingérence étrangère; invite toutefois les présidences à éviter de recréer de nouvelles structures et concepts tous les six mois;

Or. en

Amendement 1629
Jaroslav Bžoch, Virginie Joron, Fabrice Leggeri

Proposition de résolution
Paragraphe 90

Proposition de résolution	*Amendement*
90. souligne la nécessité ***d'intégrer la préparation dans le CFP 2028-2034, afin de bâtir une résilience crédible et d'atteindre un niveau suffisant de préparation civile et de défense; prie instamment la Commission d'élaborer des***	90. souligne la nécessité de fournir ***et d'allouer des fonds pour le développement et l'achat d'équipements technologiques destinés à lutter contre la désinformation et l'ingérence étrangère***; note que les flux de financement spécifiques devraient

instruments financiers ciblés combinant des instruments pertinents en matière de défense et de sécurité civile, tels que le mécanisme pour la défense de l'Europe et le mécanisme pour une Europe sûre, afin de fournir ***un financement suffisant et stable pour les projets de renforcement de la résilience, l'innovation technologique et les capacités à double usage, les initiatives de préparation civile, la protection des infrastructures critiques et les efforts visant à renforcer la souveraineté industrielle et technologique de l'Union***; note que les flux de financement spécifiques devraient également donner la priorité aux efforts de préparation locaux***, en particulier dans les territoires les plus exposés aux vulnérabilités et aux menaces hybrides***;

également donner la priorité aux efforts de préparation locaux;

Or. en

Amendement 1630
Tomáš Zdechovský

Proposition de résolution
Paragraphe 90

Proposition de résolution	*Amendement*
90. souligne la nécessité d'intégrer la préparation dans le CFP 2028-2034, afin de bâtir une résilience crédible et d'atteindre un niveau suffisant de préparation civile et de défense; prie instamment la Commission d'élaborer des instruments financiers ciblés combinant des instruments pertinents en matière de défense et de sécurité civile, tels que le mécanisme pour la défense de l'Europe et le mécanisme pour une Europe sûre, afin de fournir un financement suffisant et stable pour les projets de renforcement de la résilience, l'innovation technologique et les capacités à double usage, les initiatives de préparation civile, la protection des infrastructures critiques et les efforts visant	90. souligne la nécessité d'intégrer la préparation dans le CFP 2028-2034, afin de bâtir une résilience crédible et d'atteindre un niveau suffisant de préparation civile et de défense; prie instamment la Commission d'élaborer des instruments financiers ciblés combinant des instruments pertinents en matière de défense et de sécurité civile, tels que le mécanisme pour la défense de l'Europe et le mécanisme pour une Europe sûre, afin de fournir un financement suffisant et stable pour les projets de renforcement de la résilience, l'innovation technologique et les capacités à double usage, les initiatives de préparation civile, la protection des infrastructures critiques et les efforts visant

à renforcer la souveraineté industrielle et technologique de l'Union; note que les flux de financement spécifiques devraient également donner la priorité aux efforts de préparation locaux, en particulier dans les territoires les plus exposés aux vulnérabilités et aux menaces hybrides;	à renforcer la souveraineté industrielle et technologique de l'Union; note que les flux de financement spécifiques devraient également donner la priorité aux efforts de préparation locaux, en particulier dans les territoires les plus exposés aux vulnérabilités et aux menaces hybrides ***et informatiques***;

Or. en

Amendement 1631
Danilo Della Valle, Konstantinos Arvanitis

Proposition de résolution
Paragraphe 90

Proposition de résolution	*Amendement*
90. souligne la nécessité d'intégrer la préparation dans le CFP 2028-2034, afin de bâtir une résilience crédible et d'atteindre un niveau suffisant de préparation civile et de défense; prie instamment la Commission d'élaborer des instruments financiers ciblés combinant des instruments pertinents en matière de défense et de sécurité civile, tels que le mécanisme pour la défense de l'Europe et le mécanisme pour une Europe sûre, afin de fournir un financement suffisant et stable pour les projets de renforcement de la résilience, l'innovation technologique et les capacités à double usage, les initiatives de préparation civile, la protection des infrastructures critiques et les efforts visant à renforcer la souveraineté industrielle et technologique de l'Union; note que les flux de financement spécifiques devraient également donner la priorité aux efforts de préparation locaux, en particulier dans les territoires les plus exposés aux vulnérabilités et aux menaces ***hybrides***;	90. souligne la nécessité d'intégrer la préparation dans le CFP 2028-2034, afin de bâtir une résilience crédible et d'atteindre un niveau suffisant de préparation civile et de défense; prie instamment la Commission d'élaborer des instruments financiers ciblés combinant des instruments pertinents en matière de défense et de sécurité civile, tels que le mécanisme pour la défense de l'Europe et le mécanisme pour une Europe sûre, afin de fournir un financement suffisant et stable pour les projets de renforcement de la résilience, l'innovation technologique et les capacités à double usage, les initiatives de préparation civile, la protection des infrastructures critiques et les efforts visant à renforcer la souveraineté industrielle et technologique de l'Union; note que les flux de financement spécifiques devraient également donner la priorité aux efforts de préparation locaux, en particulier dans les territoires les plus exposés aux vulnérabilités et aux menaces;

Or. en

Amendement 1632
Eszter Lakos, Ana Miguel Pedro, Tomas Tobé, Mika Aaltola, Tomáš Zdechovský

Proposition de résolution
Paragraphe 90 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	90 bis. invite à l'établissement d'un rapport d'activité annuel au niveau de l'Union, accessible au public; estime que ce rapport devrait fournir un aperçu structuré de la préparation des États membres face aux menaces hybrides, y compris leurs cadres institutionnels, capacités stratégiques, mesures préventives, mécanismes de réponse et vulnérabilités restantes; souligne que ce rapport devrait présenter, de manière claire et accessible, l'état global de la préparation au sein de l'Union, les tendances dans le temps et les principaux défis relevés, tout en respectant les considérations de sécurité nationale; souligne que le rapport d'activité annuel devrait servir d'interface pour l'information du public, permettant aux citoyens de comprendre comment les institutions démocratiques et les systèmes critiques sont protégés contre les attaques hybrides;

Or. en

Amendement 1633
Helmut Brandstätter, Cynthia Ní Mhurchú, Sandro Gozi, Petras Auštrevičius, Bart Groothuis

Proposition de résolution
Paragraphe 90 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	90 bis. se félicite des initiatives civiles et du courage dans le soutien à l'effort de défense de l'Union depuis un environnement sûr, en prenant des

initiatives et en détectant les activités irrégulières grâce au renseignement de source ouverte (RSO); salue le courage des sept étudiants allemands et de leur chef d'équipe qui ont identifié, suivi et incriminé un navire russe envoyant secrètement des drones de reconnaissance au-dessus de l'Allemagne;

Or. en

Amendement 1634
Helmut Brandstätter, Cynthia Ní Mhurchú, Sandro Gozi, Sophie Wilmès, Petras Auštrevičius, Bart Groothuis

Proposition de résolution
Paragraphe 90 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	90 ter. souligne la nécessité d'investir dans les réseaux de recherche et d'analyse du renseignement de source ouverte et leur rôle dans la lutte contre les opérations d'influence, les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger et les menaces hybrides;

Or. en

Amendement 1635
Fredis Beleris

Proposition de résolution
Paragraphe 91

Proposition de résolution	*Amendement*
91. recommande aux institutions décisionnelles de l'Union de revoir et d'optimiser leurs stratégies et leurs plans d'urgence en cas d'attaque militaire ouverte contre un ou plusieurs États membres et de scénarios de crise	91. recommande aux institutions décisionnelles de l'Union de revoir et d'optimiser leurs stratégies et leurs plans d'urgence en cas d'attaque militaire ouverte contre un ou plusieurs États membres et de scénarios de crise

similaires; souligne, en outre, la nécessité de garantir les niveaux les plus élevés de sûreté et de sécurité dans l'ensemble des institutions, organes et organismes de l'Union, y compris dans le domaine de la cybersécurité ainsi que de la sécurité et de l'intégrité des informations, et de créer les conditions nécessaires à cet égard, notamment en s'assurant de disposer de canaux de communication sécurisés accrédités et de salles de réunion adéquates pour les réunions à huis clos; souligne la nécessité d'appliquer strictement les règles relatives aux violations de la sécurité et de la confidentialité de l'information, en particulier dans le contexte d'un risque accru d'espionnage et de sabotage; souligne que, même en dehors d'un conflit militaire ouvert, les menaces hybrides continuent de faire peser des risques toujours plus élevés sur le fonctionnement quotidien de l'Union;	similaires***; invite les institutions décisionnelles de l'Union à considérer les menaces liées à l'usage de la force et aux revendications irrédentistes dirigées contre les États membres par des pays tiers comme une menace hybride pour la sécurité et la prospérité collectives de l'Union, susceptible d'influencer également l'opinion publique, le comportement électoral et les processus démocratiques***; souligne, en outre, la nécessité de garantir les niveaux les plus élevés de sûreté et de sécurité dans l'ensemble des institutions, organes et organismes de l'Union, y compris dans le domaine de la cybersécurité ainsi que de la sécurité et de l'intégrité des informations, et de créer les conditions nécessaires à cet égard, notamment en s'assurant de disposer de canaux de communication sécurisés accrédités et de salles de réunion adéquates pour les réunions à huis clos; souligne la nécessité d'appliquer strictement les règles relatives aux violations de la sécurité et de la confidentialité de l'information, en particulier dans le contexte d'un risque accru d'espionnage et de sabotage; souligne que, même en dehors d'un conflit militaire ouvert, les menaces hybrides continuent de faire peser des risques toujours plus élevés sur le fonctionnement quotidien de l'Union;
	Or. en

Amendement 1636
Danilo Della Valle, Konstantinos Arvanitis

Proposition de résolution
Paragraphe 91

Proposition de résolution	*Amendement*
91. recommande aux institutions décisionnelles de l'Union de revoir et d'optimiser leurs stratégies et leurs plans d'urgence en cas d'attaque militaire	91. recommande aux institutions décisionnelles de l'Union de revoir et d'optimiser leurs stratégies et leurs plans d'urgence en cas d'attaque militaire

ouverte contre un ou plusieurs États membres et de scénarios de crise similaires; souligne, en outre, la nécessité de garantir les niveaux les plus élevés de sûreté et de sécurité dans l'ensemble des institutions, organes et organismes de l'Union, y compris dans le domaine de la cybersécurité ainsi que de la sécurité et de l'intégrité des informations, et de créer les conditions nécessaires à cet égard, notamment en s'assurant de disposer de canaux de communication sécurisés accrédités et de salles de réunion adéquates pour les réunions à huis clos; souligne la nécessité d'appliquer strictement les règles relatives aux violations de la sécurité et de la confidentialité de l'information, en particulier dans le contexte d'un risque accru d'espionnage et de sabotage; ***souligne que, même en dehors d'un conflit militaire ouvert, les menaces hybrides continuent de faire peser des risques toujours plus élevés sur le fonctionnement quotidien de l'Union;***	ouverte contre un ou plusieurs États membres et de scénarios de crise similaires; souligne, en outre, la nécessité de garantir les niveaux les plus élevés de sûreté et de sécurité dans l'ensemble des institutions, organes et organismes de l'Union, y compris dans le domaine de la cybersécurité ainsi que de la sécurité et de l'intégrité des informations, et de créer les conditions nécessaires à cet égard, notamment en s'assurant de disposer de canaux de communication sécurisés accrédités et de salles de réunion adéquates pour les réunions à huis clos; souligne la nécessité d'appliquer strictement les règles relatives aux violations de la sécurité et de la confidentialité de l'information, en particulier dans le contexte d'un risque accru d'espionnage et de sabotage;

Or. en

Amendement 1637
Tomáš Zdechovský, Lukas Mandl, Sandra Kalniete, Dan-Ştefan Motreanu, Marta Wcisło, Andrey Kovatchev, Tomas Tobé, Mika Aaltola

Proposition de résolution
Paragraphe 91

Proposition de résolution	*Amendement*
91. recommande aux institutions décisionnelles de l'Union de revoir et d'optimiser leurs stratégies et leurs plans d'urgence en cas d'attaque militaire ouverte contre un ou plusieurs États membres et de scénarios de crise similaires; souligne, en outre, la nécessité de garantir les niveaux les plus élevés de sûreté et de sécurité dans l'ensemble des institutions, organes et organismes de l'Union, y compris dans le domaine de la	91. recommande aux institutions décisionnelles de l'Union de revoir et d'optimiser leurs stratégies et leurs plans d'urgence en cas d'attaque militaire ouverte contre un ou plusieurs États membres et de scénarios de crise similaires; souligne, en outre, la nécessité de garantir les niveaux les plus élevés de sûreté et de sécurité dans l'ensemble des institutions, organes et organismes de l'Union, y compris dans le domaine de la

cybersécurité ainsi que de la sécurité et de l'intégrité des informations, et de créer les conditions nécessaires à cet égard, notamment en s'assurant de disposer de canaux de communication sécurisés accrédités et de salles de réunion adéquates pour les réunions à huis clos; souligne la nécessité d'appliquer strictement les règles relatives aux violations de la sécurité et de la confidentialité de l'information, en particulier dans le contexte d'un risque accru d'espionnage et de sabotage; souligne que, même en dehors d'un conflit militaire ouvert, les menaces hybrides continuent de faire peser des risques toujours plus élevés sur le fonctionnement quotidien de l'Union;	cybersécurité ainsi que de la sécurité et de l'intégrité des informations, et de créer les conditions nécessaires à cet égard, notamment en s'assurant de disposer de canaux de communication sécurisés accrédités et de salles de réunion adéquates pour les réunions à huis clos; souligne la nécessité d'appliquer strictement les règles relatives aux violations de la sécurité et de la confidentialité de l'information, ***notamment au moyen d'enquêtes et de poursuites efficaces en cas de telles violations,*** en particulier dans le contexte d'un risque accru d'espionnage et de sabotage; souligne que, même en dehors d'un conflit militaire ouvert, les menaces hybrides continuent de faire peser des risques toujours plus élevés sur le fonctionnement quotidien de l'Union;

Or. en

Amendement 1638
Ana Catarina Mendes, Kathleen Van Brempt, Sandro Ruotolo, Vasile Dîncu, Csaba Molnár, Juan Fernando López Aguilar, Pina Picierno, Christel Schaldemose

Proposition de résolution
Paragraphe 91

Proposition de résolution	*Amendement*
91. recommande aux institutions décisionnelles de l'Union de revoir et d'optimiser leurs stratégies et leurs plans d'urgence en cas d'attaque militaire ouverte contre un ou plusieurs États membres et de scénarios de crise similaires; souligne, en outre, la nécessité de garantir les niveaux les plus élevés de sûreté et de sécurité dans l'ensemble des institutions, organes et organismes de l'Union, y compris dans le domaine de la cybersécurité ainsi que de la sécurité et de l'intégrité des informations, et de créer les conditions nécessaires à cet égard, notamment en s'assurant de disposer de canaux de communication sécurisés	91. recommande aux institutions décisionnelles de l'Union de revoir et d'optimiser leurs stratégies et leurs plans d'urgence en cas d'attaque militaire ouverte contre un ou plusieurs États membres et de scénarios de crise similaires***, y compris l'activation de l'article 42, paragraphe 7, du traité UE***; souligne, en outre, la nécessité de garantir les niveaux les plus élevés de sûreté et de sécurité dans l'ensemble des institutions, organes et organismes de l'Union, y compris dans le domaine de la cybersécurité ainsi que de la sécurité et de l'intégrité des informations, et de créer les conditions nécessaires à cet égard,

accrédités et de salles de réunion adéquates pour les réunions à huis clos; souligne la nécessité d'appliquer strictement les règles relatives aux violations de la sécurité et de la confidentialité de l'information, en particulier dans le contexte d'un risque accru d'espionnage et de sabotage; souligne que, même en dehors d'un conflit militaire ouvert, les menaces hybrides continuent de faire peser des risques toujours plus élevés sur le fonctionnement quotidien de l'Union;	notamment en s'assurant de disposer de canaux de communication sécurisés accrédités et de salles de réunion adéquates pour les réunions à huis clos; souligne la nécessité d'appliquer strictement les règles relatives aux violations de la sécurité et de la confidentialité de l'information, en particulier dans le contexte d'un risque accru d'espionnage et de sabotage; souligne que, même en dehors d'un conflit militaire ouvert, les menaces hybrides continuent de faire peser des risques toujours plus élevés sur le fonctionnement quotidien de l'Union;

Or. en

Amendement 1639
Jaroslav Bžoch, Marieke Ehlers, Virginie Joron, Fabrice Leggeri

Proposition de résolution
Paragraphe 91

Proposition de résolution	*Amendement*
91. recommande aux institutions décisionnelles de l'Union de revoir et d'optimiser leurs stratégies et leurs plans d'urgence en cas d'attaque militaire ouverte contre un ou plusieurs États membres et de scénarios de crise similaires; souligne, en outre, la nécessité de garantir les niveaux les plus élevés de sûreté et de sécurité dans l'ensemble des institutions, organes et organismes de l'Union, y compris dans le domaine de la cybersécurité ainsi que de la sécurité et de l'intégrité des informations, et de créer les conditions nécessaires à cet égard, notamment en s'assurant de disposer de canaux de communication sécurisés accrédités et de salles de réunion adéquates pour les réunions à huis clos; souligne la nécessité d'appliquer strictement les règles relatives aux violations de la sécurité et de la confidentialité de l'information, en particulier dans le contexte d'un risque	91. recommande aux institutions décisionnelles de l'Union***, en étroite coopération avec les États membres,*** de revoir et d'optimiser leurs stratégies et leurs plans d'urgence en cas d'attaque militaire ouverte contre un ou plusieurs États membres et de scénarios de crise similaires; souligne, en outre, la nécessité de garantir les niveaux les plus élevés de sûreté et de sécurité dans l'ensemble des institutions, organes et organismes de l'Union, y compris dans le domaine de la cybersécurité ainsi que de la sécurité et de l'intégrité des informations, et de créer les conditions nécessaires à cet égard, notamment en s'assurant de disposer de canaux de communication sécurisés accrédités et de salles de réunion adéquates pour les réunions à huis clos; souligne la nécessité d'appliquer strictement les règles relatives aux violations de la sécurité et de la confidentialité de l'information, en

accru d'espionnage et de sabotage; souligne que, même en dehors d'un conflit militaire ouvert, les menaces hybrides continuent de faire peser des risques toujours plus élevés sur le fonctionnement quotidien de l'Union;	particulier dans le contexte d'un risque accru d'espionnage et de sabotage; souligne que, même en dehors d'un conflit militaire ouvert, les menaces hybrides continuent de faire peser des risques toujours plus élevés sur le fonctionnement quotidien de l'Union;

Or. en

Amendement 1640
Helmut Brandstätter, Cynthia Ní Mhurchú, Sandro Gozi, Sophie Wilmès, Petras Auštrevičius, Bart Groothuis

Proposition de résolution
Paragraphe 91 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	91 bis. souligne que les efforts visant à lutter contre la désinformation, les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger et les opérations d'influence doivent, dans l'ensemble, se concentrer sur la perturbation systématique de ces menaces en s'attaquant aux tactiques, aux acteurs de la menace et aux risques systémiques; note que les programmes de lutte contre la manipulation de l'information devraient se concentrer sur la perturbation active des menaces pesant sur l'information;

Or. en

Amendement 1641
Nathalie Loiseau, Sandro Gozi, Cynthia Ní Mhurchú, Bart Groothuis, Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Paragraphe 92

Proposition de résolution	*Amendement*
92. salue les efforts déployés par la	92. salue les efforts déployés par la

Commission pour renforcer la sécurité physique et la sécurité de l'information au sein des institutions de l'Union, tels que décrits dans la note du conseil d'administration d'octobre 2025, y compris les projets de salles de réunion sécurisées, l'amélioration des procédures d'habilitation de sécurité pour le personnel traitant des informations classifiées et la mise en place du collège de sécurité afin de veiller à ce que l'évolution des menaces fasse l'objet de mises à jour régulières; note que ces mesures répondent aux risques accrus d'espionnage, d'ingérence étrangère et de menaces hybrides ciblant les processus décisionnels de l'Union; souligne toutefois que les mises à niveau de la sécurité physique doivent être complétées par des protocoles de cybersécurité et des capacités de contre-espionnage solides afin de faire face à l'ensemble des risques d'infiltration; demande l'adoption rapide de la proposition de règlement de la Commission relatif à la sécurité de l'information dans les institutions, organes et organismes de l'Union (COM(2022) 119); rappelle que le règlement établissant des mesures destinées à assurer un niveau élevé commun de cybersécurité dans les institutions, organes et organismes de l'Union recommande d'allouer à la cybersécurité 10 % du budget global des technologies de l'information et de la communication pour les entités de l'Union;	Commission pour renforcer la sécurité physique et la sécurité de l'information au sein des institutions de l'Union, tels que décrits dans la note du conseil d'administration d'octobre 2025, y compris les projets de salles de réunion sécurisées, l'amélioration des procédures d'habilitation de sécurité pour le personnel traitant des informations classifiées et la mise en place du collège de sécurité afin de veiller à ce que l'évolution des menaces fasse l'objet de mises à jour régulières; note que ces mesures répondent aux risques accrus d'espionnage, d'ingérence étrangère et de menaces hybrides ciblant les processus décisionnels de l'Union; souligne toutefois que les mises à niveau de la sécurité physique doivent être complétées par des protocoles de cybersécurité et des capacités de contre-espionnage solides afin de faire face à l'ensemble des risques d'infiltration; demande l'adoption rapide de la proposition de règlement de la Commission relatif à la sécurité de l'information dans les institutions, organes et organismes de l'Union (COM(2022) 119); rappelle que le règlement établissant des mesures destinées à assurer un niveau élevé commun de cybersécurité dans les institutions, organes et organismes de l'Union recommande d'allouer à la cybersécurité 10 % du budget global des technologies de l'information et de la communication pour les entités de l'Union; ***se félicite du travail de CERT-UE et insiste sur la nécessité de disposer d'un budget suffisant et d'un personnel adéquat;***

Or. en

Amendement 1642
Danilo Della Valle, Konstantinos Arvanitis

Proposition de résolution
Paragraphe 92

Proposition de résolution	*Amendement*
92. salue les efforts déployés par la Commission pour renforcer la sécurité physique et la sécurité de l'information au sein des institutions de l'Union, tels que décrits dans la note du conseil d'administration d'octobre 2025, y compris les projets de salles de réunion sécurisées, l'amélioration des procédures d'habilitation de sécurité pour le personnel traitant des informations classifiées et la mise en place du collège de sécurité afin de veiller à ce que l'évolution des menaces fasse l'objet de mises à jour régulières; note que ces mesures répondent aux risques accrus d'espionnage, d'ingérence étrangère et de menaces ***hybrides*** ciblant les processus décisionnels de l'Union; souligne toutefois que les mises à niveau de la sécurité physique doivent être complétées par des protocoles de cybersécurité et des capacités de contre-espionnage solides afin de faire face à l'ensemble des risques d'infiltration; demande l'adoption rapide de la proposition de règlement de la Commission relatif à la sécurité de l'information dans les institutions, organes et organismes de l'Union (COM(2022) 119); rappelle que le règlement établissant des mesures destinées à assurer un niveau élevé commun de cybersécurité dans les institutions, organes et organismes de l'Union recommande d'allouer à la cybersécurité 10 % du budget global des technologies de l'information et de la communication pour les entités de l'Union;	92. salue les efforts déployés par la Commission pour renforcer la sécurité physique et la sécurité de l'information au sein des institutions de l'Union, tels que décrits dans la note du conseil d'administration d'octobre 2025, y compris les projets de salles de réunion sécurisées, l'amélioration des procédures d'habilitation de sécurité pour le personnel traitant des informations classifiées et la mise en place du collège de sécurité afin de veiller à ce que l'évolution des menaces fasse l'objet de mises à jour régulières; note que ces mesures répondent aux risques accrus d'espionnage, d'ingérence étrangère et de menaces ciblant les processus décisionnels de l'Union; souligne toutefois que les mises à niveau de la sécurité physique doivent être complétées par des protocoles de cybersécurité et des capacités de contre-espionnage solides afin de faire face à l'ensemble des risques d'infiltration; demande l'adoption rapide de la proposition de règlement de la Commission relatif à la sécurité de l'information dans les institutions, organes et organismes de l'Union (COM(2022) 119); rappelle que le règlement établissant des mesures destinées à assurer un niveau élevé commun de cybersécurité dans les institutions, organes et organismes de l'Union recommande d'allouer à la cybersécurité 10 % du budget global des technologies de l'information et de la communication pour les entités de l'Union;

Or. en

Amendement 1643
Helmut Brandstätter, Cynthia Ní Mhurchú, Sandro Gozi, Sophie Wilmès, Petras Auštrevičius, Bart Groothuis

Proposition de résolution

Paragraphe 92 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	92 bis. invite la Commission et les États membres, en coopération avec le Parlement européen, à entamer un processus annuel d'examen du bouclier de la démocratie, afin de garantir que les engagements sont respectés, que la mise en œuvre est effective et que l'ambition est constamment relevée;

Or. en

Amendement 1644
Helmut Brandstätter, Cynthia Ní Mhurchú, Sandro Gozi, Sophie Wilmès, Petras Auštrevičius, Bart Groothuis

Proposition de résolution
Paragraphe 92 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	92 ter considère que la création d'un comité spécial sur le bouclier européen de la démocratie est nécessaire pour superviser la mise en œuvre effective du bouclier ou, à défaut, qu'un groupe de travail intercomités soit mis en place pour assurer ce suivi;

Or. en

Amendement 1645
Nathalie Loiseau, Cynthia Ní Mhurchú, Bart Groothuis, Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Paragraphe 93 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	93 bis. recommande à nouveau de garantir une habilitation de sécurité adéquate pour les fonctionnaires du

Parlement et le personnel des groupes politiques, ainsi qu'une évaluation des cas où une habilitation de sécurité est nécessaire pour les APA lorsqu'ils traitent des dossiers relevant des affaires étrangères, de la sécurité et de la défense ou des questions commerciales, comme c'est le cas au secrétariat général du Conseil de l'Union européenne; demande, par conséquent, une coopération appropriée avec les services de sécurité nationaux afin que ces demandes d'habilitation de sécurité soient traitées rapidement; invite les autorités nationales à suivre des procédures et un calendrier communs chaque fois qu'elles sont invitées à délivrer une habilitation de sécurité aux députés et au personnel du Parlement, ainsi que pour toute enquête de sécurité liée aux institutions de l'Union européenne; recommande que les réunions sensibles soient organisées uniquement avec des membres et du personnel ayant obtenu une habilitation de sécurité;

Or. en

Amendement 1646
Nathalie Loiseau, Cynthia Ní Mhurchú, Bart Groothuis, Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Paragraphe 93 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	93 ter s'inquiète des liens entretenus par certains députés européens avec des régimes qui interfèrent ouvertement dans les processus démocratiques de l'Union et de ses États membres; relève que les réunions sensibles et les missions officielles du Parlement européen à l'étranger ne devraient pas être ouvertes aux députés exprimant leur soutien à des pays ouvertement hostiles à l'Union et

interférant dans ses affaires internes;

Or. en

Amendement 1647
Jaroslav Bžoch, Virginie Joron, Fabrice Leggeri

Proposition de résolution
Paragraphe 94

Proposition de résolution	*Amendement*
94. relève, en ce qui concerne la sécurité intérieure du Parlement, que l'utilisation par les députés et le personnel de téléphones portables personnels et d'autres appareils personnels tels que des ordinateurs portables à des fins professionnelles constitue une vulnérabilité qui pourrait être exploitée pour attaquer l'institution; souligne que les députés et le personnel devraient être équipés des dispositifs informatiques nécessaires, tels que des téléphones portables et des ordinateurs portables, pour accomplir leurs tâches; se félicite, dans ce contexte, des contrôles de sécurité proposés aux députés et au personnel, sur demande, pour détecter d'éventuels logiciels espions sur des appareils privés; invite l'administration à étendre et à systématiser ce filtrage afin qu'il couvre tous les appareils utilisés pour les travaux liés au Parlement; demande des règles plus claires et des orientations systématiques et appropriées à l'intention des députés et du personnel, ainsi que des garanties pour atténuer ces risques, en particulier pendant les missions;	94. relève, en ce qui concerne la sécurité intérieure du Parlement, que l'utilisation par les députés et le personnel de téléphones portables personnels et d'autres appareils personnels tels que des ordinateurs portables à des fins professionnelles constitue une vulnérabilité qui pourrait être exploitée pour attaquer l'institution; souligne que les députés et le personnel devraient être équipés des dispositifs informatiques nécessaires, tels que des téléphones portables et des ordinateurs portables, ***y compris une connexion internet sécurisée leur permettant de travailler en ligne lorsqu'ils voyagent à l'étranger, si nécessaire,*** pour accomplir leurs tâches; se félicite, dans ce contexte, des contrôles de sécurité proposés aux députés et au personnel, sur demande, pour détecter d'éventuels logiciels espions sur des appareils privés; invite l'administration à étendre et à systématiser ce filtrage afin qu'il couvre tous les appareils utilisés pour les travaux liés au Parlement; demande des règles plus claires et des orientations systématiques et appropriées à l'intention des députés et du personnel, ainsi que des garanties pour atténuer ces risques, en particulier pendant les missions;

Or. en

Amendement 1648
Christophe Gomart

Proposition de résolution
Paragraphe 94

Proposition de résolution	*Amendement*
94. relève, en ce qui concerne la sécurité intérieure du Parlement, que l'utilisation par les députés et le personnel de téléphones portables personnels et d'autres appareils personnels tels que des ordinateurs portables à des fins professionnelles constitue une vulnérabilité qui pourrait être exploitée pour attaquer l'institution; souligne que les députés et le personnel devraient être équipés des dispositifs informatiques nécessaires, tels que des téléphones portables et des ordinateurs portables, pour accomplir leurs tâches; se félicite, dans ce contexte, des contrôles de sécurité proposés aux députés et au personnel, sur demande, pour détecter d'éventuels logiciels espions sur des appareils privés; invite l'administration à étendre et à systématiser ce filtrage afin qu'il couvre tous les appareils utilisés pour les travaux liés au Parlement; demande des règles plus claires et des orientations systématiques et appropriées à l'intention des députés et du personnel, ainsi que des garanties pour atténuer ces risques, en particulier pendant les missions;	94. relève, en ce qui concerne la sécurité intérieure du Parlement, que l'utilisation par les députés et le personnel de téléphones portables personnels et d'autres appareils personnels tels que des ordinateurs portables à des fins professionnelles constitue une vulnérabilité qui pourrait être exploitée pour attaquer l'institution; souligne que les députés et le personnel ***(y compris les stagiaires)*** devraient être équipés des dispositifs informatiques nécessaires, tels que des téléphones portables et des ordinateurs portables, pour accomplir leurs tâches; se félicite, dans ce contexte, des contrôles de sécurité proposés aux députés et au personnel, sur demande, pour détecter d'éventuels logiciels espions sur des appareils privés; invite l'administration à étendre et à systématiser ce filtrage afin qu'il couvre tous les appareils utilisés pour les travaux liés au Parlement; demande des règles plus claires et des orientations systématiques et appropriées à l'intention des députés et du personnel, ainsi que des garanties pour atténuer ces risques, en particulier pendant les missions;

Or. fr

Amendement 1649
Beata Szydło, Mariusz Kamiński

Proposition de résolution
Paragraphe 94

Proposition de résolution	*Amendement*
94. relève, en ce qui concerne la	94. relève, en ce qui concerne la

sécurité intérieure du Parlement, que l'utilisation par les députés et le personnel de téléphones portables personnels et d'autres appareils personnels tels que des ordinateurs portables à des fins professionnelles constitue une vulnérabilité qui pourrait être exploitée pour attaquer l'institution; souligne que les députés et le personnel devraient être équipés des dispositifs informatiques nécessaires, tels que des téléphones portables et des ordinateurs portables, pour accomplir leurs tâches; se félicite, dans ce contexte, des contrôles de sécurité proposés aux députés et au personnel, sur demande, pour détecter d'éventuels logiciels espions sur des appareils privés; invite l'administration à étendre et à systématiser ce filtrage afin qu'il couvre tous les appareils utilisés pour les travaux liés au Parlement; demande des règles plus claires et des orientations systématiques et appropriées à l'intention des députés et du personnel, ainsi que des garanties pour atténuer ces risques, en particulier pendant les missions;	sécurité intérieure du Parlement, que l'utilisation par les députés et le personnel de téléphones portables personnels et d'autres appareils personnels tels que des ordinateurs portables à des fins professionnelles constitue une vulnérabilité qui pourrait être exploitée pour attaquer l'institution; souligne que les députés et le personnel devraient être équipés des dispositifs informatiques nécessaires***, le cas échéant***, tels que des téléphones portables et des ordinateurs portables, pour accomplir leurs tâches; se félicite, dans ce contexte, des contrôles de sécurité proposés aux députés et au personnel, sur demande, pour détecter d'éventuels logiciels espions sur des appareils privés; invite l'administration à étendre et à systématiser ce filtrage afin qu'il couvre tous les appareils utilisés pour les travaux liés au Parlement; demande des règles plus claires et des orientations systématiques et appropriées à l'intention des députés et du personnel, ainsi que des garanties pour atténuer ces risques, en particulier pendant les missions;
	Or. en

Amendement 1650
Danilo Della Valle, Konstantinos Arvanitis

Proposition de résolution
Paragraphe 94 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	94 bis. exprime une vive inquiétude concernant l'externalisation des capacités critiques de surveillance et d'investigation numérique de l'Union à des entreprises israéliennes de logiciels espions, dont beaucoup opèrent sur le territoire de l'Union en exploitant des lacunes réglementaires, compromettant ainsi la souveraineté numérique européenne; déplore la contradiction entre la

«souveraineté numérique» proclamée par l'Union et la réalité de la sous-traitance de dispositifs avancés de surveillance, de logiciels espions, d'outils d'intrusion et d'analytique à des prestataires non européens tels qu'Israël et les États-Unis, alors que les start-ups israéliennes à double usage continuent de recevoir un financement européen important; condamne l'utilisation de logiciels espions israéliens contre des journalistes, des figures de l'opposition, la société civile et même des responsables de l'Union, ce qui normalise des logiques de surveillance de type occupation dans les démocraties européennes et entrave la politique étrangère autonome de l'Union sur le dossier Israël-Palestine en donnant aux acteurs externes une influence indirecte sur les capacités de renseignement; souligne que le rôle d'Israël dans la cybersécurité de l'Union représente une pénétration structurelle et non une simple coopération technique, déplaçant le centre de la sécurité numérique des intérêts publics européens vers des liens industriels et militaires opaques à l'étranger, rendant la souveraineté de l'Union sur les données et la cybersécurité largement nominale;

Or. en

Amendement 1651
Virginie Joron, Fabrice Leggeri

Proposition de résolution
Paragraphe 94 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	94 bis. Constate que Bruxelles parle de bouclier pour la démocratie pendant que les dirigeants et les voix patriotes sont attaqués à l'arme blanche: Charlie Kirk, assassiné par balle; Andrej Babiš, Premier ministre tchèque, agressé avec un

objet métallique; Robert Fico, le Premier ministre slovaque, victime d'une tentative d'assassinat; Et même Jordan Bardella, agressé en novembre par un récidiviste à la retraite. Constate que cette violence ne va que dans un sens.

Regrette que l'ensemble des acteurs politiques ne condamne pas plus unanimement ces menaces contre la démocratie.

Or. fr

Amendement 1652
Jaroslav Bžoch, Virginie Joron, Fabrice Leggeri

Proposition de résolution
Paragraphe 94 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	94 bis. souligne que le personnel de l'Union doit être équipé de téléphones et ordinateurs portables de travail sécurisés, ainsi que d'autres dispositifs garantissant une connectivité internet permanente et mobile; souligne que l'utilisation de réseaux Wi-Fi non sécurisés, notamment en dehors de l'Union ou hors de la couverture des réseaux des institutions de l'Union, doit être évitée et que seuls des réseaux sécurisés doivent être utilisés dans les locaux des institutions de l'Union;

Or. en

Amendement 1653
Danilo Della Valle, Konstantinos Arvanitis

Proposition de résolution
Paragraphe 94 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

94 ter invite la Commission et le Conseil à procéder à un audit immédiat de tous les contrats de l'Union et des États membres avec des entreprises israéliennes de cybersécurité, notamment concernant les flux de données, la conformité au RGPD et au règlement sur les services numériques, ainsi que les risques pour la souveraineté; demande à la Commission et au Conseil de suspendre le financement au titre d'Horizon Europe aux entités israéliennes concernées par des logiciels espions ou des technologies de surveillance à double usage jusqu'à ce que transparence complète et conformité éthique soient garanties;

Or. en

Amendement 1654
Jaroslav Bžoch, Marieke Ehlers, Virginie Joron, Fabrice Leggeri

Proposition de résolution
Paragraphe 94 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	94 ter. souligne que le droit électoral relève strictement de la compétence des États membres de l'Union; rappelle que la Commission peut fournir un soutien ou une assistance le cas échéant, mais ne peut assumer le rôle d'autorité de contrôle, de régulation ou de décision dans ce domaine;

Or. en

Amendement 1655
Jaroslav Bžoch, Marieke Ehlers, Virginie Joron, Fabrice Leggeri

Proposition de résolution
Paragraphe 94 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	94 quater. rappelle que la démocratie européenne repose sur les élections et sur le droit des électeurs de choisir librement et secrètement les représentants de leur choix, dans le cadre constitutionnel et légal de leurs États membres respectifs;

Or. en